Erref. kodea: LAF-218-190 [29]

Izenburua: Hainbatetik jasotako lanak: Gienger,

J.: *Sur une remarque de M. Gavel ; Les suffixes en*
ngue basque ; Etudes des verbes egon et izan…

GIENGER-LAF

Séminaire de
linguistique latine

1971 -

remarques grammaticales
sur verbe et tt
de qq un vivant à Anglet -

SUR UNE REMARQUE DE M. GAVEL

(Grammaire : phonétique page 69)

Gavel a écrit " Il semble en particulier que le groupe AR suivi de consonne et ARR exercent pour l'H une sorte d'attraction "

Précisons qu'il s'agit du H à l'initiale et des mots commençant par AR, suivi de consonne et ARR .

Traduite en termes plus actuels la déclaration de M. Gavel pourrait s'énoncer ainsi :

- Les scripteurs orientaux (non pas certes à titre individuel mais à titre de"masse écrivante" (1) placent plus volontiers un H en tête d'un mot , lorsque celui-ci commence par AR + consonne ou ARR -

Des comptages sur le dictionnaire vont nous montrer que Gavel a parfaitement raison .

Tout d'abord , et ceci est un peu en dehors du propos de cette note , disons que par importance numérique décroissante les mots du vocabulaire Basque commençant par une voyelle se classent dans l'ordre :

A E I O U

Il s'agit de l'importance numérique dans le vocabulaire; la fréquence d'emploi des dits mots dans un texte n'intervenant pas c'est à dire que cette constatation n'est pas le résultat de comptages de fréquence dans un texte mais de comptages dans un vocabulaire (dictionnaire)

Chose curieuse, Mme N'diaye qui a pourtant effectué de nombreux comptages sur le Basque de Maya dit simplement :"En début de mot peuvent apparaitre toutes les voyelles". Elle n'a pas été plus loin .

Si on ajoute au nombre des mot commencant par A le nombre des mots commençant par HA ; et ainsi de suite pour les cinq voyelles , on a toujours le même ordre décroissant :
A+HA E+HE I+HI etc.

Additionnons maintenant tous les mots du lexique commençant par une voyelle , A E I O U ; On obtient un total A .

Additionnons tous les mots commençant par HA , HE , HI etc (dans l'optique de l'écriture orientale évidemment) . On obtient un deuxième total B .

---

1) comme il y a une"masse parlante" (De Saussure)

et nous avons $\frac{B}{A + B} = 15\ \%$

Autrement dit , en gros , on peu penser que les scripteurs orientaux , munissent de la lettre H ,15 % de leur vocabulaire débutant par un phonème voyelle.

Les chiffres absolus B et A n'ont pas de signification puisque c'est seulement leur rapport qui est considéré . A et B peuvent varier avec tel ou tel lexique .

Mais ce qui est très important c'est que le comptage soit effectué dans le même inventaire linguistique ; en fait dans le même dictionnaire (nous avons utilisé le dictionnaire Lhande-Lafitte)

Refaisons exactement le même calcul en nous limitant aux mots commençant par A (on obtient le total A' homologue de A) et aux mots commençant par HA (on obtient le total B' homologue de B)

Le pourcentage $\frac{B'}{A' + B'}$ est de 18,9 %

Continuons le même calcul avec les mots commençant par AR+consonne et ARR d'une part et les mots commençant par HAR + consonne et HARR d'autre part , Nous situant ainsi dans l'hypothèse Gavel .

On obtient : $\frac{B''}{A'' + B''} = 21\ \%$

Ainsi l'attirance de l'ensemble des mots commençant par un phonème voyelle sur le H est de 15 % tandis que l'attirance (ou attraction comme dit Gavel) des mots commençant par AR+consonne et ARR sur le dit H est de 21% .

La statistique linguistique confirme ce que pensait M. Gavel .

Le chiffre intermédiaire de 18,9 % permet de penser que le A tout seul, exerce aussi une certaine attraction sur le H mais d'une façon moins caractérisée .

Octobre 1971

J. Gienger

SUITE A LA PRECEDENTE.....

Nous avons dit que par ordre d'importance numérique , les mots à voyelle initiale se classaient dans l'ordre décroissant :

A, E, I, O, U,

Voici les données numériques ;

classe I:	mots commançant par	A	2I39
	- -	E	I978
	- -	I	I909
	- -	O	869
	- -	U	625
classe II:	mots commençant par	HA	498
	- -	HE	236
	- -	HI	I40
	- -	HO	I46
	- -	HU	I28

classe III ensemble des chiffres A+HA , E+HE etc.

2637
2214
2049
2015
753

En valeur absolue , ces chiffres n'ont pas grande signification ; mais l'ordre décroissant de la classe I se retrouve , comme nous l'avons déjà dit dans la classe III .

Les pourcentages , calculés comme précédemment $\frac{B}{A+B}$ qui représentent, en somme, l'attraction du phonème initial vocalique sur la lettre H sont les suivants :

I8,9 %	pour le phonème	-	-	A (chiffre déjà donné précédemment)
I0,6 %	-	-	-	E
6,8 %	-	-	-	I
I4. %	-	-	-	O
I7. %	-	-	-	U

A priori , il n'y a rien de significatif dans ces pourcentages d'attraction sinon que les phonèmes E et I sont ceux qui incitent le moins le scripteur à placer , devant , la lettre H

Mais etablissons le triangle des voyelles basques :

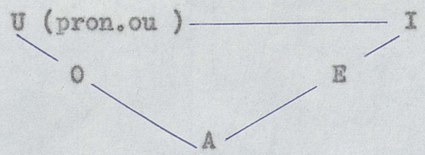

De la gauche à la droite nous passons des voyelles vélaires aux voyelles palatales .

Mentionnons à coté de chaque lettre le pourcentage d'attraction que nous avons établi ci dessus . Nous obtenons :

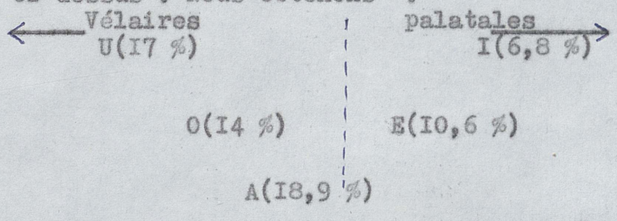

La voyelle A du basque d'après Gavel peut être considérée comme vélaire,plus proche de l'A vélaire français que de l'A palatal français, et même atteindre et dépasser l'A vélaire français en langage emphatique (voir Gavel : phonétique)

Le tableau ci-dessus montre que les voyelles vélaires "attirent"beaucoup le H et les voyelles palatales , très peu .

De tous ces comptages onpeut semble-t-il conclure :

Iº Le vocabulaire à voyelle initiale(sans H) se classe ainsi dans l'ordre d'importance décroissante :

A E I O U

2º le fait de prendre en considération les mots à voyelle initiale munis,d'un H avant la voyelle ne change pas ce classement .

3º De toutes les voyelles c'est le A qui incite le plus le scripteur oriental à ajouter devant,un H (attraction)

4º l'attraction est maximum pour les formes initiales en AR+consonne et ARR (fait signalé par Gavel)

5º les voyelles vélaires O ,U ,A , ont un pouvoir d'attraction beaucoup grand que les voyelles palatales ; la plus palatale de toutes les voyelles ,le I ayant le coefficient leplus faible

les trois derniers points surprendront peut être certains scripteurs orientaux qui pourraient s'imaginer manipuler les H en initiale en toute conscience , alors qu'ils ne font qu'obéir à des"orientations"phonétiques dont ils ne sont pas maitres .

Le terme"orientation " me parait préférable à celui de "lois" .

N.B. Il ne faudrait pas donner aux comptages sur le dictionnaire Lhande-Lafitte et aux pourcentages qui en découlent une signification trop précise . Ils ont surtout une valeur indicative et ce serait mal les utiliser que de leur donner une valeur mathématique .

J.GIENGER Oct. I97I

A Monsieur le Chanoine Lafitte
modeste contribution aux
réunions du "Séminaire" de
Langue Basque

[illegible]

Gionger

LES SUFFIXES EN LANGUE BASQUE

(Essai)

" Le Basque est une langue agglutinante , son caractère éminemment agglutinatif n'exclut pas d'une manière absolue le caractère flexif qui apparait évident dans le verbe . "

Arturio CAMPION

Avertissement

L'étude des suffixes ne pouvant être faite utilement sans avoir auparavant déterminé les parties du discours de la langue ,nous avons cru possible ,en abandonnant complêtement la classification des parties du discours de la grammaire française , d'adopter une classification fonctionnelle telle que celle qui a été imaginée par Mme N'Diaye dans sa thèse "structure du basque de Maya "

Et nous pensons que l'étude des suffixes ne peut que hénéficier de cette façon de "voir" la langue Basque .

Ainsi dans les pages qui suivent nous ferons usage de la terminologie structurelle définie succintement ci-dessous à laquelle il y a lieu de se peporter quand nécéssaire .

Prédicaux verbaux : éléments appelés aussi verbes synthétiques qui contiennent des informations de temps de mode et de personnes

Nominaux lexicaux : leur inventaire est illimité . Ils comprennent :
Les noms propres de lieu et de personnes
Les radicaux verbaux
Les noms communs,encore appelés substantifs,relatifs à des animés (a)
Les noms communs encore appelés substantifs,relatifs à des inanimés . Ils comportent :
Tous les noms verbaux (b)
Tous les participes passés (c)
Tous les substantifs adjectifs (d)
Tous les autres substantifs relatifs à des inanimés . (e)

Comme on le voit il y a deux grandes classes de substantifs ; les animés , les inanimés .

Voici des exemples rapportés aux renvois a , b , c , d ,e .
(a) ZALDI
(b) IBILTZE
(c) XURITU
(d) MAKUR
(e) ETXE

Nominaux grammaticaux : leur inventaire est limité. Ils comprennent :

Les pronoms personnels
Le pronom "intensif" Bera(lui-même) substitut du pronom personnel de troisième personne qui n'existe pas
Les démonstratifs
Les interrogatifs
Les indéfinis
Les quantitatifs

Les suffixes : de dérivation , de fonction

Les préfixes (non envisagés ici)

Les post-positions : indicateurs de fonction (ce ne sont pas des suffixes mais des nominaux suffixés ou non)

Les monèmes autonomes (de temps et de lieu) ex: atzo , hemen . Ils portent en eux même l'indication de leur fonction

Les déterminants Iº de nombre (a , ak) qui sont des suffixes
2º de numération

Les monèmes qui ne peuvent jamais recevoir un suffixe (de fonction ou de dérivation)

Cet essai de classification bien sommaire ne peut être considéré que comme un cadre de travail bien imparfait .

La syntaxe de la langue Basque et la constitution de son vocabulaire à partir d'un nombre limité de "souches" repose sur l'usage de la suffixation .

Il semble ,en conséquence que la première chose à faire pour approcher utilement cette langue c'est d'abord , étudier cette suffixation .

Mais l'histoire ,non pas de la linguistique basque puisque cette discipline est ~~contemporaine~~ nouvelle , mais de la "grammatique" est caractérisée , chez les contemporains comme chez les plus anciens auteurs,par ~~des notions~~ l'emploi de méthodes dont l'origine remonte à LARRAMENDY .

C'est ce que dit CAMPION dans sa gramatica (Page I77).

Il est facile de constater en effet que les descriptions de la langue ont été coulées dans le moule de la grammaire latine ou française .

En particulier en adoptant les termes cas et déclinaisons on n'a pas distingué les notions de ~~celles de désinence~~ de suffixes de celles de désinences ; ni la notion de suffixation de celle de flexion ,comme en témoigne par exemple le paragraphe I2I de la plus complete de nos grammaires contemporaines .

Faut-il donc redire en I97I ce qu'avait déjà dit ASTARLOA en I803 : Il n'y a pas de cas en Basque .

De cette longue suite de grammairiens qui se sont engouffrés dans la voie facile , trop facile , ouverte par LARRAMENDI , il faut je crois excepter Arturio CAMPION dont la grammaire est peut-être la plus proche de l'optique des linguistes contemporains sans oublier que sa partie " phonétique " est bien développée.

CAMPION est le seul à avoir fait une critique historique complète de la notion de déclinaison depuis LARRAMENDY . Cette notion , il la rejette,bien sûr, et sa grammaire n'emploie jamais les termes"cas"et "déclinaisons" (I)

888

(I) Capitulo VII primera parte de la gramatica page I77 Voir aussi la communication de Campion au congrès de la tradition Basque de St, Jean de Luz en I897 .

CAMPION dans sa gramatica se réfère à ASTARloa que nous avons cité plus haut . Il cite aussi HOVELACQUE qui a parlé de " la prétendue déclinaison Basque " (2)

Apparemment ni ASTAORLOA ni CAMPION n(ont fait école .

Certes ASTARLOA date terriblement par certains cotés . Son "Apologia" contient de nombreuses étymologies farfelues et pas mal de gaudrioles du genre de celle-ci,digne de la rubrique du "Canard enchainé": "le mur du çon"

" Decimos gauta egun,noche y dia porque la noche

---

(2) Abel Hovelacque dans un ouvrage paru en I876 à Paris, intitulé " la linguistique" a publié un article sur la langue Basque -pages 87 à I06 - dans lequel il a eu le malheur de dire que GABE était un suffixe .

Louis Bonaparte qui ne portait pas dans son coeur ce politicien-linguiste-anthropologue a craché immédiatement feu et flammes et a fait paraitre dans la revue de philologie et d'ethnographie (tome II N°3 I876) un article vengeur dans lequel il écrit :

" lorsque nous voyons admettre le substantif GABE (néant) parmi les suffixes nous sommes forcés de croire que M. Hovelacque n'a d'idée correcte ni des postpositions ni des suffixes ,ni des suffixes casuels " et plus loin il ajoute " peut-être un jour nous étendrons nos observations à d'autres langues que nous croyons un peu connaitre et sur lesquelles M. Hovelacque décide en maitre despotique,en un style qui pour être élégant , et même attrayant , n'en est que plus propre à la propagation de l'erreur " fin citation .

Ceci pour la petite histoire des études Basques .

ó obscuridad es antérior en el orden a la luz ódia" (3)

Mais je crois tout de même que ce vieil auteur mériterait d'être relu .

8888

(3) Il est interessant de constater que dans son "Apologia de I803 Astarloa ne cite que OIHENART (I638) ,HARRIET (I74I) MORET (I766) ETCHABE (I607) et évidemment LARRAMENDI.

Il ignore DECHEPARE (I545) et LABASTIDE (I786)

Précisons qu'ETCHABE a écrit la première grammaire Basque ,imprimée au mexique en I607 pour les basques émigrés.

L'existence de cette grammaire qu'a connue ASTARLOA, est attestée par d'Abaddie-Chaho dans la préface de leur grammaire . A l'époque(I836) elle était rarissime

Y en a t-il une au musée Basque ??

Quand à MORET "natural de Pamplona" on sait que outre ses volumineuses "annales del reyno de Navarra" il a publié en I766 deux gros ouvrages dont l'un est intitulé " investigationes historicas de las antiguidades del reyno de Navarra " dans lequel on y trouve reproduit un texte latin de II67 extrait d'un manuscrit trouvé dans la iglesia san miguel de excelsio.

(voir le chapitre V du livre I de cet ouvrage de MORET) . Dans ce texte latin se trouvent quelques mots basques .

On peut comparer les suffixes à des organismes vivant en symbiose avec d'autres organismes . Un biologiste dirait que ce sont des symbiotes . Le suffixe n'a pas en effet d'existence autonome , il n'a d'utilité qu'agglutiné et ce n'est pas autrement qu'il peut apparaitre dans le discours .

Une étude des suffixes ,à mon avis doit aboutir à :

- Les classer en catégories suivant des critères à établir .
- Définir le sens ou la fonction de chacun
- Préciser leur compatibilité et incompatibilité avec telle et telle catégorie de monème$_s$ ou syntagme$_s$
- Eventuellement dans une optique diachronique ,expliquer leur origine , établir leur parenté éventuelle .
- Accessoirement déterminer les aires géographiques d'emploi ,leur variations phonétiques .

Il semble bien que l'on puisse en adoptant le critère du rôle qu'ils peuvent remplir classer tous les suffixes en trois catégories :

suffixes de dérivation
suffixes fonctionnels
suffixe de détermination ou de nombre

Disons tout de suite que ceux ci ne sont que 2 A singulier et AK pluriel .

En les confrontant avec la liste des formes figurant en avertissement en tête de cet essai on déterminera pour chacun les compatibilités et incompatibilités .

SUFFIXES DE DERIVATION :

Ils sont très nombreux . Ils ne donnent absolument aucune information sur la fonction du monème ou syntagme auquel ils sont agglutinés . On en trouvera la liste dans le dict. Lhande-Lafitte et dans la grammaire Lafitte .

Mais attention : pour répondre à la définition générale du suffixe (particule n'apparaissant jamais autrement qu'agglutinée) il ne faut pas considérer comme suffixe de dérivation un monème qui serait en réalité un nominal . Ainsi M. le Chanoine Lafitte se référent à AZKUE ~~~~~~ classe AIZUN parmi les suffixes de dérivation.

Il considère de même que GABE , (qu'en penserait le prince Napoléon ?) ONDO , BIDE sont des suffixes de dérivation . Or ces monèmes sont <u>des nominaux</u> suceptibles d'apparaitre dans le discours autrement qu'en position d'agglutination. Ce ne sont pas des suffixes .

Les syntagmes crées par la juxtaposition d'un nominal avec un autre nominal sont des composés .

Et pour reprendre les exemples de la grammaire Lafitte donnés comme dérivés:Jainkoaizun , Aurkibide , Atsegabe , pikondo ,nous pensons qu'il faut les considérer comme composés .

Mme N'diaye dans sa thèse n'est pas à l'abri de la même confusion , en classant ZAIN parmi les suffixes elle fait la même confusion qu'Hovelacque avec GABE . (structure du dialecte Basque de Maya page III)

Ces remarques peuvent paraitre sans intéret et secondaires , mais si on veut y voir clair dans la structure du Basque , il faut distinguer sans ambiguité le suffixe de dérivation du nominal .

Le critère nous parait très simple :

Tout monème suceptible de se trouver seul dans le discours ne peut être ni un suffixe de dérivation ni un suffixe fonctionnel. Tout monème ne se rencontrant qu'en position d'agglutination est un suffixe .

Ce critère permet de dire que PEN ,TIAR, DUN,TZE,TU, sont des suffixes de dérivation tandis que AIZUN , GABE BIDE ZAIN sont des nominaux.

Si nous examinons les suffixes de dérivation du point de vue diachronique nous pouvons évidemment trouver quelquefois que ce sont d'anciens nominaux délexicalisés ou même d'anciennes formes verbales "déverbalisées" par ex. DUN

Mais la distinction du suffixe d'avec les autres formes ne doit se faire que dans l'optique synchronique car nous étudions ici les structures actuelles

Compatibilités et incompatibilités des suffixes de dérivation.

Comme pour les suffixes de nombre ,il faut confronter ces suffixes avec les formes inventoriées dans l'avertissement . Sans aller plus loin on peut constater qu'ils ne sont pas compatibles avec les formes verbales (verbes synthétiques)

Il faut voir maintenant à quoi servent les suffixes de dérivation(nous avons dit qu'ils n'étaient pas des indicateurs de fonction)

Le mieux est de prendre des exemples .

ITZUL radical verbal . sens abstrait :idée de tour ,de retour

PEN suffixe (par définition sans autonomie)apporte l'idée d'action .

Accolons les deux termes :ITZULPEN(A) sens concret ;le fait de retourner , le retour .

I suffixe(par définition sans autonomie : idée d'être dans l'état de , de faire l'action de .

ITZULI(A) : être retourné , action de retour

ARI : suffixe (par définition sans autonomie)sens : agent

D'où : ITZULARI (A) traducteur
Mais ARI est aussi un substantif-adjectif : GIZON ARIA . ARIA DA=Il est actif(attribut)
Certains qualifient ARI de verbe (?)
Il se conjugerait avec les auxiliaires DA ou DU sous les trois formes des verbes périphr. (Ibil-Ibiltzen Ibili) qui seraient ici AR (radical verbal) ARTZE(nom verbal) et ARI (participe passé) .Mais alors ARI qui peut se rencontrer dans le discours ailleurs qu'en position de suffixation comme dans ITZULARI ne devrait pas être considéré comme un suffixe et ITZULARI serait un composé et non un dérivé ????

ETXE : nominal à sens concret.Signifié: notion de maison
~~ETXETIAR~~ TIAR : suffixe ; idée de fréquentation .
ETXETIAR(A) nominal : locataire ou fermier

Le résultat de ces suffixations est le développement du lexique par création de nominaux lexicaux nouveaux .

Suffixes fonctionnels

Ils ont pour but de conférer l'autonomie au nominal(lexical ou grammatical) auquel ils s'accolent ; autrement dit , ils marquent la relation de ce nominal avec le reste de l'énoncé ; ils indiquent que le nominal remplit une fonction déterminée dans la phrase .

Ils sont donc fondamentalement différents des suffixes de dérivation et leur nombre est beaucoup moins grand ce qui nous permettra d'en fournir la liste .

Un certain nombre d'entre eux figurent dans les grammaires sous la rubrique "déclinaison" les autres sont épars dans les différents chapitres de ces ouvrages . Sous rubrique :"déclinaison" nous trouvons :

K ,Z,N,TIK ou RIK,RA ou RAT,KO, EN, I EKIN,TZAT . Leur appellation est connue bien que faisant l'objet de quelques variations d'un auteur à l'autre .

Nous y ajouterons RAINO à l'encontre de certains qui estiment inutile de l'ajouter à la liste des " cas" sous le motif que RAINO c'est RA + INO . RAINO peut se définir : limitatif (jusqu'à) et c'est à juste titre que l'abbé Arotçarena le place dans sa liste des " cas".

Nous y ajoutons aussi KOTZ et KOTZAT qui sont des prolatifs comme TZAT ~~KATIS/BATIS~~ mais batis à partir du "génitif" en KO .

Autres suffixes fonctionnels qui ne sont pas considérés par les grammairiens comme marquant des "cas" :

KI (Manière) KA (manière) LA (manière) RO(période de temps) GANA ou GANAT , GANIK et GATIK .

Ganat et Ganik ne sont que les suffixes de fonction allatif et ablatif auquels s'ajoute la particule GAN. Pourquoi au lieu de les appeler post-positions ne pas les considérer comme des suffixes de fonction ??

Il faudrait maintenant prendre chaque suffixe l'un après l'autre et déterminer ses incompatibilités et compatibilités avec la liste des formes données plus haut dans l'avertissement .

Mme N'Diaye dit par exemple :
KI compatible seulement avec les substantifs-adjectifs .
KA - avec tous les substantifs et radicaux verbaux
LA - avec les démonstratifs et l'interrogatif NOR
GATIK - avec tous les nominaux (mendiengatik)
GANAT et GANIK - seulement avec les noms propres de personnes ou les animés .

Notons que KI nous parait à la fois suffixe fonctionnel (ederki) et suffixe de dérivation (garratoinki viande de rat)

Notons aussi que les grammaires dans leurs tableaux de déclinaison font figurer en tête le cas qu'elles appellent "nominatif" et qui serait peut-être mieux appelé Passif ; Ce n'est que la suffixation fonctionnelle Zéro: Ø

Si les suffixes de dérivation ne peuvent semble t-il s'agglutiner qu'avec les nominatifs lexicaux les suffixes de fonction ont un champ d'action beaucoup plus vaste qui s'étend aux nominatifs grammaticaux (voir leur liste dans l'avertissement) et aussi aux auxiliaires mis au relatif et au complétif (formes en EN et LA)

Deux suffixes sont capables de s'agglutiner aux formes verbales nues des auxiliaires:EN (génitif possésif) et LA qui ne serait que l'allatif RA ;ainsi se forment le relatif et le complétif qui peuvent comme nous venons de le dire recevoir tous les suffixes de fonction(ex DENEKO)

Ce génitif en KO pouvant à son tour recevoir tous les suffixes de fonction :DENEKOTZAT : cette forme c'est DA + génitif possésif + génitif locatif + prolatif .

Dans la recherche des compatibilités il faut distinguer si le nominal est pourvu ou non de la détermination de nombre . C'est ce que fait en somme la grammaire classique lorsqu'elle dit : Tel pronom , tel adjectif se " décline " à tel ou tel cas , à l'indéfini , au sing. ou au pluriel . Mais le processus est inverse .

A ce point de vue , il est facile de voir que les suffixes fonctionnels peuvent être divisés en deux catégories .1°] Ceux qui sont compatibles avec le suffixe de nombre ,c'est à dire que l'on a :

Souche +suffixe de nombre + suffixe fonctionnel

Le suffixe de nombre et le suffixe fonctionnel sont le plus souvent fondus en une forme que les grammaires appellent déclinaison au défini singulier ou au défini pluriel .

Si au défini singulier, le suffixe A de nombre, se retrouve (sauf dans les cas locatifs) dans cette fusion ; il n'en est pas de même au défini pluriel dans lequel le suffixe de nombre AK disparait et est remplacé par l'élément E .

Il est interessant de lire ce qu'à écrit Gavel sur les formes de la suffixation des substantifs munis de la détermination pluriel . (page 53)grammaire)

Gavel pense que le suffixe de nombre était à l'origine non pas AK mais AG - le G étant devenu K en position finale parce que le Basque n'admet pas les explosives sonores à la fin des mots.

Et cet auteur explique l'évolution des cas actif et datif

Actif : à l'origine : Buru + AG(suffixe pluriel)+ E(lettre de liaison) + K (actif) :

BURUAGEK ---> BURUAEK qui évolue de 2 façons :

dialectes espagnols : BURUAK

dialectes français : BURUEK

datif : à l'origine:Buru + AG + I (datif)

BURUAGI----> BURUAI (là aussi, chûte du G intervocalique)

BURUAI-----> BURUEI , forme labourdine ,les permutations AI - EI étant très fréquentes .

Voici donc indiqués par Gavel la fusion des suffixes de nombre pluriel avec les suffixes actif et Datif .

J'avoue que les hypothèses de Gavel pour expliquer les autres cas dans leur forme actuelle, c'est à dire expliquer cet E signe de la détermination pluriel que l'on trouve à tous les cas du défini pluriel restent des hypothèses ingénieuses mais pas forcément convaincantes (lire le par. 64 de la grammaire Gavel)

2°] La deuxième catégorie de suffixes fonctionnels est celle de ceux qui sont incompatibles avec la suffixation de nombre . Ce sont :

IK (partitif) ,TZAT , KI , KA , RO , LA , KOTZ

COEXISTANCE DE PLUSIEURS SUFFIXES FONCTIONNELS DANS UN MEME SYNTAGME .

C'est ce que quelques uns appellent "surdéclinaison " terme que nous rejetons comme CAMPION .

En ce qui concerne tous les nominaux je crois que la règle est très simple :

Iº Lorsque le nominal ou mot-souche (I) est suffixé en EN ou KO il peut s'adjoindre un suffixe fonctionnel quelconque sous réserve de quelques incompatibilités à recenser par un grammairien .

petit exemple : 2 génitifs possésifs peuvent être agglutinés : GIZONARENARENA

2 génitifs locatifs ne peuvent jamais être agglutinés (comme le dit M. le Chanoine Lafitte on ne peut avoir BURUKOKO)

2º Lorsque le nominal ou mot souche est déjà"décliné",disons suffixé en Z , EKIN,EN,RA,RAINO,IK, N, TZAT, TIK ou RIK (élatif) , il peut recevoir le suffixe KO . Sont exclus de cette possibilité les souches suffixées au datif (I) à l'actif (K) et au génitif locatif (KO)

En ce qui concerne les formes verbales auxiliaires :

Toute forme verbale auxiliaire déjà suffixée en EN (ou N) (mode conjonctif) ou en LA (mode complétif) peut recevoir un nombre suffixe fonctionnel. (A vérifier)

La forme conjonctive ou complétive qui reçoit KO a le privilège de pouvoir à son tour recevoir un suffixe fonctionnel ex : DENEKORIK , DELAKOTZAT .

(sous réserves d'incompatibilités à déterminer)

On voit dans tout celà la place privilégiée tenue par KO .

Il faudrait voir de plus près ce que représente exactement ce suffixe KO et en discuter sur les points suivants :

Son nom tout d'abord : ne correspond qu'à un aspect très partiel de sa fonction ;mais évidemment là où Larramendy,nourri de lettres latines a dit Génitif on continue à dire "Génitif" .

(I) J'appelle mot-souche tout mot débarassé de son on ses suffixes fonctionnels
ETXE , BEROTASUN ,NAIZ ; DUZU ,XORIBURU sont des souches

Outre sa fonction de complément de nom (etxeko nausia) on le trouve suffixé à des substantifs sans qu'il leur apporte aucune idée de fonction : Nexkatoko (jeune fille) ref;DICT. LHANDE .

On le trouve avec des substantifs déjà suffixés pour former des"adjectifs relatifs"(expression employée par Ithurry) sans aucune idée de fonction. Ces adjectifs relatifs sont des nominaux .

ex urerainoKO (qui est jusqu'à l'eau)

On le trouve avec des auxiliaires déjà suffixés en EN ou LA (DENEKO DELAKO)

On le trouve suffixé à des post-positions BEZALAKO à des participes passés IKUSIKO DUT

On a l'impression que KO peut être considéré tantôt comme suffixe de fonction (ELIZAKO BIDEA) (EGITEKO,pour faire) tantot comme suffixe de dérivation en particulier lorsqu'il sert à créer des adjectifs relatifs .

On peut même dire que si on trouve une forme isolée(sans contexte)suffixée en KO on ne peut dire si ce KO est suffixe de fonction ou suffixe de dérivation

Si je vois ELIZAKO tout seul je ne peux rien dire de ce KO Si j'ajoute BIDEA : ELIZAKO BIDEA , KO devient suffixe fonctionnel . Reprenons ELIZAKO tout seul , si j'ajoute le suffixe fonctionnel I : ELIZAKORI ,KO prend la qualité de suffixe de dérivation,suivi d'un suffixe fonctionnel .

Reprenons encore ELIZAKO tout seul , la suffixation du déterminant A ou AK (qui ne sont pas des suffixes de fonction) donne à KO le caractère de suffixe de dérivation

ELIZAKOAK = les personnes de l'église,

Cette forme est un substantif dans lequel il n'y a aucune indication fonctionnelle vis à vis du reste du discours

Et si certains voient dans ce KO là un"génitif" c'est qu'ils se reportent à tort à la traduction française de Elizakoak,or le Français ne possède pas de mot Ad-hoc et utilise une sorte de périphrase avec la préposition "de" qui évoque en Français le complément de nom ou"génitif"

(De là à dire que le plus grand obstacle à la compréhension de la langue Basque c'est la grammaire Française.....)

Puisque nous sommes au chapitre de la coexistence de plusieurs suffixes dans le syntagme disons qu'il n'y en a jamais plus de trois,pratiquement .

DIRELAKOEKIN contient 3 suffixes

DIRE+LA+KO+EKIN (avec ceux dont on dit qu'ils sont ??)

Lafitte cite ETXERADINOKOAN comme une exception .

On ne peut être que stupéfait de lire dans les premières grammaires que le nominatif en basque comprenait six degrés .

Dans la "Gramatica escuaraz eta francesez composatua francez hitzunça ikasi nahi dutenen laboretan " de Harriet , on trouve l'exemple de sixième degré suivant :

AITARENARENARENGAINCACOAREARENAREQUIN

L'ineffable Diharce de Bidassouet reprend l'exemple à son compte . Lécluse pourtant sérieux se donne la peine de se faire l'écho de cette plaisanterie mais (heureusement !) il trouve qu'il s'agit d'une " pompeuse baliverne "

LES MOTS-SOUCHE Ne pourrait-on désigner sous le nom de mot-souche toutes les formes capables de recevoir suffixes ou préfixes ,celà pour la commodité du language .

Cette appellation ne préjuge absolument pas la catégorie à laquelle cette forme peut-etre rattachée (voir avertissement) ni le fait qu'elle peut contenir un suffixe de dérivation (c'est alors un dérivé) ni le fait qu'elle peut être un composé .

LES MOTS-RACINE On pourrait peut-être appeller ainsi les formes qui ne contiennent aucun suffixe de fonction, mais qui de plus ne sont ni des dérivés ni des composés .

On dirait ainsi IKUS est une racine . mais entendons nous bien ; une racine sur le plan synchronique qui seul doit être pris en considération .

On pourra objecter : la racine est"kus" c'est exact du point de vue de l'étude diachronique de la langue . Mais actuellement KUS n'a aucune signification et ne parait pas dans le discours . Dans toute tentative de nomenclature nous devons nous arrêter à l'élément de première articulation (terminologie Martinet) ou unité de signification minimale .

La signification minimale est bien IKUS ;

Si nous allons au delà nous avons des phonèmes ou unités de première articulation .

CONCLUSION

Toute langue comporte Iº un vocabulaire 2º Une grammaticalisation ou procédés utilisés pour marquer la fonction de chaque monème ou syntagme ,disons plus rapidement une syntaxe .

Sur le plan de la forme ne peut-on pas reconnaitre dans la langue Basque :

Iº Des formes verbales contenant des informations de temps et de personne .

Ces formes relèvent plus de la notion de flection que de celle d'agglutination . Lafon dans "remarques sur la phrase nominale en Basque BSL tome 47 I95I facs.I a bien souligné que les flexions de ces formes verbales diffèrent fondamentalement des suffixes fonctionnels . Son opinion rejoint celle de CAMPION .

2º Des racines (voir plus haut la définition synchronique de la racine . Ce sont des monèmes (terminologie Martinet)

3º des souches : monèmes ou syntagmes obtenus par dérivation ou composition

4º Des préfixes (dont nous n'avons rien dit dans cette note)

5º Des suffixes :

a) de nombre
b) de dérivation
c) de fonction

Ces derniers ont pour rôle d'indiquer la fonction des souches ou des racines

Nous pensons que tout monème , tout syntagme peut entrer dans l'une des cinq catégories formelles ci-dessus . Mais celà est évidemment à voir de plus près .

Sur le plan de la syntaxe la langue Basque est caractérisée par l'existence :

De forme verbales à rôle de prédicat ,autonomes par définition ,c'est à dire portant l'indication de leur fonction dans le discours .

De monèmes autonomes ,portant en eux même l'indication de leur fonction (atzo , hemen etc.)

De monèmes ou syntagmes dépendants qui doivent recourir aux indicateurs de fonction pour marquer leurs relations syntaxiques .

Des indicateurs de fonction dits "post-positions "

Des indicateurs de fonction dits "suffixes fonctionnels "

De suffixes de dérivation

De suffixes de nombre .

Il faudrait (s'assurer) que toutes les formes de la langue peuvent s'intégrer dans ce classement , sinon celui-ci est défectueux et doit être revu .

Notons que tant du point de vue forme que du point de vue fonction, on retrouve la notion de suffixe .

De toutes façons , je n'ai voulu dans cette note que proposer un cadre pour une étude des suffixes (étude que je suis incapable d'entreprendre) et essayer de fixer une terminologie .

A mon sens , (mises à part les formes verbales), le caractère essentiel de la langue Basque est l'existence d'un système de suffixation généralisé qui lui donne le caractère de langue agglutinante .

Et je pense que la méthode habituelle consistant à classer les relations syntaxiques en "cas" pour remonter à l'identification des suffixes ,qui jamais ne sont spécifiques de ces soi-disant cas , gagnerait à être remplacée par l'identification des suffixes suivie de l'étude de leurs fonctions .

C'est ce qu'à fait CAMPION,c'est ce que d'autres pourraient faire àprès lui (Beharbada)

J. GIENGER

Mai 1971

A Monsieur le chanoine Lafitte -

[illegible]

Gienger

LE VERBE INTRANSITIF BASQUE A LA LOUPE

ETUDE DES VERBES EGON ET IZAN

AU PRESENT

DES VOIX

NOMINATIVE ET DATIVE

AVANT - PROPOS

M. le chanoine Lafitte a consacré dans sa grammaire un chapitre à la structure des verbes forts intransitifs .

Nous n'avons voulu examiner ici que leur structure au temps présent en nous attachant à l'analyse comparée des formes ce qui ne pouvait se faire qu'en les groupant sous forme de tableaux .

Chaque tableau rassemble les formes à un seul participant (sujet + radical) et les formes à deux participants (sujet+ radical + datif) du type "nous sommes " et " nous lui restons " qu'une certaine tradition appelle "voix nominative" et"voix dative" .

Pour réduire les suffixes datifs aux seuls éléments qui ont pour fonction de représenter le complément datif nous avons isolé les affixes pluralisateurs qui leur sont souvent accolés.

Nous avons également isolé les lettres de liaison sans rôle fonctionnel .

Tout ce qui reste de la forme verbale lorsqu'on en a extrait les affixes représentant sujet et complément , les affixes pluralisateurs et les lettres de liaison ou euphoniques ne peut qu'appartenir au radical verbal .

L'identification de celui-ci n'est donc pas faite à priori , c'est la conséquence de la reconnaissance des affixes .

Nous avons utilisé à regret la terminologie habituelle qu'elle soit spéciale à la langue (verbes forts ,verbes périphrastiques) ou qu'elle utilise en en changeant souvent le sens (note I) des termes utilisés par ailleurs dans les grammaire française ou latine(voix, nominatif , datif etc .)

---

note I : C'est ainsi que la " voix" qui par définition signifie la forme du verbe indiquant le rapport du sujet avec l'action (sujet qui fait l'action , qui la subit , ou qui à la fois en est l'auteur et la subit) prend chez hes bascologues un tout autre sens et se rapporte au classement des formes verbales suivant le nombre et la qualité des affixes pronominaux qui y sont obligatoirement inclus .

LE VERBE EGON

A) Présentation du tableau

B) Analyse des formes et constatations

C) Tableau des formes au présent des voix nominative et dative .

A) PRESENTATION DU TABLEAU

Nous présentons un tableau rassemblant les formes des voix nominative et dative du temps présent qui rappelons le sont structurées ainsi :

Voix nominative : préfixe représentant le sujet + verbe
Voix dative : Préfixe représentant le sujet + verbe + suffixe représentant le complément datif .

A ces éléments s'ajoutent des affixes (tantôt suffixes, tantôt infixes dont le signifié interesse toujours le sujet pour en préciser le "nombre". Nous les appellerons " affixes pluralisateurs" adoptant ainsi la terminologie de l'abbé Arotçaréna .

Enfin ,on trouve éventuellement dans ces formes des lettres euphoniques .

Nous avons choisi les formes indiquées dans les grammaires ITHURRY et AROTCARENA parce que l'une et l'autre fournissent les tableaux complets des formes . Celles-ci(à une exception près concernant un suffixe) sont identiques dans les deux ouvrages .

Nous ne nous sommes pas servi des formes indiquées dans la grammaire Lafitte parce que cet ouvrage ne donne de tableaux que pour les formes nominatives . Il s'agit là d'une simple question de commodité car l'auteur donne bien les moyens de constituer les formes datives ; mais nous nous sommes heurté à certaines incertitudes sur le choix des éléments à combiner (seule notre ignorance de la langue en est la cause).

La première ligne donne la forme Arotçaréna ; la deuxième ligne la forme Ithurry , seulement lorsque celle-ci est différente ; la troisième ligne donne la forme du traitement respectueux ou vouvoiement qui ne concerne évidemment que les formes ne contenant pas déjà un affixe représentant la 2e personne. Les formes du traitement tutoyé étant construites de la même façon , nous avons jugé inutile de les reproduire .

La deuxième personne du singulier qui porte par définition la marque du tutoiement ne figure pas dans notre tableau .

Nous avons placé côte à côte les deux formes de la deuxième personne du pluriel,en effet les formes contenant le vous de politesse bien que supposant un sujet au singulier sont construites comme des pluriels .

A ce propos , regrettons la présentation de la grammaire"Ezkila" qui place les formes du "vous" de politesse après la première personne du singulier et qui traduit " zu " par le mot "tu" français .

A l'intérieur de chaque forme des barres obliques séparent les différents éléments (radical,affixes,lettres

euphoniques) .

Disons enfin que nous avons numéroté les formes de I à 42 .

B) ANALYSE DES FORMES ET CONSTATATIONS

L'examen du tableau que nous supposons sous les yeux du lecteur permet de constater qu'à toutes les personnes et aux deux voix nominative et dative la forme commence par une lettre en préfixe qui représente la personne du sujet :

N Iere sing. (je)
H 2ème sing. (tu). ne figure pas au tableau
G Ière plur. (nous)
Z 2ème pluriel (vous, plusieurs personnes et vous de politesse)
D 3ème; sing. et pluriel (il , ils)

Après la représentation du sujet vient celle du verbe marqué par un certain nombre de lettres que faute d'autre terme nous pouvons appeler "radical". qui en fait rappellent le verbe sous sa forme dite en général "infinitif radical" par les grammaires.

Ici , ce "radical" est AGO qui se mouille dans le traitement respectueux pour devenir IAGO

Après ces deux éléments les formes divergent . Au nominatif singulier il n'y a évidemment rien d'autre : N/AGO D/AGO .

Au Datif singulier on trouve immédiatement après la représentation du verbe, le suffixe datif .

Mais aux formes pluriel on trouve des suffixes que nous avons appelés " pluralisateurs" . Leur unique rôle est de préciser le "nombre" du sujet ? Ce sont :

ZKI spécial à la voix dative . Devant le suffixe TE il se réduit à Z . Exemples : formes Nº 40 , 4I , 42 .

ZI pour la voix nominative . Devant le suffixe TE , il se réduit à Z . Exemple forme Nº 5 .

TE En qualité de "pluralisateur" TE se rencontre dans les deux voix, dans les formes à sujet "vous" plusieurs personnes. Il indique qu'il s'agit de "vous" plusieurs personnes et non pas de "vous" politesse . Exemples : formes Nº 5 , II , I7 , 23 , 4I .

Le nominatif pluriel s'arrête à cette étape ; mais aux formes datives il s'ajoute les suffixes datifs .

A savoir :

T à moi
O à lui
GU , KU à nous
ZU à vous (politesse
ZUE à vous (pluriel)
TE à eux

Remarquons que Ithurry emploie TZU et TZUE au lieu de ZU et ZUE . C'est la seule différence qui sépare les tableaux d'Ithurry de ceux d'Arotçaréna . La sifflante est remplacée par une affriquée . (Voir grammaire Lafitte page 247)

On voit tout de suite que le suffixe TE a deux signifiés : pluralisateur comme nous l'avons vu plus haut , et ici indicateur de datif à la troisième personne du pluriel . Ceci explique la forme ZAGOZTETE (Nº 41) dans laquelle TE figure deux fois à titres différents . A ce sujet voir la remarque page 247 grammaire Lafitte.)

Enfin outre le"radical verbal" et les affixes on trouve dans les formes du tableau des lettres de liaison qu'il faut bien se garder de considérer comme appartenant à un suffixe quelconque .

Forme Nº II : A euphonique qui réalise la liaison entre T datif de Ière personne et TE pluralisateur du sujet .

Formes Nº I3 et I4 : K euphonique qui assure la liaison entre le radical et le suffixe datif de 3ème personne du singulier, O .

Certains auteurs ont imaginé,probablement pour des raisons pédagogiques de considérer les formes intransitives au datif comme composées d'un"temps radical" plus un suffixe datif .

Ce procédé offre l'inconvénient de dissimuler la structure véritable de la forme verbale .

Le"temps radical" de ces auteurs est un ensemble hybride comprenant un radical verbal , un préfixe sujet et parfois un morceau de suffixe pluralisateur ..... dont on retrouve l'autre morceau dans la rubrique des suffixes datifs .

Ainsi , je considère que les formes KO KIO KIZU KITZU par exemple n'ont pas à être considérés comme suffixe datif sous l'argument que accolées au"temps radical" on reconstitue la forme verbale dans son intégralité .....

A mon avis O et ZU ou TZU seuls (pour les exemples ci-dessus) sont les suffixes datifs .

En analysant la forme GAGOZKIZU comme formée du "temps radical" à la Ière personne du pluriel(grammaire Lafitte page 252) et du suffixe datif KIZU (grammaire Lafitte page 245) nous avons coupé en deux le suffixe pluralisateur ZKI en rejetant KI sur le datif pour créer la forme KIZU appelée pour la circonstance suffixe datif et en rejetant Z sur une forme appelée "temps radical " .

En fait GAGOZKIZU SE COMPOSE de :

G représentant le sujet Ière pers. plur.
AGO - le radical verbal
ZKI suffixe pluralisateur
ZU représentant le complément datif .

L'examen du tableau montre que ZAGOZTE signifie ou bien : vous(pluriel)restez ,ou bien : vous(polit.) leur restez (formes Nº5 et 40) . L'ambiguité vient de la double fonction du suffixe TE . Plus loin nous analyserons en détail cette forme,avec quelques autres .

Mais il se trouve qu'il existe au pluriel de la voix nominative d'autres formes de radical verbal que celles qui sont indiquées par Arotçarena et Ithurry .

En effet il existe une modification du radical AGO qui devient AU (chute du G et O se fermant en U) et un autre affixe pluralisateur DE qui remplace ZI .

Ainsi nous avons au lieu de GAGOZI, ZAGOZI, ZAGOZTE et DAGOZI les formes :

GAUDE , ZAUDE , ZAUDEZTE et DAUDE .

Ce sont ces formes nominatives qui figurent dans les tableaux de la grammaire Lafitte et de la méthode Ezkila . Elles sont probablement considérées par ces deux auteurs comme plus usuelles .

Elles ont en tout cas , l'avantage de faire disparaitre l'ambiguité de ZAGOZTE qui a deux signifiés.

ZAGOZTE (radical AGO) devient ZAUDEZTE (radical AU) et on ne confond plus "vous (plur.)restez " avec "vous (sg.) leur restez" .

L'emploi du pluralisateur DE n'est pas forcément lié au radical en AU puisqu'il existe une forme telle que DAGODE (grammaire Lafitte Nº 514).

Il serait interessant de connaitre l'importance relative ,la répartition géographique des formes GAGOZI etc. et ZAUDE etc. et de savoir quelle est la forme qui tend à supplanter l'autre .

Formes du traitement respectueux .

Notre tableau n'en contient que 16 puisqu'elles ne peuvent concerner les formes contenant déjà un affixe représentant la deuxième personne du sing. ou du pluriel .

En bon labourdin , Ithurry ne donne dans sa grammaire aucune forme respectueuse alors qu'il donne celles du tutoiement ; aussi avons nous tiré les notres de la grammaire Arotçaréna .

La construction des formes vouvoyées aux voix nominatives et datives des verbes intransitifs parait d'une logique sans faille et se résume ainsi :

Adjonction en suffixe de ZU à la forme nominative ou dative .

Préfixe sujet en Z au lieu de D aux troisièmes personnes .

Mouillure du radical (en ce qui concerne EGON) AGO passe à IAGO .

A signaler les aménagements euphoniques suivants :

Forme Nº 8 : A euphonique de liaison entre le suffixe datif T et le suffixe de respect ZU.

"" Nº 12 : même A euphonique et sonorisation de

l'occlusive T qui devient D .

Ayant passé en revue les éléments constitutifs du tableau ,nous pouvons maintenent sans hésitation analyser une forme quelqonque .
Voici quelques exemples .

Nº 33 GAGOZKITZUE

G : sujet à la première personne du pluriel
AGO : radical se rapportant au verbe egon
ZKI : pluralisateur du sujet
TZUE : Datif à la deuxième personne du pluriel , Vous , pluriel, par opposition à TZU ,vous singulier .

réalisation en langue française :
Nous vous restons (vous,plusieurs personnes)

Nº 23 ZAGOZKIGUTE

Z : sujet à la deuxième personne du pluriel , indétermination quand au "nombre" de ce sujet (vous plusieurs personnes ou bien vous une seule personne, politesse)
AGO : radical verbal
ZKI : pluralisateur du sujet
GU : datif à la première personne du pluriel
TE : pluralisateur du sujet spécialement destiné à lever l'indétermination du préfixe Z : il s'agit de vous plusieurs personnes .

réalisation en langue française :
Vous nous restez (vous , plusieurs personnes)

Nº 36 DAGOZKIZUE

D : sujet à la troisième personne , indétermination quant au"nombre" de ce sujet ("il" ou bien "ils")
AGO : radical verbal
ZKI : pluralisateur du sujet ,lève l'indétermination du préfixe D . Il s'agit de "ils" .
ZUE : datif à la deuxième personne du pluriel ,vous pluriel par opposition à "vous" politesse .

réalisation en langue française :
Ils vous restent (vous plusieurs personnes)

Nº 5 et 40 ZAGOZTE

Z : sujet à la deuxième personne du pluriel,indétermination quant au"nombre" de ce sujet (vous une seule personne ou vous plusieurs personnes)
AGO : radical verbal
Z : Nous savons que le pluralisateur ZKI spécial au datif et le pluralisateur ZI (voir plus haut) se réduisent tous deux à Z lorsqu'ils se trouvent devant TE , ce qui est le cas ici . Il y a donc une indétermination . Ce Z,ici peut représenter

ZKI dans un datif (dans une forme dative) ou bien ZI dans une forme nominative .

TE : Il s'agit soit du suffixe datif (à eux) soit du préfixe pluralisateur du sujet spécialement destiné à distinguer le vous de politesse du vous plusieurs personnes .

La forme ZAGOZTE peut donc être une forme dative ou une forme nominative .

Si le deuxième Z de zagozte est une contraction de ZKI nous avons affaire à une forme dative et en conséquence TE est un suffixe datif .

La réalisation française est : vous (politesse)leur restez.

Si au contraire le deuxième Z est une contraction de ZI nous avons affaire à une forme nominative ; TE ne peut donc être qu'un pluralisateur du sujet permettant d'affirmer que le premier Z représente le sujet : vous ,plusieurs personnes .

D'où la réalisation en français : Vous, plusieurs personnes,restez .

ZAGOZTE a donc deux"signifiés" et seul le contexte peut lever l'indétermination .

Comme nous l'avons dit plus haut , l'adoption au nominatif du radical en AU au lieu de AGO lève l'indétermination .

Remarquons que Ithurry et Arʎotçaréna en indiquant les formes en AGO dans leurs tableaux n'ignorent pas l'existence des formes en AU au nominatif . De même M. le Chanoine Lafitte ,bien sûr , qui place dans ses tableaux au nominatif les formes en AU n'ignore pas les correspondants en AGO . Mais seul M. le chanoine Lafitte explique son choix (voir grammaire page 250 remarque)

En vous reportant ci dessus aux analyses concretes des formes 23 et 33 vous pourrez constater que le suffixe pluralisateur ZKI est superflu parce que la pluralité est déjà marquée par le préfixe sujet G ou Z . ZKI n'a ici aucune valeur fonctionnelle .

Par contre dans la forme Nº 36 ZKI est parfaitement fonctionnel . Il lève l'indétermination du D , préfixe sujet .

---

9 bis

TEMPS PRESENT DU VERBE INTRANSITIF EGON

su jets ↓	Compléments datifs →	NERI(à moi)	HARI(à lui)	GURI(à nous)	ZURI(à vous, sing.	ZUERI(à vous, plur.)	HEIERI(à eux)
JE	1/ RESTE N/AGO idem N/IAGO/ZU	7/	13/ LUI RESTE N/AGO/K/O idem N/IAGO/K/O/ZU	19/	25 vous reste N/AGO/ZU N/AGO/TZU néant	31 vous reste N/AGO/ZUE N/AGO/TZUE néant	37 leur reste N/AGO/TE N/AGO/TE N/AGO/TE/ZU
IL	2/ RESTE D/AGO idem Z/IAGO/ZU	8/ MERESTE D/AGO/T idem Z/IAGO/T/A/ZU	14/ LUI RESTE D/AGO/K/O idem Z/IAGO/K/O/ZU	20/ NOUS RESTE D/AGO/KU idem Z/IAGO/KU/ZU	26 vous reste D/AGO/ZU D/AGO/TZU néant	32 vous reste D/AGO/ZUE D/AGO/TZUE néant	38 leur reste D/AGO/TE idem Z/IAGO/TE/ZU
nous	3/ restons G/AGO/ZI idem G/IAGO/ZI/ZU	9/	15/ lui restons G/AGO/ZKI/O idem G/IAGO/ZKI/O/ZU	21/	27 vous restons G/AGO/ZKI/ZU G/AGO/ZKI/TZU néant	33 vous restons G/AGO/ZKI/ZUE G/AGO/ZKI/TZUE néant	39 leur restons G/AGO/Z/TE idem G/IAGO/Z/TE/ZU
vous pol.	4/ restez Z/AGO/ZI idem néant	10/ me restez Z/AGO/ZKI/T idem néant	16/ lui restez Z/AGO/ZKI/O idem néant	22/ nous restez Z/AGO/ZKI/GU idem néant	28	34	40 leur restez Z/AGO/Z/TE idem néant
vous plur.	5/ restez Z/AGO/Z/TE idem néant	11/ me restez Z/AGO/ZKI/T/A/TE idem néant	17/ lui restez Z/AGO/ZKI/O/TE idem néant	23/ nous restez Z/AGO/ZKI/GU/TE idem néant	29	35	41 leur restez Z/AGO/Z/TE/TE idem néant
ils	6/ restent D/AGO/ZI idem Z/IAGO/ZI/ZU	12/ me restent D/AGO/ZKI/T idem Z/IAGO/ZKI/D/A/ZU	18/ lui restent D/AGO/ZKI/O idem Z/IAGO/ZKI/O/ZU	24/ nous restent D/AGO/ZKI/GU idem Z/IAGO/ZKI/GU/ZU	30 vous restent D/AGO/ZKI/ZU D/AGO/ZKI/TZU néant	36 vous restent D/AGO/ZKI/ZUE D/AGO/ZKI/TZUE néant	42 leur restent D/AGO/Z/TE idem Z/IAGO/Z/TE/ZU

↑ formes nominatives

← formes datives →

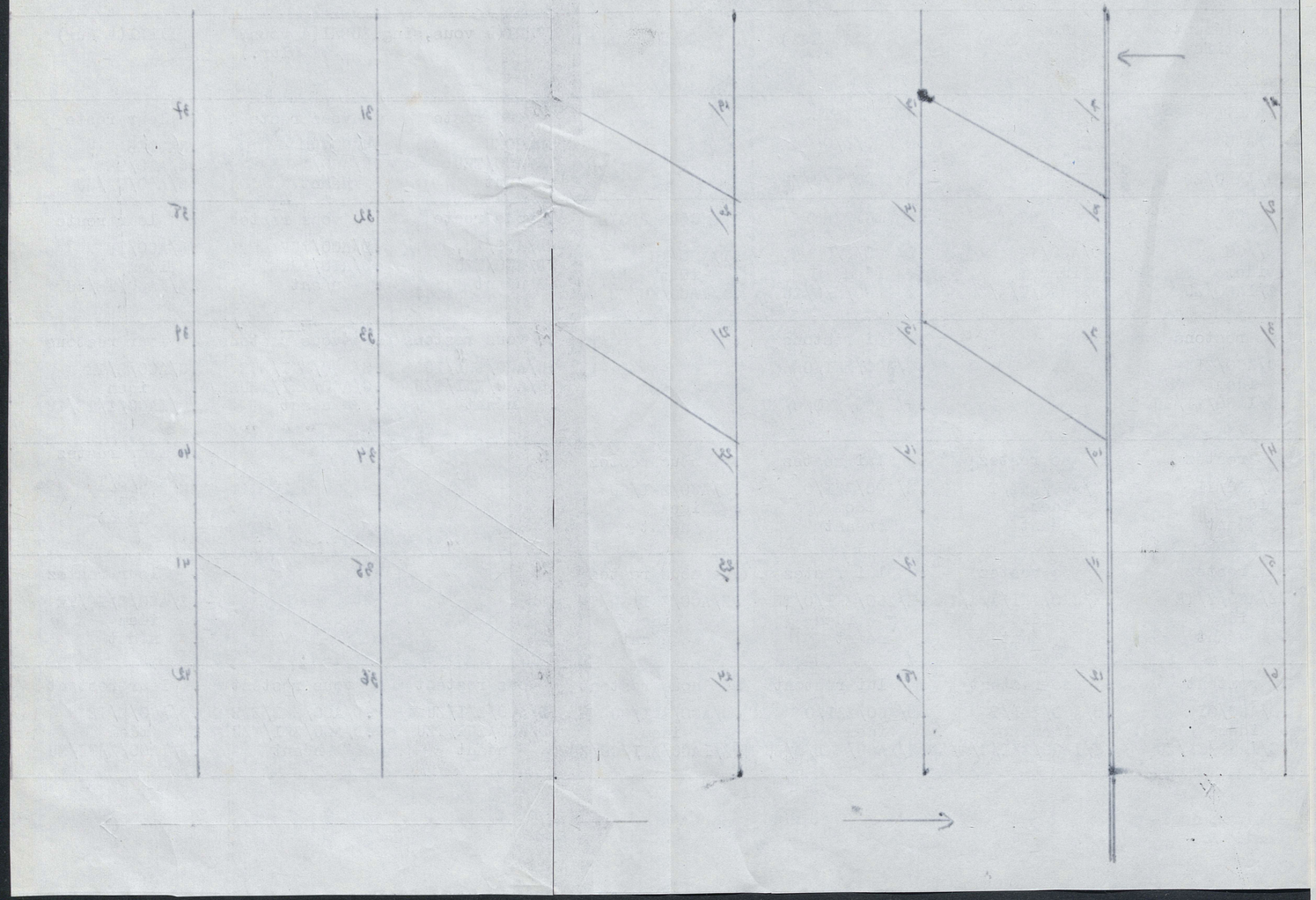

LE VERBE IZAN

A) Présentation du tableau

B) Analyse des formes et constatations

C) Tableau des formes au présent des voix nominative et dative .

A) PRESENTATION DU TABLEAU

Il est ~~répé~~ établi de la même façon que le tableau du verbe EGON . La première ligne , donc, donne la forme Arotçaréna , la deuxième la forme Ithurry,mais nous avons remplacé en troisième ligne le traitement respectueux par les formes de la méthode Ezkila qui en général sont bas-Navarraises, les deux premières étant plutôt labourdines .

Répéter ici les formes du traitement respectueux ne présentait pas d'intéret , en effet au nominatif , c'est le verbe avoir qui est utilisé et au datif la construction est exactement celle que nous avons déjà vue pour EGON .

Comme dans le précédent tableau nous avons cherché - par la séparation avec barres de fraction - à isoler sans ambiguité le radical , les affixes représentant sujet et complément , les affixes pluralisateurs et les lettres de liaison sans valeur fonctionnelle .

B) ANALYSE DES FORMES ET CONSTATATIONS

La structure du temps présent de IZAN est la même que celle déjà vue de EGON .
Voix nominative : sujet+radical
Voix dative : sujet+radical+complément indirect datif

Cette identité n'a rien d'étonnant ; il s'agit de deux verbes intransitifs comme le sont aussi EDIN , JOAN , IBILI , mais avec cette différence entre EGON et IZAN , que IZAN outre son sens verbal d'état (exister , se trouver , comme dans "heme(n) naiz") joue le rôle d'auxiliaire PUR dans des formes que traditionnellement on appelle conjugaison périphrastique. (note I)

J'ai dit auxiliaire PUR parce que IZAN en conjugaison périphrastique perd tout sens verbal (sens d'état) proprement dit pour n'être plus qu'un support modal , temporel , et de personne ; l'idée verbale se trouvant portée par les formes ~~impersonnelles~~ impersonnelles du type GAL-GALTZEN, -GALDU .

EGON par contre outre son sens verbal d'état peut jouer aussi un rôle d'auxiliaire mais en conservant un sens verbal ; ce n'est pas un auxiliaire PUR mais ce qu'à juste titre on appelle un SEMI-AUXILIAIRE .
Ex. : BEROTZEN NAGO

Ceci dit , venons en aux éléments qui composent le tableau du verbe IZAN (que nous supposons être sous les yeux du lecteur)

Au nominatif , mêmes préfixes ~~sujets~~ : N,D,G,Z,Z,D.

Par contre audatif , le D des sujets 3ème personne Sg.et Pl. est remplacé par Z . De sorte que nous avons à la voix dative :

pour EGON : N,D,G,Z,Z,D. préfixes sujets
pour IZAN : N,Z,G,Z,Z,Z. préfixes sujets

De tous les verbes intransitifs , à conjugaison "forte" (IZAN EDIN IBILI JOAN EGON et même ETORRI et JARRAIKI qui ont une conjugaison "forte" dative) IZAN est le seul où nous trouvons au présent de la voix dative le sujet représenté par un Z à la troisième personne .

Ceci est une exception curieuse à signaler qui a comme nous l'allons voir une conséquence sur la forme du radical verbal .

Note I : "périphrastique" voilà bien un terme propre à faire fuir les gens de bonne volonté. On ferait peut-être mieux de dire "conjugaison composée" par opposition à conjugaison simple . Gavel signale dans sa grammaire que le terme conjugaison simple a déjà été employé par des auteurs . Pourquoi ne pas y revenir .... Ce serait trop....simple .

Représentation du verbe :

Autant elle était simple pour EGON ;
(généralement AGO et quelquefois AU au nominatif pluriel)
autant elle se diversifie pour IZAN .

Au nominatif : AIZ (IZ en B.Nav.) ; A ; AR ; IR.
Au datif : ATZAI (ITZAI en B.Nav.) et AI .

Le"dispatching" entre les formes ATZAI et AI parait clair : AI apparait exclusivement lorsque le sujet est à la troisième personne (sg. ou pl.).

AI est une contraction , disons une"réduction"de ATZAI . Si cette contraction n'est pas nécéssaire pour le sujet à la troisième personne du singulier ;
(on peut imaginer Z/ATZAI/T ,Z/ATZAI/O etc. au lieu de ZAIT, ZAIO etc.) .....

.....Elle me semble indispensable pour le sujet à la troisième personne du pluriel .

En effet au lieu de Z/AI/ZKI/T , Z/AI/ZKI/O ;ils me sont , ils lui sont etc.

Nous aurions Z/ATZAI/ZKI/T , Z/ATZAI/ZKI/O etc. qui se confondraient avec les formes:vous sg. m'êtes ; vous (sg) lui êtes etc qui s'écrivent effectivement de la même façon.

Tout ceci vient de ce que au datif les trois personnes sujet : vous (sg) vous(pl) et ils,sont représentées par la même lettre Z .

Le verbe EGON (1) qui s'est donné un D (pour préfixe) au sujet à la troisième personne, a su éviter l'obligation de modifier le radical verbal,comme on a pu le constater plus haut .

C'est pourquoi le préfixe Z à la troisième personne, au présent de la voix dative, est une curiosité .

(de IZAN)

Les suffixes datifs :

Un coup d'oeil au tableau permet de constater que ce sont les mêmes que pour EGON .

Tout ce qui a été dit à leur sujet pour EGON reste valable

Les suffixes pluralisateurs : Là aussi ce sont les mêmes que pour EGON .

ZKI : figure dans toutes les formes de la voix dative y compris celles avec sujet " vous politesse" qui sont baties comme des pluriels . On trouve évidemment les réductions ZK devant un O et Z devant TE.

ZI :(même rôle mais pour la voix nominative) que nous avions vu dans le tableau de EGON,(GAGOZI , ZAGOZI, DAGOZI et ZAGOZTE ,dans cette dernière forme ZI est réduit à Z) ce suffixe , dis-je ne se rencontre dans le verbe IZAN au présent que dans la forme navarraise (Ezkila) Z/IR/E/Z/TE ; et encore est-il réduit à Z .

Aussi bien dans ZAGOZTE (vous restez) que dans ZIREZTE (vous êtes ,forme navarraise) ce ZI réduit à Z est

(1) Comme tous les autres verbes intransitifs, à part IZAN

pléonastique , le préfixe Z indiquant suffisemment le pluriel . D'ailleurs les Labourdins se passent fort bien de ce suffixe pluralisateur puisqu'ils disent : ZARETE pour "vous,plusieurs personnes, êtes " .

TE : lui aussi il joue pour IZAN le même rôle que pour EGON . Son double signifié (pluralisateur de sujet et indicateur de datif) qui avait ,nous l'avons déjà vu,amené la forme (Ithurry et arotçaréna) Z/AGO/Z/TE/TE(vous,pl. leur restez) amène chez les mêmes auteurs la forme :Z/ATZAI/Z/TE/TE (vous pl. leur êtes). Ezkila , plus élégant,écrit :

Z/ITZAI/ZK/O/TE,ne conservant qu'un seul TE et laissant au contexte le soin de lever l'indétermination qu'entraine cette suppression (voir formes Nº I7, 40 et 4I)

Pour la première fois , ce que nous n'avions pas vu dans le tableau de EGON , apparait pour IZAN la réduction de TE suffixe datif à E :

N/ATZAI/TE chez Arotçaréna
N/ATZAI/E chez Ithurry
(je leur suis)

Interprétation de la lettre E en suffixe dans les pluriels de la voix nominative :

Ce ne peut être que le suffixe pluralisateur du sujet TE réduit à E . Il se substitue ainsi au pluralisateur du sujet ZI qui avait été employé avec le verbe EGON (nominatif) et le radical AGO .(GAGOZI etc.)

On se souvient que le passage du radical AGO au radical AU entrainait la disparition du pluralisateur ZI et l'apparition du pluralisateur DE (GAUDE , ZAUDE etc.)

TE et DE,manifestement,ne sont qu'un seul et même pluralisateur du sujet . Une fois de plus ,permutation de l'occlusive sourde ≠ avec la sonore .

GARE,de la voix nominative, s'analyse ainsi:

G préfixe sujet Iè pers. du pluriel
AR radical du verbe IZAN
E pluralisateur du sujet , réduction de TE .

Je pense que cet E pluralisateur du sujet, n'est pas fonctionnel,qu'il est pléonastique,non seulement dans GARE mais aussi dans ZARE et DIRE, Car le G , le Z,et le D appuyé par le radical verbal en IR, indiquent suffisemment le sujet au pluriel .

Si cet E s'est maintenu c'est probablement pour des raisons phonétiques ; les "R" de Gare,Zare, Dire sont des "R" douces ; On n'imagine pas les formes GAR , ZAR , DIR dont les "R" deviendraient dures . il fallait une voyelle d'appui .

Remarques diverses :

forme Nº II (vous m'êtes)

La lettre A,entre le suffixe datif et le suffixe pluralisateur du sujet,est une lettre de liaison euphonique .

La forme Ithurry a réalisé la permutation sourde------> sonore du suffixe datif T .

La forme"Ezkila" a réalisé la permuta-

tion entre le pluralisateur du sujet TE qui partout ailleurs est en fin de mot , et le suffixe datif T . Phonétiquement la formule est heureuse ; elle économise une lettre de liaison .

Deuxième remarque : aucune des formes labourdines de notre tableau ne possède plusieurs signifiés ; tandis que , nous l'avons signalé plus~~x~~ haut page I4 , les formes navarraises Nº I7 , 40 et 4I sont semblables .

Z/ITZAI/ZKØO/TE.

qui peut signifier :
Vous (pl.) lui êtes
Vous (pl.) leur êtes
Vous (sg.) leur êtes

Je dois avouer que j'ai buté devant l'explication des formes navarraises Nº 37 à 42 inclus.

Tous les éléments de ces six formes s'expliquent aisément sauf la lettre O .

Il serait trop simple de dire que OTE que nous trouvons à la fin de ces six formes est le suffixe datif de 3ème personne du pluriel (à eux).

Nous n'avons rencontré jusqu'ici qu'un suffixe datif de troisième personne du pluriel; c'est TE ,pouvant se réduire à E , et avec possibilité de mutation Sourde ——→ sonore ; T ——→ D .

J'ai pensé que cette lettre O ne faisait que rappeler le suffixe datif de 3ème pers. sing.

Elle serait pléonastique , puisque là où "Ezkila" écrit NITZAIOTE , ZAIOTE , le Labourdin Arotçaréna écrit NITZAITE , ZAITE . Celà montre bien le rôle non fonctionnel de cet O .

A moins qu'il ne soit encore moins que celà , une simple lettre de liaison sans intention de rappel du datif O . Il permettrait au singulier la liaison entre I et TE à laquelle le Navarrais répugnerait ; et au pluriel, il permettrait la liaison du pluralisateur du sujet ZKI avec le suffixe TE (et celà entraine la chûte du I de ZKI

De toutes façons les formes Labourdines Nº 37 à 42 constituent un progrès vers la simplification . GATZAIZTE est plus simple que GITZAIZKOTE

On peut penser que les formes navarraises correspondantes sont archaiques .

---

15 lbs

VERBE INTRANSITIF IZAN — Présent

SUJETS ↓	NOMINATIF ↓	DATIF →					
		NERI (à moi)	HARI (à lui)	GURI (à vous)	ZURI (à vous, sing.)	ZUERI (à vous plur.)	HEIERI (à eux)
NI je	1 suis N/AIZ (I) idem idem	7	13 lui suis N/ATZAI/O idem N/ITZAI/O	19	25 vous suis N/ATZAI/TZU idem N/ITZAI/TZU	31 vous suis N/ATZAI/TZUE idem N/ITZAI/TZUE	37 leur suis N/ATZAI/TE N/ATZAI/E N/ATZAI/O/TE
HURA il	2 est D/A idem idem	8 m'est Z/AI/T idem idem	14 lui est Z/AI/O idem idem	20 nous est Z/AI/KU idem idem	26 vous est Z/AI/TZU idem idem	32 vous est Z/AI/TZUE idem idem	38 leur est Z/AI/TE Z/AI/E Z/AI/O/TE
GU nous	3 sommes G/AR/E idem G/IR/E	9	15 lui sommes G/ATZAI/ZKI/O idem G/ITZAI/ZK/O	21	27 vous sommes G/ATZAI/ZKI/ZU G/ATZAI/ZKI/TZU G/ITZAI/ZKI/TZU	33 vous sommes G/ATZAI/ZKI/ZUE G/ATZAI/ZKI/TZUE G/ITZAI/ZKI/TZUE	39 leur sommes G/ATZAI/Z/TE idem G/ITZAI/ZK/O/TE
ZU tu (Sg)	4 êtes Z/AR/E idem Z/IR/E	10 m'êtes Z/ATZAI/ZKI/T idem Z/ITZAI/ZKI/T	16 lui êtes Z/ATZAI/ZKI/O idem Z/ITZAI/ZK/O	22 nous êtes Z/ATZAI/ZKI/GU idem Z/ITZAI/ZKI/GU	28		40 leur êtes Z/ATZAI/Z/TE idem Z/ITZAI/ZK/O/TE
ZUEK vous (plur)	5 êtes Z/AR/E/TE idem Z/IR/E/Z/TE	11 m'êtes Z/ATZAI/ZKI/T/A/TE Z/ATZAI/ZKI/D/A/TE Z/ITZAI/ZKI/TE/T	17 lui êtes Z/ATZAI/ZKI/O/TE idem Z/ITZAI/ZK/O/TE	23 nous êtes Z/ATZAI/ZKI/GU/TE idem Z/ITZAI/ZKI/GU/TE			41 leur êtes Z/ATZAI/Z/TE/TE idem Z/ITZAI/ZK/O/TE
HEK ils	6 sont D/IR/E idem idem	12 me sont Z/AI/ZKI/T idem idem	18 lui sont Z/AI/ZKI/O idem Z/AI/ZK/O	24 nous sont Z/AI/ZKI/GU idem idem	30 vous sont Z/AI/ZKI/ZU idem Z/AI/ZKI/TZU	36 vous sont Z/AI/ZKI/ZUE idem Z/AI/ZKI/TZUE	42 leur sont Z/AI/Z/TE idem Z/AI/ZK/O/TE

(I) IZ en basse Navarre

CONCLUSION

L'analyse ci-dessus ne présente quelque intéret (encore qu'un bascologue doit la trouver bien banale) que si nous pouvons enntirer une conclusion en forme de synthèse .

Voici cette synthèse :

L'analyse nous a permis de constater que toute forme verbale intransitive est composée des éléments suivants :

A) Le radical verbal
B) Les affixes représentant les personnes "participant" à l'énoncé verbal.
C) Les affixes pluralisateurs .
D) Les lettres non fonctionnelles dites encore euphoniques .

A RADICAL VERBAL

Pour EGON , deux formes seulement ; AGO très généralement ,et AU éventuellement au nominatif pluriel .

Pour IZAN il est fort variable ; nous trouvons : AIZ (IZ) , A , AR, IR , AI , ATZAI (ITZAI)

En fait la lettre R , qui est douce disparait souvent dans la prononciation?. GARE ⟶ GAE

La variante du radical de EGON , AGO ⟶ AU constitue probablement une évolution progressive apparue postérieurement aux formes en AGO .

B AFFIXES REPRESENTANT CERTAINES PERSONNES DE DE L'ENONCE VERBAL .

Si les personnes ne figurent pas effectivement dans l'énoncé verbal, les affixes les représentent véritablement et jouent le rôle de pronoms . Ils méritent alors le nom d'affixes pronominaux "stricto sensu"

Si les personnes figurent effectivement dans l'énoncé verbal, il ne faut voir en eux que des "miroirs" dont on pourrait se passer .

Notons que toute personne représentée dans la forme verbale est appelée en style " Martinet " complément intégré (même s'il s'agit d'un sujet en terme classique)

Pour ce qui est des verbes intransitifs, les affixes représentatifs sont de deux sortes : Les représentants du sujet et les représentant du complément datif .

a/ Représentants du complément datif :

T K-N O GU ZU ZUE TE

Chaque personne (il y en a 7 avec le vous de politesse)a son suffixe datif propre .Celui-ci ne laisse planer aucune incertitude sur l'ordre de la personne (Ière , 2ème , 3ème) et son "nombre" .

b) Représentants du sujet

Ils ne sont que 5 alors qu'il y a 7 personnes différentes à représenter. Ce sont :

N H G Z D

Ces lettres sont affectées aux 7 personnes de la façon suivante :

Verbe EGON	Voix nominative :	N H D G Z Z D .
	Voix dative	idem
Verbe IZAN	Voix nominative	idem
	Voix dative	N H Z G Z Z Z

L'ordre adopté étant : Ière sg ; 2ème sg ; 3ème sg ; Ière pl. ; 2ème pl.(polit.) 2ème pl.(plusieurs personnes) 3ème pl.

Les préfixes N,H,G, tout comme les suffixes datifs,ne laissent planer aucune incertitude sur la personne qu'ils représentent .

Par contre le préfixe D a deux signifiés possibles et le préfixe Z quatre signifiés possibles . Les formes verbales construites avec ces préfixes seraient donc ambigües si n'intervenaient les affixes pluralisateurs

C) AFFIXES PLURALISATEURS

Ce sont , nous l'avons vu :

ZKI (ZK,Z) ,ZI (Z) , TE (E) et DE (E) .

Les formes entre parenthèses sont ce que j'appelle des " réductions"

Lorsqu'un affixe subit une réduction sans que son signifié soit changé (par ex. quand on passe de ZKI à ZK ou Z) cette réduction est due à des raisons phonétiques voire de simples habitudes . L'élément qui subsiste (Z,dans notre exemple) doit être considéré comme seul significatif .

Ainsi l'élément significatif de TE et de DE est la lettre E qui a un sens de pluriel . Le rapprochement avec l'élément E que l'on trouve dans les déclinaisons au défini pluriel s'impose . (Voir à ce sujet grammaire Gavel tome II Ier fascicule page 72)

Nous avons exposé le rôle de ces affixes pluralisateurs,pour les verbes qui nous occupent, en page 5 .

Il est bien certain que si la langue Basque avait réussi à se donner 7 préfixes représentatifs du sujet comme elle a su se donner 7 suffixes datifs , les affixes pluralisateurs eussent été inutiles et les formes considérablement simplifiées .

On touche ici du doigt un des aspects du caractère primitif et compliqué du système verbal Basque.

D) LETTRES DE LIAISON NON FONCTIONNELLES

Nous en avons trouvé deux dans nos

investigations : A et K elles n'appellent aucune remarque d'ordre général .

Cette synthèse de l'organisation du verbe intransitif au présent ,m'amène à penser , peut-être prématurément que la langue Basque présente des caractères archaiques ou si l'on veut de non- maturité .

En effet nous avons relevé :

Des formes verbales à plusieurs signifiés
Un suffixe (TE) qui a deux signifiés (datif et pluralisateur)
Deux préfixes qui ont,l'un 2 signifiés et l'autre quatre signifiés
Des suffixes qui placés dans une forme verbale ,ont tantôt un rôle fonctionnel indispensable tantot sont pléonastiques c'est à dire superflus .
Une lacune dans les préfixes sujets,rendant nécéssaire pour y porter remède ,la présence d'affixes pluralisateurs .

On peut penser que la langue Basque n'a pas encore assez évolué pour avoir eu le temps et de rejeter les formes superflues,les essais inutiles et de créer les formes nécéssaires pour lever certaines ambiguités

Ceci suppose qu'il y a eu et qu'il y a une évolution de la langue vers un perfectionnement ce qui n'est pas du tout prouvé . Si on rejette cette hypothèse il faut cesser de parler de caractères archaiques et de non maturité . Certes il y a une évolution , mais dans quel sens va t-elle ?

De toutes façons , il parait difficile de comparer l'évolution de la langue Basque à celle de langues qui se sont développées et se sont perfectionnées dans tout un contexte de civilisation (littérature écrite , enseignement systématique ,directives d'une autorité académique ou politique , existence d'une "intelligentia" , nécéssité d'exprimer des spéculations intellectuelles d'ordre scientifique ou philosophique etc.)

Cette conclusion se terminera donc par un grand point d'interrogation .

Novembre 1971

Tableau 1
textes
orientaux

	Dechepare ,orthogr. de 1545 Edition de 1874	Joannès Etcheberri de Ciboure Poésies de 1631,reproduites dans "impossible vencido". L'édition consultée estde 1729	Office de la vierge Marie de 1658 par Harismendi curé de Sare.Edition consultée: Vinson 1901 conforme à l'orthographe d'origine	Grammaire de Harriet. Edition de 1741 (dialecte de Larressore)	Chanson d'Etxahoun:Etxahunen bizitziaren khantoria(ouvrage consulté:thèse de doctorat de M.Harischelhar)	Un texte de Inschauspé,prêtre,rédigé en 1864,servant de préface à une édition du"Guéroco guéro"	Jean Barbier Contes édition de 1931	Jean Barbier ~~même texte publié~~ Article intitulé:Buhamiak.... publié dans "gure herria" Nº 3 1970	Chanoine Lafitte 1943. Petit livre intitulé: Hazila edo hilen Ilabetha	Chanoine Lafitte 1970 petit livre intitulé :eguberri aroa eskualdunen ohidiretan	J.Haritschelhar 1966 préface du livre"Oxobiren lan orhoitgarri zembait"	J. Haritschelhar 1971 article dans"Gure Herria" intitulé "Sallaberry eskualkantu biltzale"	Dassance 1971 Article dans"Gure Herria" intitulé:"JDJ Sallaberry nor zen ? "	Chanoine Grégoire Epherre 1971 Article dans "Gure Herria" intitulé:"JDJ Sallaberry eta ziberoko ahaide zaharrak "	Journal périodique " Herria" année 1971
H à l'initiale des mots	9,2%	10,5%	9,3%	13,8%	12,7%	7,4%	9,2%	6,1%	6,1%	8,4%	7,2	8.%	7,8%	8,9%	12,1%
H intervocalique	3,3	6,2	4,7%	3,2	3,	4,7	5,7	4,9	4,6	4,7	4,2	3,1	2,2	6,5	5,5
H après consonne	5,4	0.	4.	3,2	7,7	5,6	5,2	0.	4,2	0,1	3,2	0.	5,9	0,4	0.
Pourcentage total de mots portant la lettre H,par rapport au nombre de mots comptés	17,9	16,7	18.	20,2	23,4	17,7	20,1	11.	14,9	13,2	14,6	11,1	15,9	15,8	17,6
Comptage ayant porté sur	~~257~~mots 1.850	257	1.240	non noté	1.232	739	1.159	1.418	1.544	1.766	1.171	849	1.199	1.156	469

Observations: Harriet(grammaire):Nous avons choisi dans cette grammaire un texte de Robin curé de Villefranque et un texte de Darretche curé de Ciboure qui portent approbation de l'ouvrage.

Remarquons que cette grammaire porte un lexique Basque-français dans lequel on trouve :

69 mots commençant par HA
26 - HE
16 HO
10 HI
9 HU

Manifestement le scripteur de l'époque est incité à placer un H devant les mots débutant par le son de la voyelle A. Mais un tableau isolé comme celui-ci n'a aucune signification. Il faudrait faire chez les auteurs des dénombrements de mots commencant par le SON d'une voyelle. Noter ceux qui sont accompagnés d'un H à l'initiale et ceux qui en sont dépourvus . pour chaque voyelle faire la proportion avec H et sans H pour établir une sorte de facteur d'attirance pour le H celà pour chaque voyelle . Resterait à trouver une interprétation valable .

Lafitte (texte de 1970) : Ce facteur de 0,1% de H après consonne est représenté par trois mots: Belharrak ; Ithorrotzen et Orhoitu ~~Mitxelena~~

Mitxelena (texte de 1968) : Le pourcentage de H intervocalique (1,2 %) est représenté par 33 mots parmi lesquels douze "lehen" et cinq "zahar".

Lafitte (texte de 1943) : noter la persistance de la graphie CH au lieu de X . Le pourcentage de 4,2 pour les H après consonne représente 65 mots se décomposant ainsi : après T : 35 ;après R: 11 ; après K : 7 ; après N : 6 ; après L : 5 ; après P : 1 .

Observations (suite) : Chanson d'Etxahoun : sur les 38 mots comportant un H intervocalique (pourcentage 3%) on rencontre :Nahi et dérivés 15 fois behar : 4 fois ; Ihes,ohi,ahal,bihotz et lehen : deux fois chacun ; Nihau(moi-même) : 3 fois ; reste 6 mots employés chacun une fois .

Il est frappant de voir la place prise par Nahi dans les mots avec H intervocalique .

Jean Barbier 1931 (contes) : Le pourcentage des H après consonne (5,2 %) doit être considéré comme trop élevé par suite de l'abondance du mot muthil (et dérivés) dans les textes testés .

J. Haritschelhar : 1966 (préface du livre:Oxobiren lan orhoitgarri zembait) . La fréquence du mot Aphez rencontré douze fois est supérieure à la moyenne d'emploi de ce mot.Le pourcentage de mots avec H après consonne (3,2 %) doit donc être considéré comme un peu trop élevé .

Herria : Là aussi il faut tenir compte du sujet traité par le texte examiné . Sur 57 apparitions du H en tête de mot le mot Haur (enfant) est apparu 17 fois. Le pourcentage de 12,1 % trouvé pour les mots avec H à l'initiale est donc trop fort .

Tiddleson 4
Tex Tet
Osiem Tass x

LA LETTRE H
DANS LA GRAPHIE
DE LA LANGUE
BASQUE

Un étranger à la langue Basque ne peut qu'être frappé par l'extrême abondance de la lettre H dans les graphies de la langue du côté Français et par la rareté de cette lettre ,sinon ~~ø~~ son absence dans les graphies utilisées ~~ø~~ ~~ø~~ ~~ø~~ ~~ø~~ ~~ø~~ ~~ø~~ en territoire espagnol .

Ceci compte tenu d'une tendance récente à freiner l'usage du H coté Français et au contraire à le développer du coté espagnol suivant des critères auxquels nous ferons allusion par la suite .

Qu'il soit bien entendu que nous ne prendrons pas ici en considération la lettre H accolée à la lettre C pour représenter soit le phonème CH du français " chavirer" soit plus rarement le phonème K des mots issus du grec parvenus en Basque par l'intermédiaire du latin (ex: CHRISTO)

De telles graphies sont d'ailleurs abandonnées actuellement ,tout au moins en principe .

En somme nous n'envisageons ici que l'utilisation du H n'ayant pas valeur de phonème,car l'aspiration que pourrait représenter dans certains cas la lettre H ne peut être considérée comme un phonème.(Martinet:éléments de linguistique)

La surprise de l'étranger est d'autant plus grande ,que dans une langue romane comme le Français , le pourc entage des mots portant la lettre H peut-être évalué entre 0,8 et I % (note Nº I) compte non tenu évidemment des H qui liés aux lettres C , L , G , P , ont la valeur d'un phonème (note Nº 2) .

Tandis qu'en langue Basque (orthographe orientale) le pourcentage des H sans valeur phonèmatique atteint (voir le grand tableau annexé à la présente note) I5 à 20 % et même 23 % soit environ vingt fois plus !!

Note Nº I : J'ai moi-même procédé à un comptage sur un texte littéraire de 3.357 mots ; j'ai trouvé 0,86 % de mots portant un H non phonématique , c'est à dire non lié à une des lettres C , L , G , P . Dans ce texte Français, j'ai trouvé 24 H en initiale , 2 H intervocalique et I seul H après la lettre T

Note Nº 2 : exemple : CHAT , CHLORURE , MILHAUD (mouillure du L) GHETTO , PHYSIQUE .

Une telle différence qui peut laisser indifférents ceux qui y sont accoutumés me remplit d'étonnement .

Comment expliquer cette introduction massive de H non phonèmatiques dans la graphie côté "français"

Quand s'est elle produite ?

Comment expliquer la disparition des H dès la frontière politique franchie .

Y a t-il eu une époque où une telle disparité dans la graphie n'existait pas ?

Quelle a été au cours des siècles l'étendue et l'évolution du phénomène de l'aspiration ?

Quelles en sont aujourd'hui les limites ?

Dans quelle mesure l'aspiration lorsqu'elle existe ou lorsqu'elle a éxisté est-elle responsable de la présence de la lettre H non phonématique .

Cette aspiration a t-elle été définie autrement ~~définie~~ que par le moyen subjectif de l'oreille (les moyens d'études ad-hoc existent depuis la deuxième guerre mondiale)

Une évolution s'est-elle produite au cours de l'histoire dans l'importance de l'emploi du H coté français; augmentation ou diminution de l'emploi ?

Je n'ai trouvé aucune tentative de réponse dans les travaux des bascologues du temps présent ou passé .

D'ailleurs tous,du prince Napoléon à Azkué , de Campion aux contemporains paraissent identifier graphie H et phénomène de l'aspiration .

C'est la confusion habituelle entre parôle (réalisation phonique d'un instrument ou système appelé " langue") et écriture (code permettant le transfert de la "langue" du domaine auditif au domaine visuel)

Seul Gavel a dit quelque chose de valable sur ce sujet qu'il n'a fait cependant qu'effleurer .

Il a dit , et il faut le souligner :

" Dans l'état actuel de la science il serait peut-être prématuré d'affirmer que toutes les H du Basque sont adventices ; Il est incontestable cependant qu'un grand nombre le sont "

Ce mot"adventice"est remarquablement bien trouvé . Il veut dire des H qui n'ont pas de valeur phonématique ,ni de valeur d'aspiration . Il ne préjuge pas la raison de l'existence de ces H comme le ferait par exemple le terme"H étymologique".

Il n'est pas question de traiter ici du phénomène linguistique de l'aspiration en général et particulièrement en Basque . C'est là,tâche de phonéticien .

D'ailleurs cette note n'est consacrée qu'à la ~~étude~~ lettre H dans la graphie du Basque.

Il nous a semblé qu'avant de formuler des hypothèses relatives aux questions posées ci-dessus, il fallait faire un peu de statistique sur les deux plans synchronique~~s~~ et diachronique (bien que sur ce dernier plan nous soyons singulièrement limités; qu'est ce que 3 ou 400 ans dans la vie d'une langue .

Nous avons donc fait des comptages que nous aurions voulu faire porter sur un nombre de mots plus important .

A mon avis il existe en langue Basque , en adoptant le critère de la place qu'ils occupent, trois sortes de H

Le H à l'initiale
Le H intervocalique
Le H àprès consonne

Nous l'avons dit plus haut et nous le répétons sont exclus des comptages les H qui accolés au C traduisant la chuintante du mot "chat" français ou encore le "khi" grec (CHRISTO par exemple)

Les H dont nous avons entrepris le comptage avec le classement indiqué ci-dessus ne sont donc pas des phonèmes, même si on leur reconnait éventuellement une valeur indicative d'aspiration .

Nous avons cru utile de faire un tableau pour les textes orientaux et un autre pour les textes occidentaux .

Ce travail est terriblement limité et insuffisant~~e~~ ~~s~~ néanmoins il permet des observations interessantes .

A Textes rédigés coté espagnol ou par des basques espagnols

Ce tableau montre que le H n'a pas été utilisé depuis la moitié du I7ème siècle au moins.(Nous n'avons pu faire de comptages antérieurs à Micoléta(I653)

Actuellement les écrits populaires ne l'emploient pas tout au moins si l'on en juge par les comptages faits sur deux petits journaux. Mais il parait qu'il existe coté Espagnol des périodiques qui commencent à l'employer. Nous n'avons pas pu le vérifier .

Pour Mitxelena , on peut voir qu'en I968 il n'employait ni H à l'initiale (0,II %) ni H après consonne (0. %) et très peu de H intervocaliques (I,2 %)

Il serait interessant de savoir si depuis I968 Mitxelena a suivi les recommandations de l'aca-

démie demandant en somme de rompre avec la tradition en introduisant les H à l'initiale et les H intervocaliques .

Mais la dite académie par contre aurait demandé de proscrire les H après consonne , ceci ne concerne évidemment que le coté français .

Un petit livre imprimé en Espagne en I970 , intitulé " Batasunaren kutxa" rédigé semble t-il par des jeunes intellectuels sous le patronage de Mitxelena essaye de promouvoir un Basque unifié et adopte les recommandations de l'académie en particulier pour ce qui concerne la lettre H .

Sarasola comme on peut le voir dans les décomptes de la lettreHdans son texte [illegible] adopte vigoureusement les recommandations académiques (euskual litteraturen historioa, I970) . Chez lui le pourcentage des H à l'initiale est très élevé, bien plus que chez MM Lafitte ,haritschelhar, dassance ce qui est pour le moins surprenant de la part d'un basque occidental !

J'ajoute que si l'on peut dire (sous réserve de la toute récente orientation, qui parait le fait des intellectuels plutot que du populaire), que le H est inconnu en Espagne ,il faut tout de même préciser qu'on peut le rencontrer dans les oufrages du I7 ème et I8 ème siècle.

Ainsi j'ai trouvé dans l'édition de I790 des exercices de St. Ignace 2 fois la lettre H pour un examen d'une centaine de pages :"Hospitale" et "humildade".

Ces H là , sont des décalques du latin .

Chez Larramendi (El impossible vencido) j'ai trouvé : hiru , hirueun,hiruoguei et autres composés avec hiru ; Zuhaitz , Nihor ; je dois dire que je n'en ai pas trouvé d'autres malgré mes recherches .

Chez Micoleta (orthographe de I653) j'ai noté les textes suivants dans la partie conversation :

Espagnol : Senor, las cinco yo las conte pero el relox y la manana no andan a una

Basque : Xauna ,nic bostac contanincean baya goxa ta herloxua estabilsas batera

et plus loin :

Esp. : De donde vua V M esta tapiceria

Basque : Nondic ysan ditu oren meçede orec tapiz hoc

Plus loin encore :

Esp: la calorado es caoba de la Hauana y esta negra ebano la blanca de marfil

Basque : Sur gorri au da Hauanako caobea balsau ebanua ta suria marfila .

Pour Herloxua et hauanako(ou Habanako) il s'agit du décalque de l'orthographe étrangère .

Pour Hoc ,je ne vois pas,un bascologue pourrait m'éclairer .

Dans une poésie de Pasquines de Tolosa de I6I9(voir textos arcaicos bascos de Mitxelena) on trou-

ve 2 mots avec H : horrec et hicaragoa.

Dans la poésie primée à l'occasion des " fiestas del corpus" de Pampelune en I6I0 on trouve : Habitua , honrratu , et hermitanuac .

(référence : textos arcaicos bascos de Mitxelena et Vinson R L Ph C I2 (I879) 367-37I)

Enfin dernier exemple de l'existence rarissime de la lettre H dans les graphies occidentales des I7 et I8 ème siècle :

Dans l'éloge funèbre de Philippe IV(I666) du père Francisco de Aleson (I26 mots) j'ai trouvé six fois la lettre H : Heriotzean(I fois) haren(3 fois) et Phélippea (2 fois). Ce dernier mot qui n'est que le décalque d'un nom propre étranger n'entre pas en ligne de compte puisque le H ici, en liaison avec le P sert à représenter le phonème F (voir Mitxelena textes.... Page I36)

En résumé , en cherchant bien,on peut trouver la lettre H coté occidental dans les anciens textes mais c'est tout à fait exceptionnel.

Voilà ce que je crois pouvoir dire au sujet des comptages effectués sur des textes d'origine occidentale .

B Textes rédigés coté francais

L'examen superficiel du tableau B montre immédiatement qu'à toute époque et chez tous les auteurs le nombre de H en initiale est très supérieur au nombre de H intervocaliques. La proportion peut aller de une fois et demie au triple .

Autre remarque : la chanson d'Etxahoun a la plus forte proportion de H après consonne .

quelques commentaires tout d'abord pour les contemporains

	Lafitte I943	Lafitte I970	Haritsch. I966	Dassan I97I	Dassan I97I	Epher I97I	herria I97I
Début de mot	6,I%	8,4%	7,2%	8 %	7,8%	8,9%	I2,I%
intervocalique	4,6	4,7	4,2	3,I	2,2	6,5	5,5
après consonne	4,2	0,I	3,2	0	5,9	0,4	0
totaux	I4,9	I3,2	I4,6	II,I	I5,9	I5,8	I7,6

Nous avons dit plus haut les raisons (voir le tableau) pour lesquelles le coefficient de I2,I % du journal Herria est trop élevé . Pour renseignements sur les textes choisis voir le tableau en question .

On peut constater que MM. Haritschelhar,Lafitte , Epherre et le journal Herria ont abandonné l'usage du H après consonne . Par contre M. Dassance n'a pas tenu compte de la nouvelle tendance et Le gérant du journal Gure Herria ne pouvait pas se permettre de la rectifier comme l'a été celle de feu Barbier .

Le nombre de H en début de mot aurait tendance à augmenter chez MM. Haritschelhar et Lafitte en supposant que les pourcentages indiqués en 1966 et 1971 pour le premier ,en 1943 et 1970 pour le deuxième soient suffisemment significatifs . Y aurait-il là une réaction non voulue évidemment à l'obligation de supprimer les Ph , Rh , Th qui fleurissaient il y a quelques années ??

Remontons dans le temps; nous trouvons Feu Jean Barbier :

	édition de 1931	Gure Herria 1970
H en initiale	9,2 %	6,1 %
H intervocal.	5,7 %	4,9 %
H après consonne	5,2 %	0. %
Total	20,1 %	11 %

L'orthographe a été évidemment corrigée par la revue,sans que d'ailleurs et sauf erreur,le lecteur en ait été informé .

Nous n'avons faute de temps relevé que deux textes du 19 ème siècle ; un de 1864 d'Inschauspé et un de 1834 . Ce dernier est le manuscrit d'une chanson d'Etchahoun (Etxahounen bizitzaren Kantoria). Le comptage a porté sur 1232 mots et pouvait présenter un certain intéret parce qu'il s'agit d'un souletin , que l'orthographe est certainement authentique et éminement populaire .

Le comptage de la chanson d'Etxahoun a donné le résultat suivant :

H en initiale :	12,7 %
H intervocal.	3 %
H après consonne	7,7 %
total	23,4 %

C'est le plus fort pourcentage total de mots avec H rencontré dans un texte ancien ou moderne, C'estaussi le plus fort pourcentage de H àprès consonne que nous ayons rencontré .

Remontant encore dans le temps nous avons examiné quatre textes anciens :

Dechepare de St Michel en cize
Joanès Echeberry de Cibourc
Harismendy curé de Sare (office de la vierge marie)
Harriet de Laressore (Grammaire)

Bien entendu les orthographes examinées sont celles d'origine .

Voici les résultats

	I545 Dechep.	I63I Etcheberri	I658 Harismen.	I74I Harriet
H endéput de mot	9,2%	I0,5%	9,3%	I3,8
H intervoc	3,3	6,2	4,7	3,2
H après cons.	5,4	0.	4	3,2
Totaux	I7,9	I6,7	I8	20,2

L'absence de H après consonne dans les poésies d'Etcheberry de Ciboure est curieuse. Nous avons fait les comptages dans l'ouvrage de Larramendy El imposible Vencido édition de I729 dans lequel ces poésies se trouvent reproduites. ¢¢/ Larramendy est peut-être responsable de la suppression des H àprès consonne mais on ne voit pas pourquoi il a laissé subsister les autres H puisque les graphies occidentales de cette époque ne comportent aucun H

Il faudrait bien sûr retrouver une édition originale de I63I . Mitxelena ne parle pas d'Etchaberri de Ciboure dans "textos arcaicos bascos" par contre Sarasola le mentionne dans son "Euskual literaturaren historioa"

Si nous reprenons le tableau ¢¢/ d'ensemble des ouvrages examinés ,du coté français de I545 à I966 environ ,date de la nouvelle orientation de l'orthographe on constate une certaine constante des pourcentages de H. De ce point de vue , l'orthographe de la langue est donc fixé depuis au moins le I6 ème siècle.

Pour les autres lettres l'orthographe peut être qualifiée de fluctuante chaque ayant sa graphie particulière . Ithurry écrit encore en I895 : "Voilà l'orthographe que nous avons adoptée " (Grammaire)

Incidemment ,disons que les difficultés de lecture des anciens textes viennent d'abord d'un fait qui n'est pas particulier à l'écriture du Basque : c'est la confusion des lettres B,V et U .

Ensuite du fait qu'une lettre peut correspondre à plusieurs phonèmes et inversement ¢¢/ un seul phonème transcrit par plusieurs lettres

Dans les exercices de St. Ignace on lit : (I790) : ¢¢/¢¢/¢¢/ GUCIETAN , IGNACIO , CER,d'une part et d'autre part ECARRI ICUSI .

et encore GARBIRO et EGUITECO le G dur étant représenté tantot par G tantôt par GU.

Le ç du français"garçon"est rendu tantot par C (GUCIETAN)tantôt par Z (ZAUDE , GAUZAC)

A mon avis l'abandon au I9ème siècle de telles pratiques constitue le plus grand progrès qu'ait fait l'orthographe de la langue .

Mais ceci nous éloigne de l'objet de la présente note .

Les comptages de nos tableaux nous ont permis d'apprécier l'importance et la stabilité des H dans la graphie mais nullement de répondre à la question: Quelle est l'origine de ces H non phonèmatiques ?

Il existe des faits qui permettent d'expliquer l'existence d'un certain nombre sinon de tous les H intervocaliques .

Voir à ce sujet Uhlenbeck:"contribution à une phonétique comparative....." et aussi Azkué (dictionnaire ,lettre H)

L'amuissement de certaines consonnes K , G ,N ,R , L , a amené les scripteurs à supprimer la consonne qui avait disparu de la prononciation et à la remplacer(du côté français) par le H lettre non phonèmatique qui n'avait alors qu'un rôle de bouche-trou et certainement pas d'indiquer une "aspiration" . Il faudrait en effet admettre que cette aspiration a pris naissance avec la disparition de la consonne. A priori celà parait peu vraisemblable .

Il semble que du côté français il y ait eu répugnance à voir dans l'écrit deux voyelles côte à côte. Tandis que du coté Espagnol on a très bien admis ce voisinage .

De bons romanistes pourraient probablement donner la raison de ce fait ,certes,curieux .

Voici plusieurs exemples tirés la plupart de Uhlenbeck

anas (latin)----- anate----- ahate(B.Fr.) et ate(Guipuz.)
donum(lat.) ----- dohain(B.Fr.) et dosin(Esp.)
honor(lat.) ----- hohore
dinarius(lat.) ----- diharü (Soul.)
menace (Fr.) ----- mehachu (B.Fr.)
ines , iges (B.Esp.) ----- ihes (B.Fr.)
irurziri (Soul.) ----- ihurzuri (B.Fr.)
igar (sec)(Guipuz.) ----- ihar
ego (moudre)(Guipuz.) ----- eho (B.Fr.)
ziri(cheville) ----- zihi
belarri(B.Esp.) ----- beharri (B.Fr.)
megia (maigre) ----- mehia(B.fr) (voir note)
ago ----- aho(B.Fr.) et ao (B.Esp.) (voir note)
sagarroi(B.Fr.) ----- saharroi(B.Fr.)
zigor(verge) (B.Esp.) ----- zihor(B.Fr.)
legor(terre ferme)(Guip.) ----- leihor(B.Fr.)
erkatz(Lab.) ----- erhatz (Lab.)
abantsu ----- ahantsu

---

note : ces formes sont données dans le vocabulaire de Guilbeau;Donibanen dargaintzen molditzegian 1908 .

Pour les H à l'origine du mot,la raison de leur présence peut aussi venir de la disparition d'une consonne .

Uhlenbeck en donne plusieurs exemples :

Kaur (Roncal) ——— hau(Lab.) et au (B.Esp.)
Korri,korrek (Salazar) ——— hori , horrek(Lab.) et ori, orrek(B.Esp.)

Kura(Roncal) ——— hura(B.Fr.)

Il faut remarquer que chez les anciens auteurs on trouve les mêmes mots tantot avec H , tantot sans H à l'initiale . Azkué dans son dictionnaire à la lettre H en donne de nombreux exemples tirés des "refranes y sentencias" de I596 . Ulhenbeck donne plusieurs exemples tirés de Dechepare . Nous estimons inutile de les reproduire ici et nous renvoyons le lecteur à ces auteurs .

Cette liberté tendrait à montrer que les scripteurs ne sentaient pas l'utilité de la lettre H et que tout au moins à partir du I6ème siècle elle n'était qu'un ornement traditionnel du coté français , mais facultatif. L'aspiration n'a rien à voir me semble t-il dans l'affaire .

Voici donc expliqués la présence d'un nombre indéterminé de H intervocaliques et H à l'initiale .

Mais je crois que beaucoup d'autres H peuvent être expliqués par une raison beaucoup plus générale.

Les premiers scripteurs étaient tous des latinistes puisque l'enseignement se donnait en latin,véritable langue vivante; Placés devant le besoin d'écrire la langue pour des raisons diverses (messages,expression poétique etc.) ces scripteurs ont tout naturellement utilisé l'alphabet latin avec la valeur phonique que les lettres de cet alphabet possédaient en latin .

Incidemment remarquons que le K était pratiquement inutilisé en latin,cette occlusive sourde étant notée C ou Q. Il en est résulté que en basque le son K a été noté C ou Q . Celà explique l'absence de la lettre K dans les graphies d'autrefois .

Les scripteurs savaient que de nombreux mots sont passés du latin au Basque ; eux même (en particulier les gens d'église) ont dû en introduire un certain nombre . Il leur a paru tout simple de leur conserver une orthographe rappelant leur origine et en particulier la lettre H lorsqu'elle existait en latin . Remarquons que nos scribes , agents royaux et légistes ne se sont pas privés en France de pratiquer un étymologisme abusif !

C'est le cas par exemple des mots hospitale et humildade découverts dans les exercices de St. Ignace . On peut qualifier ces H d'étymologiques .

L'aspiration n'a rien à voir en la circonstance .

Pour approfondir la question sur ce point particulier, il faudrait recenser tous les mots basques issus directement du latin ou par l'intermédiaire des langues vulgaires ;confronter l'orthographe basque ~~xxx~~ en usage actuellement coté français avec l'orthographe latine ou vulgaire .

Si le H éxiste dans les deux graphies ; il n'y a aucun doute à avoir : il s'agit d'un H étymologique sans valeur d'aspiration puisque celle-ci avait disparu du latin depuis disons Ciceron .

J'appelle celà <u>un décalque d'orthographe</u>

Le décalque d'orthographe peut s'étendre à tout le système de graphie ; tout l'ensemble de la langue sera écrit avec l'ensemble du système en vigueur dans la langue parlée et écrite par le scripteur.

Ainsi un scripteur lettré en Français utilisera la graphie du français pour écrire la langue nouvelle qui n'a pas d'orthographe officielle comme le Basque.

Et si la graphie de la langue "donneuse" est incertaine , ou illogique on retrouvera dans la langue "receveuse" le même illogisme , les mêmes incertitudes .

C'est bien ce qui s'est passé il me semble du coté français dans les graphies d'autrefois .

Or les langues "donneuses de graphies" varient.Pour le Basque , ce sera le français , le gascon , ou le castillan . Ainsi s'expliquent les orthographes différentes de part et d'autre de la frontière

Voilà pourquoi le son OU comme dans caillou est noté U ou bien OU . Voilà pourquoi on emploie le c avec une cédille côté français tandis qu'on ne l'emploie pas du ~~c~~ coté espagnol.

Dans ces tentatives d'explication nous n'avons pas parlé des H après consonne (P,K,T,R,L,M,) dont les basques français sont friands ou plutot étaient , puisque l'académie les en a privés tout recemment .

C'est que , à vrai dire je ne vois pas d'explication . Ces graphies <u>à valeur non phonématique</u> n'existent pas en français , on ne peut pas les mettre au compte d'une langue "donneuse de graphie", sous réserve d'examen en ce qui concerne le gascon. Donc pas de phénomène de décalque .

Alors ? trace d'une aspiration qui a disparu partout en fait,sauf en Soule ? Ces H après consonne seraient ainsi la plupart,des lettres fossiles .

pour

Toujours au sujet des H àprès consonne , je note que Dechepare écrit le plus souvent APEZA sans h; alors que nos modernes écrivent volontiers APHEZA d'aucuns disent même qu'il s'agit d'un H aspiré .

Ce H de APHEZA ne peut être à mon avis considéré comme ayant eu à l'époque de Dechepare valeur d'aspiration ; On ne voit pas en effet pourquoi Dechepare n'aurait pas senti la nécéssité de marquer cette aspiration si de son temps , elle avait existé .

Pour nous résumer , nous pensons que la présence des H non phonématiques dans la graphie du Basque coté français peut s'expliquer :

I) Par la disparition d'une consonne amüie et son remplacement(par le scripteur) par la lettre bouche-trou idéale le h. Sans qu'il y ait dans ce remplacement une motivation phonétique .

2) Par décalque des orthographes latines et vulgaire lorque le mot "emprunté" contenait lui-même un H.

Si l'on songe que dans le vocabulaire Basque il y a 2/3 environ de mots " empruntés" on peut penser que cette explication vaut pour un nombre considérable de H .

3/ Par le maintien de routine des H qui pouvaient avoir marqué autrefois une aspiration existant dans la parole .

4) Par l'existence de H ayant valeur <u>actuelle</u> d'aspiration ,dans les endroits ou celle-ci existe encore dans la parole .

On pourra discuter tout à loisir sur l'importance relative des H des catégories 3) et 4) puisque non seulement nous ne savons rien du phénomène "aspiration" dans une perspective diachronique ,mais rien non plus de lui pour ce qui est du présent .

L'aspect purement acoustique de l'aspiration n'a jamais été étudié en Basque ; il serait possible de remédier à cette lacune en utilisant les moyens d'analyse modernes que les américains ont décrits pour la première fois en 1947 sous le titre " visible speech" . Je veux parler du sonagraphe dont j'ai vu fonctionner un exemplaire au laboratoire d'acoustique expérimentale de la halle aux vins à Paris .

Voir des reproductions de sonagrammes (plutôt médiocres) dans " les nouvelles tendances de la linguistique" de Malmberg P.U.F.

Ce n'est qu'une fois ces études physiques accomplies que nous pourrions (I)dresser des cartes

---

(I) peut-être mais pas certain. Qu'en pensent les phonéticiens ?

des isoglosses de l'aspiration ,pour chacun des mots essentiels de la langue .

Ayant déterminé DANS LA PAROLE l'importance de l'aspiration,nous pourrons alors par un examen de l'écriture voir dans quelle mesure elle a été traduite dans la graphie (en zône orientale) . Ainsi nous pourrons faire l'inventaire des H que nous avons classés ci-dessus en catégorie 4)

Celà dit , je me pose toujours cette question restée sans réponse :

Pourquoi les scripteurs ,qui de part et d'autre de la frontière politique étaient lettrés en latin et lettrés dans une langue romane (Français , gascon et castillan) ont ils réagis de façon si rádicalement différente au sujet de la lettre H ?

Septembre 1971

Essai de comptage de mots
dans le Basque parlé

Des comptages et inventaires de formes pourraient peut-être permettre:de préciser tout ce qui sépare le Basque littéraire , "rédigé' , de l'expression verbale spontanée;

d'établir une hiérarchie pratique entre des formes et des modes verbaux que les grammaires mettent sur le même pied

de décompter les mots "outils" dont la connaissance est indispensable ,

En somme de guider l'étudiant vers un"basque de base" permettant néanmoins de dire tout ce qui est nécéssaire dans la vie pratique.

Des comptages systématiques des formes utilisées dans le Basque parlé ne pourraient être pratiqués qu'à partir d'enregistrements sur bande magnétiques de conversations courantes prises sur le vif.

L'exploitation"en chambre"de ces enregistrements par des bascophiles compétents permettrait en outre d'accélérer l'établissement d'un atlas linguistique .(1)

A défaut de disposer d'enregistrements magnétiques, nous avons fait un tout petit comptage ,sans aucune conviction et sans aucune illusion sur sa valeur à partir de quelques contes transcrits par mayi ARIZTIA(Gure Herria I933-36) dits par trois locuteurs ,tous de Sare et agés respectivement de I4 , I8 et 82 ans .

Toutes ces transcriptions par Mayi Ariztia nous ont paru (autant qu'il nous est permis de nous en rendre compte) spontanées ,sans arrangement littéraire et reflètant assez fidèlement le discours parlé.

C'est pourquoi nous les avons choisies .

Voici le résultat de ces comptages :

(voir page suivante)

(1) en notant le lieu des prises de son

	Age du locuteur		
	82ans	I8ans	I4 ans
A : Nombre de mots inventoriés(B + C)	846	75I	850
B: Tous les mots sauf ceux de la catégorie C	685	6II	708
C: formes verbales contenant des informations temporelles et personnelles	I6I	I40	I42
D : nombres de formes différentes contenues dans B	263	I98	I76
E : nombre de formes différentes contenues dans C	5I	62	54
F : total du nombre des formes D + E	3I4	260	230
G : pourcentage des mots à sens verbal avec information temporelle et personnelle (C) par rapport au nombre total des mots(A).....	I9,I%	22,4%	I6,7%
H : moyenne de répétition des formes D , c'est le rapport B/D ...	2,6	3,I	4.
I : moyenne de répétition des formesE,c'est le rapport C/E ...	3,I	2,3	2,6
J: moyenne de répétition décomptée sur la totalité des mots c'est le rapport A/F	2,7	2,9	3,6
K: verbes forts employés avec leurs formes fortes	Joan Ethor Ibili Erran	Erran Ibili	Joan Erran Jakin

Ce tableau peut être commenté :

connaitre, Les mots ont été divisés en 2 catégories pour ~~[illegible]~~ la fréquence d'emploi des formes indiquant un procès(action ou état) . Peut-on en conclure que le locuteur de I4 ans dont la fréquence d'emploi est la plus faible (G) "économise" dans son discours les formes verbales parce qu'il les maitrise moins bien ?

Pour juger de la richesse du vocabulaire,

il fallait rechercher le nombre de formes différentes à l'intérieur des catégories B et C . C'est ce qui a été fait sous les rubriques D et E . On voit que le nombre de formes différentes (qui reflète la richesse du vocabulaire)augmente avec l'âge du locuteur , (rubriques D et F) .

Celà a priori n'a rien d'extraordinaire et c'était à prévoir . L'homme au cours de sa vie accroit son vocabulaire . Il y aurait à ce sujet un interessant travail à faire dans les écoles maternelles et dans les petites classes pour étudier la façon dont le vocabulaire s'acquiert à partir des premiers balbutiements .

Une statistique n'a de valeur que si on connait les règles de son établissement et ce qu'il y a exactement dans chaque rubrique . Je n'avais aucune directive et voilà comment j'ai pratiqué :

Dans la rubrique B j'ai mis les formes appelées radical verbal , nom verbal décliné à l'inessif archaique ,et participe. On y trouvera par exemple : Bazkal,bazkaltze,bazkaltzea,bazkaltzen, bazkaldu .

Dans la rubrique C il n'y a en fait que les auxiliaires et les formes fortes des verbes forts .

L'établissement des rubriques D et E c'est à dire le décompte des formes différentes m'a paru pouvoir etre imaginé de plusieurs façons et il fallait se donner une règle .

RubriqueE: Toutes les formes verbales ont été comptées comme formes différentes par exemple Zen , Bazen,zena,zela balimbazen

On aurait pu évidemment ici au lieu de décompter 5 formes différentes n'en décompter qu'une puisqu'il s'agit en réalité de formes verbales + des suffixes ou préfixes lesquels suffixes ou préfixes n'amènent pas d'information temporelle ou personnelle .

Rubrique D : Les différentes"déclinaisons " d'un même mot sont comptées pour une seule forme au sens de la rubrique D . exemple : exe , etxerik , etxerat,etxeraino sont comptés pour une seule forme .

Toutefois ce principe n'a pas été appliqué,ni aux différentes "déclinaisons" des démonstratifs parce que le radical est touché par ces déclinaisons qui peuvent peut-etre être considérées comme irrégulières ; ni aux différentes"déclinaisons"adverbiales de certains pronoms , et pour les mêmes raisons,ex : nun , nungo , nundik , norat , noraino , nola sont comptées pour six formes .

Bien entendu les mots obtenus par l'emploi sur un"mot souche" des suffixes dont la liste est donnée aux paragr. 82 à 85 de la grammaire Lafitte et que j'appelle suffixes lexicaux sont décomptés comme autant de formes différentes.

Une critique est à faire sur ce petit travail:
Je compare trois groupes de mots qui ne sont pas égaux en nombre . Il manque 100 mots environ au groupe de la jeune fille de 18 ans ; il est bien certain que dans la centaine de mots manquant des formes nouvelles seraient apparues .

Il reste à établir pour chacun des ages la liste des mots classés par fréquence d'emploi .

Voici le résultat :

82 ans		18 ans		14 ans	
eta	39fois	eta	61fois	eta	59 fois
zen	20	bat	41	erran	33
zuen	18	erran	32	asto	27
zion	17	eman	28	mutiko	25
bat	16	etxe	26	bat	23
hil	15	zen	20	eman	22
bere	14	egin	21	bere	21
mutil	12	behar	21	gan(aller)	18
erran	12	harek	18	ama	15
ziren	11	bere	17	makil	15
egin	10	zuen	15	orduan	13
général	10	nahi	11	etxe	13
jan	9	etorri	11	zen	11
eman	9	mutil	12	ostatu	10
ikuste	8	neskatxa	10	hasten	9
igan	8	mutiko	10	mahain	9
gan(aller)	7	zituen	10	seme	9
zituen	7	hartan	9	urre	9

La présence de noms de choses animées ou non dans de si petits inventaires n'a guère de sens ; ce sont des mots de circonstance. plus interessante est la fréquence des formes verbales et des mots outils .

On voit que eta , bat eman erran bere sont fréquents mais le petit nombre de mots décomptés enlève beaucoup de signification à ce tableau .

dernière constatation : dans les trois ensembles j'ai constaté que la forme HURA et ses "déclinaisons" était beaucoup plus employée que HAU et HORI dans la proportion d'environ 10 à 1 . Peut-etre est-ce parce que HURA démonstratif sert aussi de pronom personnel de la troisième personne .

Enfin je note que le nombre de formes nécéssaires pour raconter une "histoire" en basque est très peu élevé . Le locuteur le plus âgé qui a prononcé 846 mots n'a employé que 314 formes (compte tenu des règles adoptées pour les décomptes) .

Anglet le 2 janvier 1971

Nòtes sur

Iº La langue Basque vue sous l'aspect
de langue agglutinante

2º La lexicographie des formes à sens verbal
de la langue Basque

Anglet Mars I970

J. Gienger

La langue Basque vue sous l'aspect de langue agglutinante

On a dit qu'il y avait des langues agglutinantes,langues qui expriment les rapports grammaticaux par l'agglutination d'affixes aux racines,par opposition aux langues monosyllabiques comme le chinois,ou flexionnelles comme le latin .

Mais le linguiste MEILLET nous a précisé que cette classification n'avait " ni portée scientifique ,ni utilité pratique . Il est bien certain en effet,que toutes les langues sont d'un type intermédiaire entre ces trois classes .

Si le caractère agglutinant n'est pas un critère valable de classification des langues il est cependant tout à fait typique de leur structure et mérite considération lorsqu'on en constate l'existence .

Manifestement la langue Basque présente des caractères d'agglutination qui n'existent ni en latin ni en Français ,ni d'une façon générale dans aucune langue Indo-Européenne .

8888888888

En Français ,les mots: (je) chante , (nous) chantons,(nous) chantions , (vous) chantez,(vous) chanterez etc. comportent un radical : CHANT/ auquel s'ajoutent des sortes d'infléchissements,de flexions qu'on appelle déclinaisons . En Latin le phénomène est particulièrement net, il s'étend aux noms et aux adjectifs en fonction du rôle du mot dans la phrase . Ces déclinaisons marquent six fonctions ou "cas" .

Ceci dit,lorsqu'on parle de déclinaison au sujet de la langue Basque,il faut bien se rendre compte qu'il s'agit d'un phénomène tout à fait différent de celui constaté en Latin .

Et il me parait bon de souligner tout ce qui sépare la déclinaison latine de ce que,par commodité je suppose,nos auteurs appellent "déclinaison" dans la langue Basque.

En Latin les déclinaisons qui s'ajoutent au radical n'ont pas un sens spécifique ,ainsi la déclinaison en i peut indiquer un mot au génitif ou au nominatif ou bien encore au datif . Le génitif peut être marqué par une grande variété de déclinaisons ; ae,arum,i,orum,is,um,ium,us suivant la catégorie du mot et suivant qu'il est au singulier ou au pluriel. Au seul vu d'un mot décliné il n'est pas possible sans référence au contexte d'en déduire son rôle dans la phrase. Si je vois le mot ROSAE , je ne peux savoir s'il s'agit d'un nominatif pluriel,d'un génitif singulier ou d'un datif singulier .

Par contre en Basque,les déclinaisons ou comme nous verrons plus loin ,les"affixes fonctionnels " ont toujours la même signification casuelle quel que soit le mot auquel ces suffixes s'accolent . S'agissant de la langue basque ,ne disons donc plus désinences mais affixes,et plus précisemment"suffixes fonctionnels".

D'autre part , en Latin , ce à quoi s'accole la désinence n'a pas d'individualité,autrement dit, un mot fléchi(latin par exemple) n'a pas d'existence sans la désinence . Un mot latin c'est un ensemble de formes .

En Basque,au contraire,ce à quoi s'accolent les suffixes possède une individualité, un sens. Ce n'est plus un radical,c'est une racine qui peut être employée "nue" .

Alors je souhaiterais que les bascologues n'emploient pas les termes "thème" ou"radical" mais celui de "racine" . Peut-être aussi serait-il plus scientifique de ne plus employer l'expression " déclinaison" bien commode ce pendant, je l'accorde,et de la remplacer par l'expression "suffixation fonctionnelle" . De même l'expression "surdéclinaison" employée par le chanoine Lafitte dans sa grammaire

est peu adéquate dans une optique " agglutinante" . Cette "surdéclinaison" n'est que la présence côte à côte de plusieurs suffixes après la racine . Etchekori c'est Etche+suffixe ko, + ~~ffff~~ lettre euphonique R , + suffixe i .

Ainsi mettrait-on l'accent sur le caractère agglutinant du Basque et mettrait-on en relief le fait que cette langue est composée de racines et d'affixes .

Ces racines ne sont en elles même ni des noms ni des verbes ,ni des adverbes,ni des adjectifs ;disons qu'elles évoquent chacune une idée et qu'il faudra employer pour en transcrire le sens dans une langue indo-européenne tantôt un nom , tantôt un adjectif , tantôt un verbe ,tantôt un adverbe.

Il faut évidemment se défaire de cette propention toute naturelle chez ceux qui ont été nourris de grammaire Française, à vouloir classer les mots d'une langue en catégories appelées, nom,adjectif,etc

Certes en grammaire Française on accepte qu'un nom puisse sortir de sa catégorie ,comme la Seine sort éxceptionnellement de son lit, Alors on souligne le fait comme une chose notable et l'on dira : " le nom X est pris ici adjectivement....." .

En Basque il faut se garder de dire tel mot est un nom ,tel autre un adverbe comme on dirait qu'il y a dans un sac des billes blanches , rouges etc.

Nous disons donc racine évocatrice d'une idée et cette notion a bien été ressentie dans certains cas par les auteurs du dictionnaire Lhande-Lafitte mais il ne l'ont pas généralisée . On trouvera par exemple dans ce dictionnaire :

BIHUR II sens de retour
MARIA III idée de détrempement
MEDEA idée de correction
MINTZ II idée de language

Quand aux affixes leur sens est constant,leur variations de formes ne sont qu'apparentes soit pour des raisons d'euphonie

soit pour des raisons de prononciation locale . Je pense qu'on peut dire cela de tous les affixes qu'ils soient fonctionnels ~~ou~~ (K ,Z ,N ;RIK , RAT etc .) ou "de signification " .

C'est dans la définition suivante que je propose les expressions:affixes fonctionnels et affixes de signification.

Proposition de définition du caractère agglutinant du Basque :

La langue Basque utilise l'agglutination ~~pure~~ d'une part pour composer à partir de racines tous les mots dont elle a besoin ,d'autre part pour faire connaitre le rôle de chaque mot dans la phrase et ceci grâce à des affixes qui sont de deux sortes :

Iº des affixes fonctionnels peu nombreux(K,Z,N,RIK,RAT etc) qui sont en fait des suffixes . Ils marquent le rôle du mot dans la phrase .

2º Des affixes de signification (presque tous des suffixes) qui sont des "créateurs"de mots ; Notons que la liste de ceux-ci figure dans la grammaire du Chanoine Lafitte .

On notera que le mot "déclinaison " est écarté de cette définition .

J'ajoute que le caractère agglutinant de la langue Basque est marqué aussi par le grand nombre de mots constitués par la réunion d'un, non plus d'une racine avec un ou plusieurs affixes, mais de deux mots qui chacun séparemment ont une signification objective et jouent le rôle de nom , d'adverbe ou d'adjectif etc.

exemple : Aldare-Nausi . Malgré le trait d'union il s'agit bien d'un seul et unique mot .

Souvent la réaction d'un mot sur l'autre entraine une modification de la prononciation : Béhi+Alde devient Betalde,sans trait-d'union évidemment . La question trait d'union ou pas, est d'ailleurs secondaire, nous sommes là en pleine convention graphique .

En faisant plus haut la différence entre la déclinaison latine et la soi-disant déclinaison Basque, je

disais que les suffixes fonctionnels Basques ont un sens bien défini qui ne permet pas de confusion sur le cas dont il s'agit et celà contrairement aux désinences latines .

Cependant il me semble que voilà un exemple ou il peut y avoir confusion :

Si j'ajoute à la racine BURU le suffixe A indicateur du défini singulier puis le suffixe K indicateur soit du pluriel soit du cas actif ,j'obtiens le mot BURUAK et je ne sais pas si ce mot nouveau est un nominatif pluriel ou un actif singulier ; seul le contexte pourra me renseigner .

Comment expliquer celà ?

Peut-être peut on observer que les lettres a et k ne sont pas des suffixes fonctionnels ce ne sont que des indicateurs de nombre qui n'ont rien à voir avec le cas grammatical . Et il se trouve que la lettre k , en plus de sa fonction d'indicateur de nombre est aussi un suffixe fonctionnel (indication du cas actif) . Cela expliquerait l'indétermination .

Alors si on accepte cette manière de voir la langue Basque comporterait non plus deux sortes d'affixes (affixes fonctionnels,affixes de signification) mais trois sortes , à savoir :

I) Affixes fonctionnels ,peu nombreux

2) Affixes de signification très nombreux(voir liste dans grammaire du chanoine Lafitte ou dictionnaire Lhande-Lafitte)

3) Affixes de nombres . Ils sont deux: A et AK

8888888888

Toujours dans cette même optique agglutinante remarquons que l'expression " mot invariable" employée dans certaines grammaires n'a plus de raison d'être.

Voyons d'abord ce que sont ces mots dits invariables. Ce sont :

soit des mots racine au nominatif indéfini mais capables d'accepter des suffixes pour des significations nouvelles

ex : ORAI

soit des ~~variations de~~ mots-racine auxquels sont accolés ~~par adjonction~~ des suffixes fonctionnels ,

Ex : BAKARRIK qui est BAKAR au partitif , KONTRARA qui est KONTRA à l'adlatif en RA , BERRIZ qui est la racine BERRI au médiatif ,

soit encore des ~~variations de~~ mots-racine auxquels sont adjoints / ~~par adjonction~~ des suffixes de signification

Ex : ZUZENKI qui est la racine ZUZEN plus le suffixe de signification KI .

Dans une langue comme le Français, qui est langue flexionnelle , l'expression"mot invariable" se justifie parfaitement en effet on y trouve des mots qui ne se fléchissent pas; qui ne prennent ni la marque du genre ni la marque du nombre .

Mais me direz vous,en Basque aussi !

Oui , d'abord la marque du genre n'existe pas.Mais attention :

En Français il n'y a pas de forme indéfinie du nom comme en Basque ; cheval est un nom au singulier , chevaux le même nom au pluriel . Al et Aux sont les désinences d'un seul et unique mot . Le radical Chev/ n'a aucune existence réelle , ce n'est pas un nom ; le nom c'est cheval ou chevaux suivant qu'on y associe la notion d'unité ou la notion de pluralité . C'est en somme un nom multiforme .

En Basque le nom cheval c'est ZALDI sans indication de nombre c'est à dire à l'indéfini ; mot auquel peut s'accoler éventuellement le suffixe indicateur de nombre a (singulier)ou ak(pluriel) .

Puisque le nom Cheval/Chevaux est un seul et unique mot multiforme ou plus précisemment biforme, il est logique de dire qu'il est variable et que par opposition des mots tels que "donc" "par" "désormais" "jamais" etc qui sont monoformes , sont invariables .

L'adjonction d'un suffixe à ZALDI ne fait pas varier ce mot à proprement parler . Ajoutons un a , ZALDIA ~~C'EST~~ veut dire"Le cheval" et non pas cheval qui se dit toujours ZALDI .ZALDI est donc invariable comme tous les mots basques (1).

Si nous admettons le principe de la non variabilité des mots basques (la suffixation ne donnant que l'apparence de variation), il faut par voie de conséquence reconnaitre

(1) les verbes sont mis à part, encore qu'on puisse en discuter -

que l'expression " mots invariables" pour désigner les adverbes,les post-positions,les conjonctions comme on le ferait dans une grammaire française n'est pas justifiée .

888888888888

Poursuivons nos remarques toujours dans l'optique " agglutination " et parlons de ce que les grammairiens appellent les " formes verbales impersonnelles"

Admettons tout d'abord la définition de Maurice Grévisse :

" Le verbe est un mot qui exprime soit l'action faite ou subie par le sujet , soit l'existence ou l'état du sujet soit l'union de l'attribut au sujet . "

Ne peut on pas affirmer que seuls répondent à cette définition les mots appelés verbes forts et c'est parmi ces verbes dits" forts" que se trouvent les verbes UKAN et IZAN appelés auxiliaires dans la conjugaison périphrastique .

Cette conjugaison périphrastique comporte l'utilisation ou bien de racines "nues" c'est à dire sans suffixes ou bien de racines suffixées .

On sait que les racines "nues" peuvent traduire les notions de subjonctif d'intention (IKUS DEZAN) d'impératif (ETHOR BEDI) de potentiel (ITZUL BALADI) de possibilité (ETHOR DAITEKE) .

Et de ce fait les grammairiens parlent d'un " infinitif radical" par exemple PIPA , DEI , UTZ Etc alors qu'en fait , il ne s'agit là que de racines qui en elles même n'ont pas plus de valeur de verbe que de valeur de nom ou d'adjectif . Disons que ces racines ne sont que des évocateurs d'idées qui peuvent quelquefois se traduire en Français par une forme verbale Française . C'est tout .

ITZUL HADI par exemple pourra se traduire par la forme verbale française : reviens ; mais il n'y a aucun argument logique pour dire que ITZUL est un infinitif

La forme infinitive n'existe pas en Basque Pourquoi baptiser certains mots " infinitif radical " Tout ce qu'on peut dire c'est que ces infinitifs radicaux peuvent quelquefois se traduire par l'infinitif Français .

Après avoir parlé des racines nues passons à l'utilisation des racines suffixées en conjugaison périphrastique

Il y a d'abord celles qui sont suffixées en TZE ou TE et qui acceptent en plus tous les suffixes fonctionnels (K ,Z,N,etc) et les deux suffixes de nombre a et ak .

Ces différentes formes se traduisent en français soit par l'infinitif ,soit par un verbe à certains temps , soit par un nom , un participe présent etc . Les grammairiens appellent ces formes"infinitif nominal"ou"nom verbal" On pourrait au sujet de cette appellation faire la même remarque pour"l'infinitif radical" .

Quelques exemples d'équivalents français :
traduction par un nom :
(Orhoit) hiltzeaz (Souvenez-vous) de la mort
traduction par un infinitif :
(badaki) mintzatzen (il sait) parler
traduction par un verbe français au présent, imparfait ou conditionnel :
Ikusten (du) Il voit
Ikusten (zuen) Il voyait
Ikusten (luke) Il verrait

Dans ces exemples de formes verbales la partie " infinitif nominal " a été soulignée et on remarquera qu'à la suffixation en TZE ou TEcaractérisant"l'infinitif nominal" s'ajoute une suffixation fonctionnelle (en l'espèce Z et N)

Après les racines suffixées en TZE ou TE notons celles qui sont suffixées en TU DU ou I . Cette forme qui peut recevoir des suffixes fonctionnels est appelée "participe" .

exemple : de la racine HAR on tire la forme "participe" HARTU et si on y adjoint des suffixes fonctionnels on obtient des formes telles que HARTUZ ,HARTUREN , HARTURIK, etc . Les traductions en français se font en utilisant des adjectifs épithètes ou attributs , des noms , des infinitifs, des formes verbales au futur etc .

On voit que cette appellation de "PARTICIPE" est assez conventionnelle .

Résumons en disant que la conjugaison périphrastique du point de vue de l'agglutination est constituée par les auxiliaires UKAN , IZAN , EDIN accompagnés par des racines"nues" ou suffixées en T TZE TU DU et I .

Exemples :

IRAKUR ZAZU

SAGARRAK ONTUAK DIRE

IKUSIKO DU

(Etche huntan) EZ DA BIZILTZERIK

ZOAZI IKUSTERAT

Cette conjugaison comporte deux éléments :

- Un élement qui est une racine suffixée ou non qui renseigne ou qui indique la sorte d'action accomplie ou subie ou l'état du sujet .Dans nos exemples c'est : IRAKUR , SINESTEN , ONTUAK IKUSIKO , BIZILTZERIK ,IKUSTERAT . Mais ces racines à l'état isolé et en elles-même, n'ont aucune valeur verbale parce qu'elles ne donnent aucune information sur la personne qui fait ou subit l'action . Il n'y a pas contradiction entre dire que ces racines indiquent la sorte d'action accomplie et dire qu'elles n'ont aucune valeur verbale .
- Un élément qui renseigne sur la personne qui fait ou subit l'action ou celle qui est dans un état déterminé . C'est cet

élement là qui a une valeur verbale ; c'est un verbe fort et le qualifier d'auxiliaire c'est peut-être un peu minimiser son rôle .

Je me demande si le caractère "agglutinant " de la langue Basque ne mériterait pas d'être un peu mieux mis en valeur dans les études grammaticales .

Celà nécéssiterait sans doute l'étude d'un cadre mieux adapté que le cadre traditionnel de la grammaire latine ou française auquel sont habitués nos auteurs .

Dans cette grammaire sur mesures, seraient exclus les termes déclinaison , surdéclinaison ,mots invariables , infinitif, lorsqu'il s'agit de la langue basque ! La notion d'affixe serait considérablement étendue,l'aspect agglutinant mis en relief . En quelque sorte une grammaire de linguiste, plus qu'une grammaire de grammairien !

Pour conclure je dirais qu'insister sur le caractère agglutinant du Basque c'est mettre en relief l'extraordinaire mécanique de cette langue qui avec son organisation des verbes forts et son système de suffixation de fonction et de signification est d'un telle logique qu'on a peine à croire qu'elle se soit formée naturellement .

Au fond ceux qui prétendaient que le Basque était la langue du paradis terrestre étaient peut-être dans le vrai ! Ramener au divin tout ce qui dépasse notre pauvre entendement, n'est ce pas la plus sage des philosophies ?

88888888888888888

Au sujet de la lexicographie des formes à sens verbal de la langue Basque

La lexicographie des mots de la langue Basque presente certaines difficultés , les unes dues aux variations orthographiques,reflet des prononciations diverses, les autres au caractère agglutinant de la langue , et à l'existence de la conjugaison dite périphrastique .

Parce que les mots basques qui peuvent prendre une signification verbale n'ont pas de forme correspondant à l'infinitif français , on a convenu (sauf erreur de ma part) de désigner dans les lexiques l'équivalent des verbes français par la racine suffixée en TU ,DU ,I , (exemples : BILHATU , GALDU , IBILI) ou même par cette racine elle même lorsqu'elle ne peut comporter la suffixation TU ,DU ,I , (exemple : HIL , JAN , BETHE)

Les grammaires appellent cette forme le " participe " et on peut lire dans les lexiques Français-Basque :

VOIR ..... IKUSI
PRENDRE ..... HARTU
Etc .

Je ne vois pas la raison pour laquelle , convention pour convention , on n'utiliserait pas pour désigner l'équivalent des verbes français ,la racine suffixée en TE ou TZE appelée " infinitif nominal" ou"nom verbal " .

On aurait ainsi :

VOIR ..... IKUSTE
PRENDRE ..... HARTZE
Etc .

Peut-être cette dernière forme (suffixée en N) est-elle plus fréquemment traduite ~~du/ft~~ par l'infinitif du français que la forme dite "participe" ce qui pourrait justifier cette suggestion .

En fait que demande le lecteur d'un lexique Français-Basque ? Trouver en face du verbe français à l'infinitif les formes basques qui peuvent être considérées comme ayant un sens verbal dans certaines circonstances , soit qu'elles soient employées seules soit qu'elles soient accompagnées d'un verbe fort, dit auxiliaire.

Quelles sont donc ces formes qui peuvent servir soit seules, soient en liaison avec un des auxiliaires UKAN , IZAN , EDIN à exprimer une idée verbale d'action ou d'état (je ne parle pas des différentes formes des verbes forts qui elles ont toujours un sens verbal)

J'en vois trois : Ce sont les formes que les grammaires appellent "Modes non personnels", à savoir :

- l'infinitif radical qui en réalité est une racine nue
- le nom verbal ou infinitif nominal qui est en réalité une racine suffixée en TZE ou TE
- Le participe qui est en réalité une racine suffixée en TU , DU , I ,

Nom verbal et participe pouvant recevoir soit les suffixes indicateurs de nombre soit les suffixes que j'ai appelés"fonctionnels" .

On sait ,je l'ai déjà dit dans la note précédente que la forme dite infinitif radical peut se traduire par le subjonctif, l'impératif ou l'infinitif français .

que la forme dite nom verbal peut se traduire par l'infinitif ou certains temps du français

que la forme dite participe peut se traduire par un adjectif , un nom , un participe passé , un futur français .

Je pense donc qu'il serait bon pour donner l'équivalent d'un verbe français de mentionner dans les dictionnaires ces trois formes .

Exemples :

Tromper	:	ENGANA	ENGANATZE	ENGANATU
Monter	:	IGAN	IGAITE	IGAN

A noter que les dictionnaires latin eux aussi indiquent plusieurs formes verbales .

Il existe semble t-il ,dans les dictionnaires Basque-Français un certain flottement pour la désignation des formes qui peuvent avoir un sens verbal.

Je lis dans le dictionnaire Lhande-Lafitte (que je ne consulte jamais sans éprouver un sentiment de grand respect pour une pareille "somme") :

au mot GAINDI

..... 2º Déborder

..... tu , tze : Déborder

au mot BASA

Ombrageux , haur basa: enfant qui s'effarouche

..... tu ,tze : Devenir sauvage

A cette lecture on en déduit que les trois mots GAINDI ,GAINDITU et GAINDITZE peuvent dans certains cas avoir un sens verbal en l'espèce celui de " déborder "

Mais avec quel auxiliaire peut-on employer ces trois mots?DA ou DU ou les deux . Tout dictionnaire devrait fournir cette précision . Ici la question est peut-être superflue mais souvent elle est justifiée,car le sens peut en être changé

BASATU et BASATZE sont indiqués comme ayant une valeur verbale : devenir sauvage; mais BASA n'est noté que pour son sens adjectif alors que nous savons qu'il peut s'employer avec valeur verbale dans la conjugaison périphrastique . Là aussi pas d'indication sur l'auxiliaire que Basa, basatze , basatu peut supporter

Plus loin , au mot ONDAR on a noté les acceptations substantives , adjectives et au dessous on lit:

..... tu : échouer sur un banc de sable . Rien donc ici sur la forme ONDARTZE et sur le sens verbal que peut avoir la racine ONDAR employée seule ou avec un auxiliaire .

Enfin sous le mot ~~ONDA~~/ ONGI on lit :

..... tu : réparer

..... tze : Infinitif de Ongitu .

Manifestement , à en juger par ces exemples , la lexicographie du verbe Basque (ou plutôt des formes pouvant avoir une valeur verbale) est assez flottante .

Je suppose que nous ayons un mot-racine à définir, Il faudrait d'abord s'occuper des sens verbaux et à coté de la racine mentionner les deux autres formes impersonnelles exemple :

- AGÉR (Agertze , Agertu)

Puis indiquer les différents sens avec DA puis avec DU (le cas échéant évidemment) Ensuite indiquer des exemples avec Da et Du et dans les trois formes .

Reprendre alors le mot AGER

- AGÉR : idée d'apparition

et à la suite, toutes les suffixations possibles sans oublier si nécéssaire les formes en TZE ou TU lorsqu' elles peuvent avoir des significations <u>non verbales</u>

Toutes ces suggestions n'ont rien d'absolu et je me rends bien compte de leur faiblesse car je n'ai pas de cette langue Basque une connaissance suffisante

Que l'on y voie donc simplement une manifestation de l'intéret que je porte à cette langue et à ceux qui ont le bonheur de la parler .

Mr. Lehanoine Lafitte

LE SUFFIXE KO

HORS PROPOS

Ou contribution à ~~/////~~ l'histoire des études Euskariennes (période mythique)

Larramendi dans son "impossible Vencido" donne pour Bayonne l'étymologie suivante :
BAYA : baie ONA : bonne
D'où BAYONNE : bonne baie .

Le malheur c'est qu'il n'existe point de baie à Bayonne .

Lécluse , le distingué professeur de littérature grecque et de langue hébraique à la faculté des lettres de Toulouse a probablement cherché , en vain évidemment la baie imaginée par Larramendi .

De là à conclure que l'étymologie de Larramendi était inexacte il n'y avait qu'un pas qu'il a vite franchi . Il aurait pu s'en tenir modestement là....

Et que non .....Il lui a fallu lui aussi, donner dans le travers de son époque , enfourcher le dada de l' "étymologite" et voilà ce qu'il a trouvé :

" Pour moi ,écrit-il , sans avoir recours à ces étymologies forcées , j'aime mieux croire que les étrangers qui en entrant dans le pays Basque entendaient sans cesse répeter : BA YAUNA (oui Monsieur) auront simplement donné le nom de Bayonna à la principale ville de cette contrée "

Cette phrase a été prononcée par Lécluse dans une conférence donnée à l'académie des sciences inscriptions et belles lettres de Toulouse le 2-2-I826 .

Le suffixe KO se distingue de tous les autres suffixes fonctionnels par la fréquence de son emploi (I) ; par le fait qu'il peut s'ajouter à des mots ayant déjà reçu des suffixes de fonction ,à l'exception de l'actif(K), de l'inessif (N) et du datif (I) ; par le fait aussi qu'il n'a pas seulement ~~seulement~~ un sens fonctionnel mais un sens de dérivation ,car il sert à former des substantifs et des adjectifs .

Il est impossible de le définir d'un mot ; cependant les grammairiens ont proposé différents termes qui sont tous plus ou moins inadéquats .

Notons tout d'abord que le terme de génitif a été souvent employé et qu'il l'est encore dans maints ouvrages contemporains pour désigner les deux suffixes EN et KO .

Le dit terme qui dans nos grammaires françaises n'existe plus car il a été remplacé par " complément déterminatif de nom " ne recouvre qu'une des fonctions de la particule KO .

Il faut remonter à DARRIGOL pour noter une remise en question du terme :

" Quant à ce mot obscur de Génitif , nous l'avons maintenu dans notre tableau non sans quelque répugnance , en attendant que les grammairiens puissent le remplacer "(Darrigol-grammaire)

Si "génitif" est employé par Gavel , Lafon , et M. le chanoine Lafitte , jamais Ithurry , Campion et Azkué(Morfologia) ne l'ont utilisé , ni pour KO ni pour EN .

KO , puisque c'est de lui qu'il s'agit ici, est appelé génitif locatif par M. le chanoine Lafitte et l'abbé Arotçaréna (2) , génitif attributif par Gavel , suffixe dérivatif par Campion ,suffixe relatif par le prince Napoléon et "proverbal" par Azkué .

Encore , Gavel déclare t-il qu'il n'attache aucune importance à cette appellation : attributif , et s'il a choisi ce mot c'est pour distinguer KO de EN qu'il appelle "génitif déterminatif" .

(I) On pourrait même dire l'abus de son emploi .

(2) Arotçaréna s'est beaucoup inspiré de la grammaire Lafitte Il y a des concordances qui ne trompent pas .

Seul Azkué justifie son choix avec précision . Voilà ce qu'il écrit :

Como se ha Indicado alguna vez los relativos N y KO unicos que piden tras si un nombre o pronombre son proverbos o hacen veces de tales . Los verbos kuya ausencia suplen estas particulas son tener y estar conjugados , calquiera que sea la combinacion de los elementos que en su conjugation intervengan ,y relaciones con la particula N ya conocida . Andresen etxea es como andresek daukan etxea (la casa que tiene Andrès) . Orrko argia es como orr dagon argia(la luz que esta ahi) "

(extrait de Método practico para apprender el euskera ..... Bilbao 1896)

Et encore :

"(El suffixo KO) es un verdadero proverbo . Niganaiñoko bat(I) equivale a niganaiño heltzen den bat .

Et Azkué poursuit " dans Nigazko ardura alegi- (2)
nezkoak " les deux KO tiennent lieu des verbes DAUKEZAN et EGINDA .
Nigaz(daukezan)ardura aleginez(eginda)koak .
(los cuidados practicados con empeño que tienen para conmigo)

(extrait de la"Morfologia" 1905) .

De toutes ces appellations proposées par les auteurs : Locatif , attributif, relatif, dérivatif et " proverbal" je ne vois pas que celle d'Azkué soit à adopter plutôt que les autres . Au moins cet auteur a t-il eu le mérite de nous expliquer les raisons de son choix .

En ces matières , où la terminologie n'est pas bien fixée je crois qu'il faut faire très attention au choix de celle-ci et surtout s'efforcer de la justifier. Le lecteur,même si c'est un élève,devrait pouvoir"participer"(puisque le mot est à la mode), participer dis-je, à la démarche au cheminement intellectuel de l'auteur de l'ouvrage . Ce lecteur ne devrait pas/reçevoir l'enseignement comme une matière de foi .

Sans doute est-ce plus facile à dire qu'à mettre en pratique.....

A propos de démarche intellectuelle , j'ai cru voir chez Azkué une certaine évolution dans sa quête d'une définition du KO fonctionnel .

Dans son dictionnaire(dont la gestation est bien antérieure à I905 date de parution) il se contente de dire à l'article KO que ce suffixe est appelé "relatif" par Bona-

---

(I) Ni-ganat-raino-ko
(2) équivalent de Nirekin Nigaz=Nirekin

parte ,mais ne propose rien pour le définir .

Dans sa "Método pratico...." il emploie comme vu plus haut le terme de Bonaparte :"relativos" mais il expose que le puffixe KO peut etre remplacé par un verbe et il le qualifie de " verdadero proverbo" (I896)

Enfin dans sa " morfologia " il repousse le terme"relativos" et le remplace par le terme " proverbos"

" No poder acceptar la denominacion de relativo que dio a este el principe Bonaparte ni el de derivativo con que le designo un discipulo suye "

(Lequel disciple est peut-être Campion)

Laissons ces querelles de terminologie et abordons le sujet.

Voyons d'abord comment Azkué a classé les diverses acceptions du suffixe KO dans son dictionnaire (dont la gestation nous le répétons est antérieure à I905)
Voici la synthèse de l'article consacré au mot KO :

Iº Suffixe casuel qualifié de "génitif relatif" par Bonaparte . Il partage avec l'autre génitif N ou EN le privilège d'exiger qu'un nom ou un pronom le suive .

Le génitif KO indique le lieu ou le temps où quelque chose se passe .

Remarquons l'emploi du mot"génitif" qui n'est plus (sauf erreur) employé dans la "morfologia" .

2º Suffixe d'infinitif qui dénote le futur

3º Suffixe casuel de "noms propres de temps" qui signifie "pour" (beti , noiz , gero,egun ; egun avec le sens d'aujourd'hui .

S'applique aussi aux infinitifs verbaux moyennant la particule TE .

S'ajoute aux verbes conjugués moyennant le relatif N

Aux"noms communs de temps "(egun,jour ; goiz,matinée) on l'applique au moyen du suffixe RA

4º Suffixe diminutif : aitako:petit père ; etxako : cabane .

5º Suffixe quantitatif équivalent au suffixe KAL Gizon bakotseko : pour chaque homme .

6º suffixe qui exprime un métier :
arginko : métier de tailleur de pierre

7º suffixe qui dénote le " porté à " ou"afficionado" Ez eniz gaznakoa eta argikoa .

Nous avons lu attentivement l'article

KO du dictionnaire Azkué . En toute sincérité il y a peu de choses à en tirer , non pas au plan des nombreux exemples fournis,bien sûr, mais au plan grammatical .

Peut être est-ce en partie la faute de la traduction ou d'une terminologie désuète.

On remarquera la curieuse expression : "nom propre de temps" et "nom commun de temps".

Aussi n'avons nous ,ici,reproduit le classement d'Azkué que pour nous assurer de la façon dont cet éminent Bascologue,avait à la fin du I9 ème siècle,vu non pas la question du suffixe KO (Il faudrait pour celà lire toute la Morfologia) mais comment il avait pu énumérer les différents rôles du suffixe KO .

Ecartons de la liste d'Azkué les points 4º 6º et 7º parce que KO y a un rôle de dérivation .

Qu'est ce qui permet d'ailleurs d'affirmer que (pour reprendre des exemples d'Azkué) que le KO d'Etxeko (cabane) et le KO de Arginko (métier de tailleur de pierres) sont le même suffixe que le KO de Etxeko nausia ?

Beau sujet de discussion !

Pour essayer de voir ce qu'apporte le suffixe KO , nous avons relevé dans la grammaire Lafitte la plupart des phrases où se trouvent un monème ou syntagme porteur de ce suffixe . Puis nous avons essayé de classer ces phrases suivant la nature des mots porteurs dudit suffixe . Certes ce classement est arbitraire , on en jugera .

Ainsi nous avons obtenu un certain nombre de tableaux,que nous ne reproduisons pas ici,faute de temps;

Nous les avons examiné avec nos petites connaissances de la langue,pour voir ce qui pouvait rapprocher les formes d'un même tableau afin,pour chacun d'eux, de définir une des fonctions de KO .

Peut-être n'aboutirons nous qu'à des banalités, au moins celà nous aura t-il permis de nous approcher un peu plus de la langue .

Premiere liste : KO suffixé à des nominaux à thème nu c'est à dire ne portant pas déjà un suffixe fonctionnel .

47 exemples relevés tels que ceux-ci :

ORBE KARRIKAKO SEIAN au six de la rue Orbe

EHUNEKO BAT BAHARKO DUGU EMAN Il nous faudra donner une centaine de francs

IZIGARRIKO LAN travail formidable
NOLAKO AITA , HOLAKO SEME tel père tel fils
BIHAR-GOIZEKO BAZKARIA ~~LE/DEJEUNER~~ le déjeuner de demain matin ou pour demain matin
HARA ESKUALHERRIKO MENDIAK voilà les montagnes du pays basque

Dans ces exemples , le suffixe KO est suivi d'un substantif, il fait jouer au mot auquel il est suffixé le rôle de déterminant du substantif qui suit . On a l'ordre :déterminant-déterminé .

C'est peut être cette relation de détermination qui a incité Bonaparte à appeler KO:suffixe relatif .

M. le chanoine Lafitte signale quelques exceptions à l'ordre Déterminant en KO-déterminé (grammaire par. 809) :
Aita familiakoa ,le père de famille .
Question : Ne peut-on dire,Familiako aita ?

Quest-ce que cette détermination ?

La détermination apporte une information supplémentaire sur le nominal . Cette information peut porter sur la possession , l'espèce ou le genre ,la matière , le but , la destination ,la quantité , la valeur , la mesure , l'origine , la manière d'être,le lieu , le moyen , la cause,l'instrument , l'auteur , le contenu .

Si on admet que toutes ces informations peuvent etre considérées comme des qualités,on peut dire que les mots suffixés en KO sont des sortes de qualificatifs au sens très large . Je crois que nous pouvons prendre tous les exemples de suffixation en KO de la forme :déterminant-déterminé et dire : " Il ne s'agit pas de n'importe quel (ici ,le nominal déterminé) mais d'un..(ici ,le nominal déterminé)qui jouit de telle ou telle particularité , (qualité)

Mais l'examen de ces 47 exemples relevés dans la grammaire Lafitte amène à faire quelques remarques :

---- Azkué dans son dictionnaire dit : KO,suffixe casuel signifie "de" . En fait la relation déterminant-déterminé peut se traduire en Français de toutes sortes de façon

---- Certains mots avant suffixation en KO sont déjà des qualificatifs . La gramm. Lafitte (par 267) cite izigarri et gaitz en exemples et déclare que l'on peut dire lan izigarri et gizon gaitza c'est à dire: substantif + adjectif suivant la règle commune; '(déterminé+ déterminant).
Dans ce cas le substantif adjectif n'a pas besoin d'une

suffixation en KO ; pour acquérir un pouvoir de détermination,

L'adjectif est par définition un déterminant de substantif .

Si à cet adjectif on ajoute KO , on renforce son pouvoir de détermination comme le dit si justement M. le chanoine Lafitte (par. gramm. 267) ; mais alors on doit disposer les deux termes dans l'ordre:déterminant + déterminé c'est à dire l'ordre inverse que nous avions avec l'adjectif non suffixé .

Et la même grammaire donne pour équivalentes les deux formes Lan izigarri et izigarriko Lan .

Ce point mériterait d'être approfondi. Pour moi je ne pense pas que deux formes différentes puissent avoir le même signifié , sinon l'une est appelée à disparaitre .

Peut être y a t-il sur le plan stylistique une différence d'emploi .

Cette remarque est valable si les deux formes sont superposées sur un même territoire, mais il est bien certain que si deux formes différentes ont chacune leur territoire d'usage elles peuvent subsister toutes les deux avec un même signifié . C'est justement l'existence de plusieurs formes pour un seul signifié qui caractérise les différents "dialectes ".

Ceci dit ; la possibilité des deux formes, lan izigarri et izigarriko lan est elle valable pour TOUS les substantifs-adjectifs . La grammaire Lafitte est muette sur ce point .

Autre remarque : Dans le même par. 267 je lis : " Se placent indifféremment avant ou après Iº les adjectifs qui indiquent nationalité ou religion
ex: Eskual-herria "

La place de l'adjectif épithète n'est probablement pas indifférente ,l'auteur a voulu dire sans doute : avant ou après suivant les cas , *suivant les exemples* -

Mais ici je ne pense pas que nous ayons avec eskual-herria la forme adjectif+ substantif mais simplement un nom composé ; D'après le dictionnaire Lhande-Lafitte eskual n'est qu'une contraction de eskuara en COMPOSITION . Et eskuara signifie la langue basque eskual herria est un composé de 2 substantifs le premier signifiant langue basque et le deuxième pays

Eskualherria c'est le pays de la langue Basque

Je me demande si la notion même de Basque en tant qu'adjectif applicable à toutes sorte de choses est une notion qui existe dans la langue.

L'adjectif "basque" est une notion étrangère seuls existent l'eskuara (la langue basque) qui a fourni un dérivé : eskualdun (qui parle la langue B.) (1) et un composé:eskualherria: pays ou on parle la langue basque .

De même dans l'exemple suivant :
Liburu eskuara bat ; eskuara n'est pas un adjectif épithète.

(1) *plus exactement qui possède la langue basque*

et plutôt que de traduire par : un livre basque , je dirais un livre en (ou de) langue Basque .

Dans cette première liste, il faut remarquer l'exemple suivant :
HASPARNEKO MISSIONESTEN BURUZAGIA (le supérieur des missionnaires d'Hasparren)

Nous avons là une double détermination tout à fait dans la règle: déterminant en KO ou EN + déterminé . Hasparneko détermine le mot"missionnaire"qui lui même grâce au suffixe EN détermine le mot "supérieur"

Et ceci nous impose l'ordre des mots car (tout au moins je le suppose) MISSIONESTEN HASPARNEKO BURUZAGIA serait du charabia .

Conclusion de l'examen de cette première liste d'exemples : Une des fonctions de KO est de marquer une relation de détermination entre deux nominaux qui se trouvent côte à côte . Le nominal qui porte le suffixe KO détermine le nominal qui le suit (tout au moins en règle générale, car il existe quelques exceptions signalées par. 809 gramm. Lafitte)

Pour essayer de définir les autres fonctions de KO nous avons dressé une liste de 24 exemples toujours extraits de la grammaire Lafitte, dans lesquels KO se trouve suffixé à la forme dite participe passé en TU , DU , I .

Les participes passés en EN sont évidemment exclus de cette liste puisqu'ils sont incompatibles avec KO.

On a des formes du genre de celles-ci :

NOBAIT KAUSITUKO DUZU, vous le trouverez quelque part .
DOHATSU IZENDATUKO ZAITUZTE, on vous appellera bienheureux
EZ DUT HARTUKO ZEREN EZ DUEN GIDERRIK, je ne le prendrais pas parce qu'il n'a pas de manche .
EZ DUGU ARREN ONHARTUKO , nous ne l'accepterons donc pas .
EGITEN AHALKO DU Il pourra le faire .
BA NAKIEN EZ ZINUELA ONETSIKO , je (le) savais que vous n'eccepteriez pas
HURA HELDU DENO EZ OMEN DIRA HIGITUKO , Il parait qu'ils ne bougerons pas jusqu'à ce qu'il arrive .
Etc .

On constate que toutes ces formes de participes passés en KO font partie du prédicat verbal qui est un verbe périphrastique . La partie auxiliaire est située suivant la règle habituelle avant(forme négative) ou après(forme affirmative) le participe passé en KO

Il est facile de voir qu'ici KO n'a plus aucune fonction de détermination de nominal, Il est intégré dans la forme verbale et sa présence donne à celle-ci un sens de futur de l'action ou de l'état.

- ikusiko
- Ikusitako
- Ikusiriko ikusirikako

Ces deux fonctions (détermination et indication de futur) sont tellement étrangères l'une à l'autre qu'on peut se demander s'il s'agit vraiment du même suffixe et si une étude diachronique avec d'anciens textes ne révelerait pas une origine différente ayant abouti dans le présent à l'homonymie .

Je disais tout au début de cette note que peut-être on abusait de l'emploi des KO . On en met , j'ai l'impression, là où ils sont inutiles . J'en trouve confirmation dans cette liste de participes passés en KO; en effet M. le chanoine Lafitte cite l'exemple suivant : (chez les labourdins de la côte) Atzo Martinek aipatuko gizona (1) et souligne que le KO est inutile ; aipatu suffit .

Une troisième liste ,toujours extraite de la grammaire de M. le Chanoine Lafitte a été établie rassemblant les exemples de KO suffixé au nom verbal .

C'est à dessein que je n'emploie pas le terme infinitif nominal et j'ouvre ici une petite parenthèse.

Campion a dit : La langue Basque n'a point d'infinitif proprement dit ~~et Ithurry était du même avis~~ . Par contre Azkué utilise le terme infinitif pour désigner le radical verbal que Ithurry appelle infinitif capital .

Le mot d'infinitif pourrait à la rigueur s'utiliser pour désigner le nom verbal car c'est la forme qui se rapproche le plus de l'infinitif français ou espagnol mais je ne vois pas de raison valable de l'utiliser pour désigner la forme participe passé (ikusi) ou la forme radical verbal (ikus).

D'une façon générale il faut se garder de plaquer sur la structure du basque des termes littéralement importés d'autres langues et correspondant à des notions qui n'ont pas d'équivalent dans ladite langue basque .

En ce qui concerne les formes non personnelles du verbe (ikus , ikuste , ikusi) nous disposons de noms spécifiques qui peuvent parfaitement convenir : radical verbal , nom verbal , participe passé ; nous pouvons nous abstenir d'introduire le terme infinitif .

Dans cette troisième liste nous avons des formes telles que :

ERRAN DIOT HAREN LIBURUA HARTZEKO je lui dit de prendre son propre livre

BAKOTXAK IKUS DEZALA ZER DUEN EGITEKO que chacun voie ce qu'il a à faire .

EGIN BIDE BAT BADUZU EGITEKO ,vous avez un devoir à remplir

...EDO HOBEKI ERRAITEKO EZ DA ZILHEGI, ou pour mieux dire n'est pas permis .

KANTATZERAKO APAILUAK , les preparatifs pour chanter .

PARTITZEKO TENOREA le temps de partir

EZ GIRA GAI HEMEN AGERTZEKO, nous ne sommes pas dignes de paraitre ici .

(1) L'homme cité hier par Martin -

MANATU DUT JOAITEKO Je lui ai ordonné de partir
GOIZ GOIZA JINIK ? ?,EZ ZUEN KARROSAREN HUTS EGITEKO PERILIK
Arrivé de très bonne heure , il ne risquait pas de manquer
la voiture .
PIERRESEK ZION , EZ ZELA SOBERA SOLDADO , GAUAZ IBILTZEKO .
Pierre disait qu'il n'avait pas trop de courage pour voyager
la nuit .

Etc .

Il nous parait que dans tous ces exemples , le suffixe KO introduit l'idée de but ; dans des traductions littérales,on pourrait le traduire par pour .

En fait il se traduit par les propositions françaises: à , de , pour .

On retrouve ces propositions:à,de, qui sont des sortes d'outils passe-partout bons à tout dire et à tout faire ; et à ce propos je pense qu'il est inutile dans une grammaire - qui est une description de la langue - de partir de la préposition française en disant :

à se traduit de telle et telle façon en basque,
de se traduit de telle et telle façon en basque,(1)

Car on en arrive à accumuler une masse de constructions en langue basque,qui n'ont pas de rapports entre elles . La démarche inverse devrait plutôt être suivie :

Partir de la phrase basque , analyser son organisation , son génie et tout à fait en dernier lieu dire : on pourrait en français pour traduire l'idée qu'elle contient utiliser la phrase suivante,ou telle autre ou encore telle autre . Car plusieurs"traductions"sont toujours possibles, et c'est en celà que réside l'art du traducteur.....

Dans cette troisième liste,les mots suffixés en KO ne sont plus comme dans la deuxième liste partie intégrante du prédicat verbal . On peut les supprimer (avec leurs compléments) sans démolir la proposition .

Que le lecteur essaye de reprendre la liste d'exemples donnée plus haut en supprimant le nom verbal et son complément ; il verra que c'est très possible .

Les deux derniers exemples deviennent :

GOIZ GOIZA JINIK, EZ ZUEN PERILIK
Etant venu de bon matin , il n'y avait pas de péril .
PIERRESEK ZION EZ ZELA SOBERA SOLDADO .
Pierre disait qu'il n'avait pas trop de courage

KO peut aussi se suffixer aux

(1) toutes préoccupations pédagogiques étant écartées -

aux formes des verbes forts et des auxiliaires déjà suffixés en EN ou LA (modes complétifs en LA et conjonctif en EN)

Nous avons dressé toujours d'après la grammaire Lafitte une quatrième liste de II exemples portant ces formes . Citons en trois ici :

ATXEMAN EZ DUTALAKO DIRUA ,l'argent qu'ils n'ont pas trouvé, disent-ils .

JIN ZELAKO FAMAK KURRITU ZUEN , Le bruit de "qu'il était arrivé avait couru .

NAUSIAJIN DENEKO ZAURI (I);dès que le maitre arrivera,venez.

Certains disent que ces formes de complétif en LA et conjonctif en EN sont des formes déclinées à l'adlatif et au génitif "possésif" (EN).

" On dit Piarresen lana(le travail de Pierre) donc on dit aussi:egin duem lana (le travail de "il l'a fait " c'est à dire le travail qu'il a fait "

En ce qui concerne LA " Ce parait-être un suffixe adlatif "

(citations de la grammaire Lafitte)

On ne peut que prendre acte de ces interprétations .

Les exemples de complétifs suffixés en KO et conjonctifs en EN de la grammaire Lafitte sont en très petit nombre ; je ne peux qué reproduire ici ce que dit cette grammaire à leur sujet .

Le complétif en LA suffixé en KO

a)fait du verbe une sorte de complément de nom (ex: JIN ZELAKO FAMAK .

b) constitue un relatif " subjectif" (ex: EGIN DUTALAKO LAÑA ,le travail qu'ils auraient fait

Le conjonctif en EN suffixé en KO

a) signifie "sitôt que" ou "pour quand" (ex: IKUSI ZUENEKO,HIL ZUEN ERBIA ,dès qu'il eut aperçu le lièvre il le tua)

b) Peut servir d'ajectif (ex: JAKESEK ENTZUN DUENEKO ARRAPOSTUA , la réponse que fit Jacques,dès qu'il l'eut entendu)

(note : je ne vois pas ou se trouve l'adjectif)

Une cinquième liste a été constituée par des adverbes de temps suffixés en KO . La liste de ces adverbes de temps figure par. 349 à 353 gr. Lafitte .

Nous n'avons trouvé dans cette grammaire que les six exemples d'emploi suivants :

par.729) BIHARRAMUNEKO EGINA ZUELA

Il disait qu'il l'aurait fait pour le lendemain .

Par.699) ERRAN ZAUTAN BERE LIBURUAK BIHARRAMUNEKO BAZITUZ
Il m'avait dit qu'il aurait ses livres pour le lendemain .
Par. 727) BEHARKO EGINA DUT Il l'avait fait pour demain .
Par.729) BIHARRAMUNEKO EGINA ZUELA ERRAITEN ZUEN
Il disait qu'il l'aurait fait pour le lendemain
Par739) ERRAITEN ZUEN IGANDEKO EGINA ZUKEELA
Il disait qu'il pouvait l'avoir fait pour dimanche
Par.740) ERRAN DAUT EGUERDIKO EGINA DUKEELA
Il m'a dit qu'il peut l'avoir fait pour midi

Les adverbes sont les déterminants du verbe comme les adjectifs sont les déterminants du nom (I)

On voit ici que l'adverbe de temps suffixé en KO précède toujours le verbe qu'il détermine. On a donc encore ici l'ordre :déterminant en KO - déterminé comme nous l'avons vu dans la première liste , s'agissant de deux nominaux du type IZIGARRIKO LAN ou ETXEKO NAUSIA.

Mais de même que l'adjectif qui est par définition déterminant du nom , n'a pas besoin du suffixe KO pour remplir cette fonction ,à condition de respecter sauf exceptions, l'ordre déterminé-déterminant du type LAN IZIGARRIA ou ETXE HANDIA ? on peut se demander si le suffixe KO est bien indispensable pour marquer la détermination ,puisque , nu , en lui-même et par définition l'adverbe détermine le verbe . Si ce suffixe KO n'est pas indispensable, il faudrait , par analogie inverser l'ordre des termes et avoir : verbe déterminé - adverbe de temps déterminant ;

Par exemple au lieu de BIHARRAMUNEKO EGINA ZUELA on aurait EGINA ZUELA BIHARRAMUN .

Mais la disparition de KO si elle ne supprime pas la détermination supprime l'idée de futur l'idée de but traduite le plus souvent par la préposition"pour"

C'est tout ce que je peux dire sur les adverbes de temps suffixés en KO .

Nous avons dit en page 3 qu'une des originalités de KO était qu'il pouvait se suffixerà des nominaux ayant déjà reçu un suffixe de fonction . C'est un point que nous pourrions examiner maintenant .

Les nominaux suffixés en KO,avec lesquels nous avons dressé notre première liste(voir page 6) peuvent être considérés comme des déterminants du nominal qui suit : (Etxeko yauna) . Nous avons dit aussi qu'on pouvait les assimiler à des sortes de qualificatifs . Il est entendu que dans la terminologie habituelle et contemporaine ,on dit que ce sont des nominaux " déclinés au génitif en KO "

Arotçarena (grammaire) dit que ces génitifs en KO peuvent être considérés comme des adjectifs relatifs .

Sarako dit-il est un adjectif relatif . Il ajoute que lorsque ces nominaux sont déjà suffixés avec un suffixe

(1) Guiraud = Syntaxe du français (coll. que sais-je)

de fonction (uretik parex.) l'adjonction de KO en fait aussi des adjectifs relatifs .

URETIKAKO (qui vient de l'eau) est dit-il un adjectif relatif.

Nous trouvons aussi cette notion d'adjectif relatif chez Ithurry qui dit : Belhaunerainoko est un adjectif relatif .

C'est ici que KO montre son aptitude à se suffixer non pas seulement au nominal nu , mais au nominal déjà "décliné" . C'est une aptitude que ne possède pas le suffixe EN .

De toutes façons , que KO soit directement suffixé au thème nu ou au thème déjà porteur d'un suffixe de fonction son rôle de déterminant parait ne pas changer .

Dans ces trois formes :

MENDIKO BIDEA Le chemin de la montagne
MENDIRAKO BIDEA Le chemin "qui va vers la montagne"
MENDITIKAKO BIDEA Le chemin "qui vient de la montagne " Le premier terme qui peut être assimilé à un qualificatif ,détermine le second grâce à la présence de KO.

Les particules RA et TIK viennent s'insérer à l'intérieur de la forme MENDIKO servent à nuancer à préciser la détermination. Elles ne changent rien à la fonction de KO telle que nous l'avons exposée en page 6 (première liste) .

Mais tous les nominaux en KO , qu'ils soient de la forme à I suffixe (Mendiko) ou de la forme à 2 suffixes (urerainoko , uretikako etc.) peuvent se suffixer avec un suffixe de fonction,à tous les"cas" sauf avec KO (on ne peut avoir la forme .... KOKO) mais semble t-il seulement au défini sing. ou pluriel .

On a donc la forme :

Nominal+suff.fonc.+KO+suff.de nombre+suff.fonc.
ce qui donne par ex. : URETIKAKORAINO (défini sing.)

Etant entendu que les deux derniers suffixes (de nombre et fonctionnel) sont fondus en une forme que les classiques appellent déclinaison définie au sing. ou au plur.

Il semble que la présence du suffixe de nombre enlève à la forme adjective (URETIKAKO ; qui est de (ex)l'eau) sa qualité adjective pour en faire un nominal .

Les formes : URETIKAKOA ,URETIKAKOAK, URETIKAKOEK , URETIKAKOARI, URETIKAKOAREKIN , URETIKAKORAINO etc, seraient des substantifs ne possédant aucune vertu de détermination .

Prenons un exemple plus simple :

Si ETXEKO est un adjectif que d'aucuns appellent "relatif" exemple ETXEKO NAUSIA ; le fait d'ajouter un suffixe de nombre sg. ou pl. ex.: ETXEKOA , ETXEKOAK (suffixe de nombre seul) ou un suffixe de nombre intégré à un suffixe de fonction ex : ETXEKOAZ , ETXEKOAN , ETXEKOTIK, ETXEKORAT (I)

(I) alias ,déclinaison au défini sg. ou pl.

transforme cet adjectif en substantif.

Et les exemples ci-dessus pourraient se traduire par : "le de la maison" ,"les de la maison" " ~~ppt~~ par le de la maison" " dans le de la maison " " de(ex) le de la maison" "vers le de la maison" ."Le" pouvant aussi être traduit par "celui" .

CONCLUSION : Ne peut-on faire la synthèse de ces diverses constatations en disant que KO remplit les fonctions suiv antes :

1º Il ~~détermine~~ sert à donner au nominal auquel il est suffixé une valeur de déterminant du nominal qui suit .

2º Il introduit une idé de but , de destination , de futur lorsqu'il est suffixé au nom verbal , au participe passé, et à l'adverbe de temps. ex:
erraiteko : pour dire
gero ikusiko : on verra ensuite
lehengo : Pour jadis

Notons que Mme N'Diaye dit dans"structure du Basque de Maya" : KO indique le but d'une action , le point ou elle se termine ou prend place dans le futur .

KO suffixé à un nominal a le pouvoir de le transformer en un adjectif (c'est à dire un déterminant) C'est ainsi que Hemengo est à mon avis un adjectif signifiant : "de ici" .

Mais si le KO de cet adjectif, ~~reçoit~~ reçoit un suffixe de fonction (avec présence du suffixe de nombre)(I) ou un suffixe de nombre (a,ak) ,l'adjectif perd sa qualité de déterminant et se transforme en substantif .
Ex : HEMENGOAK les (gens) d'ici .
ELIZAKO : de l'église(adjectif) ELIZAKOAK les de l'église c'est à dire les sacrements (substantif)

Tout ceci parait très simple , trop simple même.

Mai 1971

(I) Ce que les classiques appellent déclinaison définie au singulier et au pluriel .

Semmane de Linguistique
basque

—

une analyse structurale

—

Séminaire de linguistique Basque

La thèse de doctorat de Geneviève N'Diaye constitue une excellente approche de la langue Basque avec les méthodes de la linguistique contemporaine , en particulier celles dont Martinet , pour la France , est le promoteur.

Une façon rapide de saisir l'esprit avec lequel la langue Basque peut être analysée à l'aide des conceptions linguistiques modernes consiste à considérer avec attention l'analyse"grammaticale" que donne à titre d'exemple Geneviève N'DIAYE,élève de Martinet, dans sa thèse ~~de doctorat~~ : "structure du dialecte Basque de Maya " .

cette analyse peut donner,je crois,une vue très synthétique de ~~l'analyse~~ la description structurale d'une langue telle qu'il est possible de l'établir actuellement .

Nous avons reproduit ci-après un passage de l'analyse de Mme N'Diaye portant sur le texte que voici :

" Axeri bat etxeko batek hartzen bat imbadu badute kostumbrea han zareto batean sartu " (page 328)

Traduction de Mme N'Diaye :

" Si un membre d'une maisonnée capture un renard, ils ont la coutume là-bas , ils le mettent dans un panier "

Le lecteur pourra ainsi avoir un rapide aperçu de la méthode utilisée par Mme N'Diaye .

Mais la concision du texte, l'utilisation d'abréviations et la ~~terminologie~~ terminologie très spéciale supportent ~~fort bien~~ fort bien quelques gloses destinées à en adoucir l'approche .

Nous avons donc cru utile d'annoter l'analyse de Mme N'Diaye .

L'auteur ne pouvait évidemment pas écrire un tel ouvrage dans une autre optique que celle du spécialiste, nous regrettons cependant qu'elle n'ait pas cru devoir ,au moins sommairement , définir , expliciter , justifier ou critiquer des notions qu'elle suppose connues du lecteur .

Elle a poussé le détachement jusqu'à omettre d'expliquer les abréviations de sa bibliographie !

Ce faisant , Mme N'Diaye limite délibérement l'audience de son travail et c'est bien dommage car celui-ci est substantiel et peut interesser beaucoup d'amis de la langue Basque qui ne sont pas forcément linguistes .

Voici donc le texte de Mme N'Diaye assorti de commentaires .
Nous reproduirons d'abord l'analyse des prédicats . (Le prédicat , c'est l'énoncé minimum qui désigne un état de choses ou un évènement ; c'est un élén ent nécéssaire à la phrase qu'on ne peut supprimer sans porter atteinte à l'intégrité du massage)

BADUTE : prédicat ,indicatif présent de l'actuel , bi personnel du deuxième type Agent:P3 CI : S3 conj. ind.

Commentaire : Il s'agit d'un prédicat verbal . Dans la conjugaison basque l'auteur de l'ouvrage voit l'opposition actuel/non actuel .
Actuel : tout ce qui est ou peut être dans le temps actuel.
non actuel : tou ce qui s'est passé ou pourrait se passer hors du temps présent .
Galtzen da , galdu da , galduko da sont des actuels .
Galtzen zen , galdu zen , galduko zen ,galtzen balitz , galdu balitz , gal liteke sont des temps inactuels .
Bi personnel : parce qu'il y a deux participants à l'action . Par définition ces participants sont des compléments dits " intégrés" parce qu'ils sont représentés à l'intérieur du prédicat lui-même par des indices personnels .
Par définition les verbes bi-personnels du deuxième type sont ceux qui ont deux participants l'un étant le complément dit du premier degré (C I) qui est au nominatif , l'autre l'agent(qui fait l'action) à l'ergatif .
Ex: NIK ZU ZAITUT (je vous ai)
Zaitut est le bipersonnel du deuxième type .
P3 signifie 3eme personne du pluriel (Ils l'ont)
S3 signifie - - du sing. (ils l'ont)
Conj. ind. signifie : conjugaison indifférente

SARTU : Prédicat non verbal participe passé , indéterminé

Commentaire : Ce prédicat est qualifié de non verbal parce que sartu est considéré comme un nominal
Op. cit Page 94 . Indéterminé parce qu'il ne porte pas le déterminant article A .

AXERI BAT.....BALIMBADU : Complément réel de supposition du prédicat ; syntagme verbal dérivé à préfixe Balimba .

Commentaire : Le préfixe Balimba a pour fonction d'indiquer la proposition dérivée : Si un membre d'une maisonnée capture un renard" la principale étant : " ils ont la coutumt " . Mme N'Diaye qualifie de réelle cette proposition complément parce qu'elle est au même temps que la principale (badute kostumbréa)

Axeri bat ..... Balimbadu est qualifié de syntagme verbal dérivé parce que les formes verbales à préfixe (ba bait balimba) ou à suffixes (en la) sont qualifiées par définition de dérivées .

HARTZEN DU (Arpatzen du) : noyau indicatif présent de l'actuel,bi personnel du deuxième type Ag. S3 ;C I : S3 . Conj. indif.

Commentaire : voir plus haut définition de l'actuel. Nous avons ici aussi une forme avec deux participants celui qui fait l'action (l'agent) est à la troisième personne du singulier , et le complément C I (baptisé par l'auteur du premier degré) à la troisième personne du singulier

Pourquoi l'auteur qualifie t-il ce verbe de noyau ?

AXERI BAT : C I de Hartzen du.nominatif singulier

commentaire : est-ce vraiment comme le dit l'auteur un nominatif singulier ??

AXERI : Substantif

Pas de commentaire.

BAT : Déterminant de Axeri . Numéral .

Commentaire : Il semblerait que Bat ne doive pas être considéré comme un numéral mais plutot comme un indéfini (voir Op.Cit .page I26) . Mme N'Diaye dit que Bat a uniquement un sens numéral ????

ETXECO BATEK : Agent de Arpatzen du (hartzen). Ergatif singulier .

Commentaire : néant .

BATEK : Noyau , Pr. Quantitatif

Commentaire : Pr. Quantitatif signifie pronom quantitatif (Op.cit 9-2-5) . Pourquoi cette appellation ?

Ne serait ce pas plutot un pronom indéfini . Il me semble que Etxeko batek veut dire "(Si) un membre quelconque de la maisonnée " . Pourquoi d'autre part ce terme de noyau ?? Dans l'ouvrage de Mme N'Diaye on appelle Noyau le substantif à l'indéfini au nominatif. Or ici nous sommes à l'ergatif.

ETXEKO : Complément de Batek . Cas en KO . Substantif .

Commentaire : Néant .

KOSTUMBREA : C I du prédicat . Nominatif singulier .

Commentaire : Il s'agit évidemment du prédicat verbal Badute .

HAN : Complément de lieu du prédicat Sartu . Monème autonome . éloignement considérable .

Commentaire : Néant .

ZARETO BATEAN : Complément de lieu du prédicat . Inessif singulier .

Commentaire : Il s'agit évidemment du prédicat nominal Sartu .

ZARETO : Substantif .

Commentaire : Mme NDiaye aurait pu ajouter substantif dérivé de zare : panier et to : petit .

BAT : Déterminant de zareto . Numéral

Commentaire : Là aussi peut-être aurait-t-on pu dire que Bat est un indéfini . A propos de Bat , notons que d'après l'auteur le corpus utilisé n'a donné aucun exemple de suffixation en KO . (voir Lafitte : Batekoa : l'as) . Notons aussi que Mme N'Diaye ne donne pas d'appellation au cas KO.

Si on reprend rapidement le texte on aura :

AXERI BAT ETXEKO BATEK HARTZEN BALIMBADU :Complément.syntagme verbal.
HARTZEN DU : verbe
AXERI BAT : complément
AXERI : substantif
BAT : déterminant.numéral
ETXEKO BATEK : agent
BATEK : pronom quantitatif
BADUTE : prédicat verbal .
KOSTUMBREA : complément substantif
HAN : Complément monème autonome .
SARTU : Prédicat non verbal .
ZARETO BATEAN: complement
ZARETO : substantif

On voit que ,dans l'opti-

que structurale , et pour l'exemple ci-dessus, il n'y a sur le plan de la forme que des verbes , des substantifs , des monèmes autonomes et des pronoms .
Et sur le plan de la fonction : des verbes (fonction verbale) des monèmes autonomes (qui portent leur fonction en eux-mêmes) des déterminants , des compléments et des agents .

En fait il semble bien que tout ce qui s'ordonne autour du prédicat soit appelé : complément .

Ce que nous avons vu baptisé C I ; les agents, les bénéficiaire , les attributs ,les monèmes autonomes tout celà en grammaire structurale sont des compléments .

La lecture des analyses structurales présentées par Mme N'Diaye n'est certes pas un exercice facile , toute l'optique de l'analyse grammaticale classique est bouleversée et il faut revoir sérieusement tous les vieux réflexes acquis sur les banc de l'école .

Février 1971

Ne. le chaussure Papitte

Au sujet du suffixe EN.

NOTE AU SUJET DU SUFFIXE EN

La présentation de la suffixation telle qu'elle est faite dans les grammaires consiste à considérer qu'à chaque suffixe fonctionnel inventorié, correspond un "cas" par analogie avec le même mot utilisé en grammaire latine .

Il est certain qu'en Latin , ce qu'on appelle "cas" est caractérisé par une corrélation étroite entre une forme particulière de désinence et la fonction bien définie que le mot porteur de la désinence remplit dans la phrase .

Dans cette langue , si un mot se présente sous une forme fléchie correspondant à la fonction "génitif" il est facile d'en déduire, tout au moins en principe que le mot remplit la fonction "génitif" .

Par contre le suffixe basque qu'on peut considérer comme l'équivalent de la désinence latine enferme en lui-même un certain nombre de "signifiés" qui sont chacun capables de donner au mot suffixé des fonctions variées à l'intérieur de l'énoncé - Et le lecteur ou auditeur est obligé de choisir entre ces fonctions possibles , en se déterminant par l'examen du contexte .

Le fait que les grammaires basques enseignent au lecteur que le suffixe en question a été nommé par exemple "génitif" ne lui permet pas de conclure que le mot porteur du suffixe est un complément de nom.

En fait les "cas" en langue Basque ne peuvent guère être considérés que comme une nomenclature des appellations des suffixes qui n'ont que des rapports quelquefois très laches avec les fonctions réelles et multiples de ces suffixes.

Voir dans les "cas" basques une réalité est à mon sens une illusion entretenue par la référence plus ou moins consciente au latin .

Ceci dit venons en au suffixe EN qui me parait bien illustrer ce qui est dit ci-dessus . Ce suffixe EN que les grammaires ont déclaré correspondre à un cas ou fonction appelé par la plupart "Génitif possésif"

M. le Chanoine Lafitte page 439 de sa grammaire a donné 22 exemples d'emploi de ce suffixe EN, dont 4 relèvent de la fonction complément de nom , expression qui en grammaire Française correspond au terme Génitif de la grammaire latine .

(Il ne faut pas oublier que le terme "génitif" est absolument inconnu des grammaires Françaises qui ne connaissent que le complément déterminatif de nom)

Dans trois de ces exemples sur quatre, je ne vois pas que le suffixe EN mérite l'appellation de "possésif" dont on a bien voulu l'affubler .

Dans PAULOREN SEMEA , on ne peut dire que Paul est possesseur du fils

[illegible]

Dans OGIEN MIRAKULUA on ne peut dire que le pain est possesseur du miracle .

Dans ETXEAREN NAUSIA on ne peut dire que la maison possède le maitre .

Seulement dans le quatrième exemple NAUSIAREN ETXEA on peut dire que le maitre possède la maison . Ici le suffixe EN donne bien à NAUSIA le caractère de possesseur,il mérite son nom de "génitif possésif" .

Dans les I8 exemples qui suivent , un seul ,a mon avis contient une idée de posséssion :ENEA DA

Dans les I8 exemples en question , le suffixe EN n'apporte pas au mot auquel il s'accole la fonction de complément de nom .

En réalité le suffixe EN apporte l'idée d'une certaine relation entre le mot auquel il s'accole et le mot qui suit ; ces relations diverses M. le Chanoine Lafitte les identifie par les termes : Complément direct de l'infinitif , origine , attribut , avec ellipe , avec post-positions , futur , partitif .

Il est évident que nous nous trouvons là dans l'impossibilité (tout au moins jusqu'à nouvel examen) de donner une définition de la <u>fonction</u> des suffixes EN .

Ne serait-il pas alors plus sage de s'abstenir d'appeler EN "génitif possésif" et de dire simplement suffixation en EN ; celà entrainerait ,en ce qui le concerne l'abandon de l'emploi du terme "cas" puisque comme je l'ai dit plus haut , les"cas" ou prétendus tels ,ne sont qu'une nomenclature d'appellation .

Il y aurait encore des remarques à faire au sujet des exemples d'emploi du suffixe EN donnés par M. le chanoine Lafitte page 440 de sa grammaire .

Prenons les deux exemples avec post-positions : AITAREN GANAT , ETXEAREN ONDOAN .

Il n'y a pas là de relation de complément de nom , ni aucune relation de possession c'est pourquoi M. le Chanoine Lafitte les classe sous la rubrique : emploi de EN avec post-position .

Voici mes remarques :

La forme AITAREN GANAT pourrait être considérée comme le mot père suffixé en ENGANAT: AITARENGANAT (R euphonique)

ENGANAT est un suffixe triple composé du suffixe EN, du suffixe GAN , et du suffixe AT (ou rat)

D'après le prince Napoléon GAN viendrait de l'italien CASA ou CA (maison) , nouvelle preuve dit Campion des contacts "basco-italico". GAN serait donc à l'origine un nominal , actuellement délexicalisé .

Pour ETXEAREN ONDOAN , c'est différent .

ONDO n'est pas délexicalisé , c'est bel et bien un nominal qui veut dire : les alentours ,suffixé à l'inessif.

On ne peut donc pas affirmer que ENONDOAN

~~EST/UN/SUFFIXE/TRIPLE/COMME/NOUS/L'AVONS/DIT/~~
est un suffixe triple , comme nous l'avons dit pour ENGANAT.

Puisqu'il n'y a dans ces deux exemples comme déjà dit , aucune idée de complément de nom , ni de possession , on peut dire que dans ~~ETXE/ON~~ ETXEAREN ONDOAN le suffixe EN apporte l'idée d'une certaine relation entre deux nominaux : le nominal ETXE et le nominal ONDO .

Et ce serait une relation de détermination ETXE suffixé en EN, détermine ONDO . Il ne s'agit pas de n'importe quel ONDO, mais du ONDO relatif à la maison .

l'ordre serait : Déterminant-déterminé .

Il fut noter que Gavel appelle le Génitif en EN génitif déterminatif, sans doute cet aspect " détermination " ne lui avait pas échappé . Quand à savoir s'il vaut mieux dire génitif possessif ou génitif déterminatif il me parait difficile d'en trancher . La modestie incline à penser que aucun de ces deux termes n'est capable de définir le suffixe EN. et qu'il serait plus raisonnable de dire simplement : suffixation en EN

Mai 1971

M. Lech. Lafitte.

LA NOTION DE MODE ET LES BASCOLOGUES

LA NOTION DE MODE (COMPLEMENTS)

COMPARAISON

SUR L'EVOLUTION DE LA LANGUE BASQUE

CONSIDERATIONS SUR L'ECRITURE,
LA PAROLE ET LA LANGUE

DE LA COUTUME DE DESIGNER LES MOTS
A SENS VERBAL PAR.....

MELANGES

Anglet Décembre I970

J. Gienger

9, rue de Chassin

64, Anglet

LA NOTION DE "MODE"

ET LES BASCOLOGUES

Les bascologues dont j'ai pu consulter les travaux utilisent ,pour la description du verbe , la notion de "mode " .

Sauf peut-être M. Lafon .(1)

Si on se réfère aux grammaires traditionnelles , les modes expriment l'attitude prise par le sujet à l'égard de l'énoncé ; Ce sont les diverses manières dont ce sujet conçoit et présente l'action ,selon qu'elle fait l'objet d'un énoncé pur et simple ou qu'elle est accompagnée d'une interprétation (Grévisse) .

Cet auteur ajoute " Par extention on donne aussi le nom de modes aux formes spéciales qui servent à indiquer les différentes manières dont on envisage l'action exprimée par le verbe " .

Pour le linguiste Meillet, (la définition date je crois de 1913) le "mode" a pour fonction d'indiquer la situation d'esprit de celui qui parle par rapport à la chose dont il parle , à l'évènement dont il parle .

P. Guiraud (La grammaire) déclare :

" Le mode exprime la manière dans laquelle l'action s'accomplit , c'est une forme de l'aspect

Au sujet du mot aspect employé par Guiraud dans cette définition disons que généralement l'aspect envisage la façon dont se déroule l'action dans le temps, il y a un aspect perfectif , imperfectif , itératif (répétition) progréssif(le mal va croissant) duratif(je suis en train de lire) etc . Pour Vendryes l'aspect c'est la notion de la durée de l'accomplissement .

On peut alors s'interroger sur la valeur de la définition du mode par Guiraud , si on la compare à celle de Meillet ou de Grévisse .

Il faudrait voir aussi ce que dit Guillaume de l'aspect dans son ouvrage :"Temps et verbe" mais je n'en ai pas eu la possibilité .

J'insiste là dessus pour faire sentir combien nous sommes là sur un terrain mouvant quand nous parlons de " Mode " et combien il faut nous garder d'adopter des positions dogmatiques auxquelles sont quelquefois portés les enseignants .

Traditionnellent les ouvrages pédagogiques reconnaissent en Français quatre modes dits parsonnels Indicatif , conditionnel , impératif , subjonctif , et trois modes dits impersonnels (parce qu'ils ne portent pas de marque de distinction de personne): Infinitif , participe et

(1) Cependant M. Lafon déclare, dans une étude de l'edition de 1952 des "langues du monde" (le basque y est traité par M Lacombe) qu'il y a en basque 5 modes = indicatif, subjonctif, impératif, potentiel-conditionnel et suppositif -

Gérondif (forme adverbiale du verbe) .

Restons pour l'instant dans le domaine du français . La notion de mode , nous venons de le voir , est assez peu précise , chacun a sa définition . Et bien sûr , la nomenclature des modes telle qu'elle a été arrêtée pour les besoins de l'enseignement est l'objet de critiques .

Tel linguiste déclare que c'est abusivement que l'on parle de modes impersonnels ; que infinitif , participe et gérondif ne sont pas des " modes" .

Tel autre , que le conditionnel et l'impératif ne sont pas des modes de pensée ,

Tel autre , qu'un même mode peut présenter l'action de plusieurs manières toutes différentes (par exemple le conditionnel qui peut exprimer l'éventualité ou bien l'atténuation de la pensée ,

ou bien que deux ou plusieurs modes différents peuvent présenter l'action de la même façon sans différence de sens appréciable (par exemple l'ordre qui peut être indiqué par l'impératif , le subjonctif, l'infinitif

Enfin que certains temps peuvent prendre une valeur modale (le futur qui éxprime un ordre: Tes père et mère honoreras, l'imparfait qui marque comme le conditionnal l'atténuation de la pensée : Je voulais vous dire = Je voudrais vous dire)

Déjà imprécise et inadéquate à la description du français des structures du Français , la notion de mode transposée en langue basque ne peut aboutir qu'à des incertitudes dont la première manifestation est le désaccord entre les auteurs sur la simple question de l'inventaire des modes en Basque .

Chacun a un classement des formes en "modes" sur lequel il base son étude .

Les justifications du choix dans ce domaine mal défini ne sont pas données au delà d'affirmations non soumises à critique .

On a l'impression de prises de position ex-cathédra, de formules tombées du ciel qui n'ont pas à être discutées, alors qu'en fait nous sommes dans le domaine du subjectif le plus total .

GAVEL : Les modes de la langue Basque sont :

INDICATIF
SUBJONCTIF
OPTATIF
SUPPOSITIF
IMPERATIF

Pour cet auteur les formes suffixées en EN qu'il appelle RELATIF (alors que ces formes sont appelées Conjonctives par Lafitte) ainsi que les formes suffixées en LA qu'il appelle CONJONCTIF (alors que ces formes sont appelées

complétif par Lafitte , ne sont pas des modes .

GRAMMAIRE EZKILA :
INDICATIF
IMPERATIF
SUBJONCTIF
COMPLETIF (formes en LA)
RELATIF (formes en EN ʒ ɔ N)
SUPPOSITIF
CONDITIONNEL alias POTENTIEL

BONAPARTE :
INDICATIF
IMPERATIF
SUBJONCTIF
CONDITIONNEL
POTENTIEL
SUPPOSITIF
OPTATIF
CAUSATIF

LAFITTE : "Il y a quatre modes :
INDICATIF
IMPERATIF
COMPLETIF (formes en LA)
CONJONCTIF (formes en EN ʒ, N)

Mais dans le même ouvrage (grammaire) il y a un chapitre intitulé : modes à préfixes qui sont appelés causatif , suppositif , affirmatif , négatif.

Pour cet auteur le POTENTIEL aperçu dans Ezkila et chez Bonaparte n'est pas un mode, mais un degré de chaque temps .

Il n'est pas question de mettre en doute la compétence de ces éminents bascologues, mais de souligner la gêne que peut éprouver celui qui cherche à approcher cette langue .

Et il faut tirer une conclusion et un enseignement de cet état de choses :

La notion de mode est trop imprécise et trop inadaptée à l'étude de la langue Basque pour constituer un outil d'investigation valable .

Et je fais mienne cette remarque de LAFON : " Il importe de décrire la langue Basque en elle même et pour elle-même, sans chercher à y trouver les catégories en usage dans les langues limitrophes ou les langues classiques "

LA NOTION DE MODE (Compléments)

Je me demande si pour l'étude des formes verbales du Basque il ne faudrait pas, tout d'abord, éviter de prendre en considérations les formes résultant d'une préfixation ou suffixation lorsqu'elle n'apporte aucune information sur la façon de penser du sujet (mode) ou sur le temps ou sur la personne .

Je pense aux préfixations en BAIT (causatif), BA (suppositif), BA (affirmatif), EZ (négatif) et aux suffixations en N, EN, (appelées suivant les auteurs relatif ou conjonctif) et en LA, (appelée suivant les auteurs conjonctif ou complétif)

Remarquons que ces suffixes et préfixes contrairement à ceux qui sont intégrés dans les formes strictement verbales, ont une fixité certaine quelle que soit la forme à laquelle ils s'accolent ; qu'ils ont par rapport à la forme verbale une individualité, qu'ils ne se fondent pas en elle et surtout que leur signification est étrangère à l'expression du procès .

N , s'ajoute à la forme verbale pour indiquer que celle-ci figure dans une proposition subordonnée liée par un pronom relatif (1); LA marque l'équivalent d'une conjonction reliant deux propositions (2)

De même je pense que les préfixations (BAIT etc) sont étrangères au procès .

Etant sémantiquement hors de la forme verbale , elles doivent en être séparées pour l'étude de celle-ci .

Les formes verbales après suffixation ou préfixation (BAIT , LA , N, etc) ne constituent donc pas des modes . A mon avis il n'y a pas de mode "complétif" et "conjonctif" . C'est aussi le point de vue de GAVEL .

Ainsi quand la fileuse d'une chanson bien connue dit :

" Ardura dutalarik nigarra bégian " (tandis que j'ai souvent la larme à l'oeil)

Il faut considérer que DUTALARIK n'est pas la forme verbale seule .
On a /DUTA/LA/R lettre de liaison /IK

Le verbe c'est DUT (a) de même que dans l'équivalent français " tandis que j'ai" les deux premiers mots "tandis que" ne font pas partie du verbe .

LA et IK ne sont ici que des suffixes à sens non verbal .

(1) exemple : la maison où vous vivez (où est un pronom relatif)
Bizitzen zaren etxea

(2) je dis que ---- (que est ici conjonction)
esaiten dutela ----

De même dans IKHUSI DITUTZULAKOAK LA la forme verbale c'est IKHUSI DITUTZU (vous les avez vus)

/LA/KO/A/K/ sont quatre suffixes agglutinés dont l'équivalent français est " ceux que parait-il "

Ces suffixes (comme leur équivalent français)n'ont pas à être confondus avec le procés exprimé par IKHUSI DITUTZU .

Le grammairien traditionnel quand il déclare que DITUTZULA c'est le mode "complétif" ne sépare pas le suffixe à sens non verbal du la forme verbale DITUTZU . Il est probable que l'écriture une fois de plus cache la structure des choses .

Par contre je pense que le subjonctif Basque constitue bien un mode de pensée du sujet Il a des formes qui lui sont propres . C'est un mode dans le sens grammatical traditionnel, si l'on veut utiliser cette expression . Il me semble que c'est aussi l'opinion de la plupart des auteurs .

Ceci n'a d'autre prétention que de noter quelques idées qui me sont venues à l'approche de la langue Basque .

P.S. Il faudrait,dans le même esprit , étudier le suffixe KE et voir s'il a une valeur verbale c'est à dire s'il porte en lui une indication modale (attitude du sujet vis à vis de l'énoncé) ou temporelle . En effet DUKE c'est le verbe DU + le suffixe KE ; LUKE c'est le verbe LU + suffixe KE.

Il est peut-être imprudent de baptiser la forme NUKE " conditionnel" , d'indiquer pour équivalent "Je l'aurais" puis se justifier en disant : En grammaire française je l'aurais s'appelle conditionnel .

En réalité les formes dites " conditionnel" dans la langue française ont bien d'autres valeurs d'emploi que la valeur "conditionnelle " au sens propre de ce mot .

COMPARAISON

En vue d'avoir une première idée (superficielle !) de l'organisation de la langue Basque, je crois utile de voir d'abord ce qui la rend différente d'une langue romane comme le français .

Et on peut commencer par comparer le verbe,c'est à dire la façon d'exprimer action ou état,parce qu'il s'agit là d'un aspect essentiel de toute langue

On ne peut , en effet rester indifférent devant cette appréciation d'un écrivain espagnol,basque de naissance ,appréciation rapportée par Gavel (grammaire)

" La conjugaison est par rapport à la conjugaison des langues romanes ce qu'un charrue chinoise est à une charrue moderne "

A première vue , une appréciation exprimée dans des termes aussi brefs , aussi peu nuancés ne peut être que suspecte .

Pour comparer deux langues il faut se servir de notations phonologiques , sinon la transcription pratiquée ordinairement ,soumise à ce qu'il est convenu d'appeler la norme de l'orthographe , fait perdre de vue la réalité de la langue ,qui est avant tout une réalité phonétique .

Pour le basque , pas de difficulté , son orthographe est à peu près phonologique ; à travers elle , nous pouvons "entendre" tant bien que mal, la langue .

Pour le français , il faut absolument se servir d'une transcription phonologique qui sera d'ailleurs,ici , bien approximative . En effet l'alphabet phonologique dont nous sommes obligés de nous servir est celui d'une machine à écrire sans caractères spéciaux et sans signes diacritiques .

Une constatation essentielle :

La forme verbale française ne peut s'envisager séparée du pronom personnel sujet .

Voici ce que dit Vendryes (Le langage) au sujet des pronoms personnels en général vis à vis du verbe :

" Dans la phrase française " je ne l'ai pas vu" la grammaire courante reconnait par l'analyse six mots différents ; à vrai dire il n'y en a qu'un ; mais un mot complexe formé d'un certain nombre de morphèmes engagés les une dans les autres . Ils n'ont pas d'existence indépendante . Leur seule valeur est d'être pour l'esprit interchangeables puisqu' on peut dire " je ne t'ai pas vu" , " tu ne m'avais pas vu" , " nous ne vous aurons pas vus etc en faisant varier les éléments

constitutifs du mot . Il y aurait sans doute à tenir compte de différences relatives entre ces éléments .

Je , me , tu , te , le , sont vraiment de simples morphèmes privés d'existence propre ; ils ne sont pas employés séparement . Le"je" n'existe que dans une combinaison comme je parle ou je cours .

De même le " me" dans " je me dis" ; " tu me frappes" .

N'était la possibilité d'introduire un ou plusieurs éléments entre le pronom et le verbe : je dis , je le dis , je ne le dis pas on pourrait considérer le " je " de " je dis" comme le 0 final du latin DICO et imaginer en français une flexion par l'avant . Nous n'en sommes pas là, mais on constate que depuis plusieurs siècles le pronom sujet tend de plus en plus à se souder à son verbe ."

fin citation

Compte tenu du fait que dans la conjugaison des verbes basques (conjugaison forte ou conjugaison de l'auxiliaire dans la conjugaison périphr.)on constate l'inclusion dans la forme verbale de pronoms qui peuvent atteindre le nombre de trois (sujet , complément , datif) , Il faudra examiner les formes françaises non seulement avec le pronom sujet qui en réalité est soudé au verbe, mais avec les pronoms compléments et datifs . Les formes dans les deux langues seront ainsi comparables .

Et comme en français il y a les temps simples et les temps composés , nous prendrons un exemple de chaque sorte .

Je crois que cette façon de présenter le verbe français est légitime .

Crois t-on que le locuteur français qui dit IMLA (il me l'a) ou JTEL DON (je te le donne) a conscience que dans Imla ou dans jtel il y a trois pronoms ?

Ces formes comme le dit Vendryès ne constituent qu'un mot .

Toutes les combinaisons possibles des trois pronoms personnels (sujet complement datif) sont emmagasinées dans la mémoire du français comme sont emmagasinées dans la mémoire du basque toutes les formes des auxiliaires de Dautzut à zakizkigu en passant par ginituen .

Soient les trois formes verbales suivantes :

Iº /NULELÜIAVÕ/PRI/ Nous le lui avons pris (temps composé)

L'ordre des éléments est le suivant :

Sujet-complément-datif-auxiliaire-verbe significatif

équivalent basque :

HARTU DIOGU forme périphrastique

Les éléments sont les mêmes mais dans un ordre différent :

Verbe significatif-complément-auxiliaire -datif-sujet

2º /JTEL/DONRE/ Je te le donnerai (temps simple)
L'ordre des éléments est le suivant :
Sujet-datif-complément-verbe significatif portant la marque futur.
Equivalent Basque :
EMAZTEN DAUTZUT C'est une forme composée ou périphrastique correspondant au temps simple français .
Il y a un élément de plus qui est l'auxiliaire et l'ordre de ces éléments est différent :
Verbe significatif portant la marque futur,-complément-auxiliaire(radical)- datif-sujet .

3º /ILLESAV/ Ils le savent (temps simple)
L'ordre des éléments est le suivant :
sujet- complément-verbe significatif portant la marque présent.
Equivalent Basque :
DAKITE C'est une forme forte qui correspond exactement à la forme temps simple du français .
Le nombre des éléments est le même qu'en français, mais dans un ordre différent :
Complément-verbe significatif_-sujet .

Prenons maintenent des exemples dans les formes les plus simples c'est à dire à un seul pronom .
En basque les formes verbales les plus simples comportent un affixe à valeur de pronom + un radical .
Cet affixe est un pronom complément si le verbe est transitif ex;NU = m'a et ZITU = t'a ou un pronom sujet si le verbe est intransitif : NOA = je vais , ZAUDE = tu restes .
En français , les formes les plus simples (a un seul pronom) sont des formes comme :j'aimerai", "nous prenions" qui comportent un radical+ un pronom personnel qui, en fait, fait corps avec le radical (voir plus haut,Vendryes)
Notons que ce que j'appelle ici radical, (aimerai , prenions) est appelé ~~pat~~ verbe par les traditionnels .
Dans tous ces exemples à I ,2 ou 3 pronoms je considère qu'il y a identité de structure entre les formes basques et française
Pour les formes à I pronom , il faut noter que si le Basque agglutine tantôt le pronom personnel(verbe intransitif) tantot le pronom complément (verbe transitif) le français agglutine toujours le pronom sujet .
On ne trouve pas en français de forme pronom complément+ radical(comme NU ou ZITU) ; on n'a jamais la forme isolée "m'a" ; on a d'abord "il a "(sujet+radical) puis, si nécéssaire "il m'a" (sujet+ complément+radical)
De tout ceci ,je conclus que verbe basque et verbe français ont même structure;que l'inclusion des monoms dans le verbe basque ne peut-être considéré comme une originalité puisqu'on trouve la même organisation en français .
Et si celà n'a pas été remarqué c'est que l'écriture du Français masque la réalité structurale à savoir que forme verbale (au sens traditionnel)+ pronoms personnel, pronom complément et datif forme un ensemble cohérent .
Vous dites DAUTZUT comme moi je dis /JEVULE/ (je vous l'ai).

Je pense que la différence entre verbe basque et verbe français réside moins dans la structure que dans l'économie des moyens employés , comme nous l'allons voir .

Prenons le verbe transitif AIMER avec toutes ses formes simples ,et composées avec avoir .

L'auxiliaire"avoir" présente sauf erreur. ~~L'auxiliaire présente , sauf erreur,~~ 21 formes différentes : ai , a , ont ,avons etc (phonologiquement: è,a,õ,avõ,etc)

Le verbe proprement dit a sauf erreur, I9 formes différentes : aime , aima , aimons ,aimerions etc (phonologiquement : èm , èma , èmõ, èmeriõ etc)

Les pronoms personnels (sujet,complément ,datif) ont(sauf erreur) I5 formes phonologiques .

Ainsi , avec 55 pièces le mécanno du verbe français suffit à exprimer tous les modes , tous les temps, toutes les personnes du verbe AIMER avec toutes les combinaisons possibles des pronoms personnels .

La langue basque , pour exprimer la même chose a besoin d'un nombre infiniment supérieur de pièces

Il n'est qu'à voir (grammaire Lafitte) le nombre extraordinaire de formes que revêtent pour chaque verbe fort ou auxiliaire,les suffixes sujet,complément et datif ainsi que les radicaux (sans parler des formes dialectales !)

C'est là pour le verbe basque par rapport au verbe roman une infériorité évidente .

Remarquons que la conjugaison périphras. constitue une étape vers l'économie des moyens puisqu'il suffit de connaitre les formes de 4 ou 5 auxiliaires pour assumer toute la conjugaison .

Il est permis de penser que la conjug. forte présente des aspects archaiques , qu'elle a déjà commencé à perdre de l'importance (Lafon : le verbe basque au I6 ème siècle) et que l'usage qui dans toutes les langues tend à éliminer le double emploi ou le superflu , la fera disparaitre peu à peu .

Le verbe basque n'a pas à être particulièrement fier d'une soi-disant originalité qui n'en est pas une, ni d'un certain gaspillage dans les moyens employés et je ne suis pas loin de penser que l'écrivain espagnol auquel j'ai fait allusion plus haut n'a pas tout à fait tort .

Mais mon ignorance de la langue Basque m'interdit de considérer cette opinion comme définitive; mon raisonnement a sans doute des points faibles, et je présente tout ceci comme une suggestion en vue d'en discuter plus avant .

SUR L'EVOLUTION DE LA LANGUE BASQUE

Il est admis que la pratique de l'écriture est une cause de maintenence de la langue et il est probable qu'une langue qui ne s'écrit pas évolue plus vite qu'une langue dont l'écriture est pratiquée .

l'écriture et l'orthographe seraient donc un frein à l'évolution .

Au Vº et VIº siècles le latin parlé par le peuple ne s'écrivait point , seul s'écrivait le latin classique déjà abandonné mais protégé par des textes liturgiques . Ce latin parlé a donc évolué très vite et est devenu le roman , la "lingua romana " du serment de Strasbourg .

Dès le début de l'écriture de ce roman, de quel alphabet se servir ?, sinon de l'alphabet latin mais des sons nouveaux étaient apparus et dès l'origine la transcription n'était plus phonétique, comme pouvait l'être la transcription du latin de Cicéron .

Puis l'orthographe devint de plus en plus aberrante . En effet le Français s'introduit dans les écritures publiques (légistes , conseillers au parlement agents royaux) l'écriture se modifie, la caroline arrondie source de confusion remplace la gothique anguleuse . On modifie l'orthographe pour éviter les homonymes , on fait de l'étymologie , on commet des erreurs , sans parler, disent certains des lettres parasites ajoutées par des scribes payés à la ligne .

Vint l'imprimerie et quoi de plus conservateur en orthographe qu'un imprimeur !

La situation actuelle de l'orthographe du Français , on la connait .

Pour le Basque , c'est tout différent .

On ne connait aucun ouvrage imprimé, aucun manuscrit antérieur au I6 eme siècle , on n'a donc aucune idée de ce que pouvait être le Basque au moyen âge .

Je crois qu'on peut dire que le roman puis le français a plus de mille ans de transcription écrite tandis que le Basque pratiquement a évolué sans écriture et surtout il n'a pas de source ancestrale écrite comme l'était le Latin pour le Français .

Le Basque a donc pu évoluer librement et il l'a fait probablement assez vite , plus vite que le français .

Songeons que du roman des serments

de Strasbourg à l'époque actuelle la syntaxe et la phonétique du Français ont été completement bouleversées (disparition des déclinaisons , apparition de l'article , du pronom personnel , fixation d'un ordre des mots , apparition de phonèmes nouveaux etc)

Pourquoi voudrait-on que le Basque , lui, pendant cette longue période n'ait que peu évolué .

Pour moi , je pense que la syntaxe (je laisse de coté le vocabulaire) du Basque de l'an mil était aussi différente de celle d'aujourd'hui que le français dudit an mil peut être différent du français actuel .

Et Dieu sait si cette différence est grande , à tel point que certains spécialistes estiment qu'on a affaire à deux idiomes différents ,autant que de nos jours l'Italien peut être différent du Français .

Evidemment chacun la dessus peut avoir son idée personnelle , tant qu'on n'aura pas trouvé des manuscrits bien antérieurs au I6 ème siècle . Et cela parait peu probable !

POINTS DE VUE DE GRAMMAIRIENS.....

ET DE QUELQUES CONSIDERATIONS SUR L'ECRITURE,

LA PAROLE ET LA LANGUE .

(Langue et parole sont pris au sens Saussurien)

De GAVEL (grammaire, citation) :

" Il serait à désirer que les écrivains Basques prissent l'habitude de toujours conformer l'écriture à la prononciation réelle de leur dialecte , en ce qui concerne l'assourdissement des explosives sonores initiales dans les cas de cette sorte (I)

Sans doute personne n'écrit"beit da" pour beita ,ni beit gira pour beikira mais on devrait de même écrire "onak tira" et non onak dira ; "dudarik kabe" et non dudarik gabe .

Outre que cela aurait l'avantage de serrer de plus près la prononciation la plus conforme à la tradition ,cette manière d'écrire serait un moyen de conserver un vestige de la forme la plus ancienne d'un grand nombre de mots puisque beaucoup de G initiaux par exemple se présentaient primitivement sous la forme d'un K . Fin citation . (2)

(I) Il s'agit des cas ou une explosive sonore au début du mot est précédée de K ou T .
On a B , D , G explos. sonores ------> P , K ,T, explosives sourdes .
Gavel cite aussi l'assourdissement de B,D,G derrière Z , et il donne comme exemples :
ez da---> ez ta; nik badakit---> nik padakit ; nork daki ---> nortaki; badakit bai---> badaki pai ; beit gira----> beikira ; dudarik gabe---> dudarikabe ; prest dda---> presta ;

(2) Cet assourdissement des explosives sonores,cité par GAVEL c'est en somme le retour aux sources, puisque du latin ou Roman au Basque actuel, on est passé des explosives sourdes aux explosives sonores . Ex.:
Pace (latin)---> bake ; Cella (latin)---> Gela
tempora (latin)---> dembora ; Torre(roman)---> dorre. Etc.

De LAFITTE (grammaire page 412,citation)

" Nous ne croyons pas utile de pousser jusque là (I) le souci d'une orthographe phonétique , sans quoi on nous fera bientot écrire DUDAIKA pour DUDARIK GABE . Nous avons écrit ces quelques lignes pour expliquer des formes insolites pour les novices .

Qu'on écrive hardiment : EZ DUT , EZ BALITZ . (fin citation)

Ainsi , voilà deux éminents grammairiens Bascologues qui ne sont pas d'accord sur certaines transcriptions écrites de la langue .

L'un attache une sorte de valeur absolue à une forme écrite qu'il veut ne variétur.

L'autre subordonne l'écriture aux variations de la parole .

Pour l'un , l'écriture doit maintenir telle forme que le mot présente par ailleurs dans d'autres combinaisons ; dut doit rester dut , balitz doit rester balitz . Il est insolite que la forme verbale ne se coule pas dans le moule de l'écriture .

Pour l'autre l'écriture doit se conformer à la prononciation dialectale et se couler dans le moule de celle-ci .

Chacun a des raisons parfaitement valables mais il y a derrière cette divergence l'illustration de deux comportements différents pour l'approche de la langue .

Cette constatation me donne un prétexte pour dire quelques mots sur les rapports que je crois aperçevoir entre écriture ,langue et parole .

Quelques généralités d'abord,car il faut savoir de quoi on parle .

On dit que le langage est un outil , un système de communication .

La communication est la fonction première du langage , mais celui-ci a aussi d'autres fonc-

---

(I) Avant d'écrire ces lignes M. le chanoine Lafitte venait d'étudier le verbe avec la négation EZ et signalait que les formes verbales peuvent subir de légers changements et il signalait ez dut----> ez tut , ez balitz----> ezpalitz ; ez gira--> ezkira ; ez ziren ----> etziren ; ez luke--> eluke etc.

tions qui sont secondaires . Le language peut renseigner sur certains sentiments du locuteur . C'est ainsi que la hauteur des sons ,la rapidité du débit , l'intonation peuvent renseigner l'auditeur .

Le langage peut même n'avoir qu'un but de contact humain lorsqu'il se réduit à un papotage ou un bavardage ou tout douci de message précis est absent . C'est le cas du langage des amoureux ou celui de la mère à son enfant .

Le langage peut même;n'être que la matérialisation de la pensée si l'on peut dire : cas des personnes vieilles ou moins vieilles qui"parlent toutes seules "

Ceci dit , la communication entre l'individu émetteur du message et l'individu récepteur s'effectue ou bien au moyen de sons émis par les organes de phonation et reçus par l'oreille(langage parlé) ou bien au moyen de signes écrits tracés par l'émetteur et parçus par l'organe de vision du récepteur (langage écrit) .

Dans le cas de la communication par l'écrit, il y a de la part de l'émetteur utilisation de deux codes successifs .

Le premier code est l'instrument qui sert de la pensée à la parole . Cet instrument , ce code c'est la langue .

à passer

Le deuxième code , est l'instrument qui sert à passer de la parole à l'écrit . Cet instrument , ce code,c'est l'écriture . Le mot écrit n'est qu'une codification du mot parlé . L'écriture dit M. Sapir,de l'université de Yale , est un " symbole de symbole " .

Je ne crois pas qu'on puisse dire que celui qui transcrit sa pensée par écrit ,la transcrit directement sans passer par la parole ; je ne crois pas qu'il soit possible de penser sans user de la parole soit à voix haute , soit mentalement par langage intérieur .

Voici à ce sujet l'opinion de quelques linguistes :

-De Saussure : "Comment s'aviserait-on d'associer une idée à une image verbale si on ne surprenait pas d'abord cette association dans un acte de parole "

-Sapir (le langage) : " l'auteur de ces lignes quant à lui est fermement persuadé que l'idée chère à bien des gens,selon laquelle ils peuvent penser et même raisonner sans langage est une illusion "

-Martinet : On peut se demander si une activité mentale à qui manquerait le cadre d'une langue mériterait proprement le nom de pensée".

On aurait donc le schéma suivant lorsque deux individus communiquent par l'écriture (l'usage de la parole étant exclu)

Concept(pensée) et simultanément premier codage à l'aide de la langue ——→ parole (à haute voix ou intérieure)——→ codage de cette parole à l'aide de l'écriture ——→ décodage de l'écriture par le récepteur (le lecteur) (sans servitude de temps et de lieu) ——→ parole (à haute voix ou intérieure)——→ décodage de cette parole à l'aide de la langue avec simultanément apparition de la pensée (concept) .

Ce processus suppose que les deux individus connaissent deux codes et les deux mêmes codes .

L'un c'est la connaissance de la langue , l'autre la connaissance de la lecture-écriture .

Supposons que le code-langue connu par chaque individu ne soit pas le même (l'un connait le français et l'autre le russe) ou supposons que le code lecture- écriture connu par chaque individu ne soit pas le même (l'un lit et écrit en caractères latins , l'autre en caractères çyrilliques) et bien,alors, le message ne passera pas .

Lorsque deux individus communiquent sans intervention de l'écriture,chacun n'a besoin que de la connaissance d'un seul et même code .

On a alors le schéma simplifié suivant : Concept(pensée) et simultanément codage à l'aide de la langue ——→ décodage de cette parole par le récepteur à l'aide du même code (c'est à dire de la même langue) avec simultanément apparition de la pensée (concept)

Mais ce processus implique deux conditions: condition temporelle : l'oreille du récepteur doit fonctionner au moment où le transmetteur effectue son codage, c'est à dire au moment où celui-ci parle .
condition spatiale : Le message ne passera pas si les deux individus ne sont pas à portée de voix .

La chaine complète par le canal de l'écriture permet de se libérer de ces deux servitudes .

On voit combien l'invention de l'écriture a étendu les possibilités de communication des hommes entre eux .

Malheureusement , ces deux codes, langue et écriture sont de valeur bien inégale . Je considère le premier comme à peu près parfait . Par la hauteur des sons , l'intonation ou l'accentuation,le rythme du débit , il transmet tous les faits de prosodie qui font partie du message .

Le deuxième code transmet le message dépouillé de sa prosodie (malgré l'utilisation de signes diacritiques plus ou moins perfectionnés) .

Et encore ce message par l'écriture est-il

fort mal transmis.

En effet l'alphabet latin dont nous nous servons n'est pas universel(et on n'imagine pas d'alphabet universel car il devrait comporter des centaines de signes) . Sans doute bon outil pour la représentation des phonèmes existant dans la langue de ceux qui l'ont imaginé , il n'est plus qu'un très mauvais outil de nos jours .

La marge d'interprétation qu'il laisse au lecteur est si large que si celui-ci ne connait pas à l'avance la langue qu'il veut lire il sera incapable d'en donner une représentation phonique .

Un T par exemple n'a aucune signification précise si l'on n'ajoute pas " le phonème qu'il traduit est celui qui éxiste dans tel mot de telle langue " et pour pouvoir utiliser cette information , le lecteur devra avoir préalablement une connaissance orale de la langue en question !

Ainsi la parole précède toujours l'écriture . Et c'est sur cet état à la fois d'imperfection et de subordination que je voudrais insister .

Comme le dit SAPIR " l'écriture est un système de système " le premier système étant la parole .

Cependant l'écriture parce qu'elle échappe au temps jouit d'un extraordinaire prestige . Et De Saussure a dit justement : " le mot écrit se mêle si intimement au mot parlé dont il est l'image qu'il finit par usurper le rôle principal . On en vient à donner autant d'importance à la représentation du signe vocal qu'à ce signe lui-même "

J'ajoute que certains grammairiens traditionnels arrivent à publier que la langue se traduit par un phénomène oral et ils en arrivent à donner une valeur absolue au signe graphique ; on confond langue et écriture et on en arrive à faire des"grammaires françaises" qui si elles sont en partie des grammaires de la langue(dites.... mais ne dites pas) sont surtout des grammaires de l'écriture du Français .

Certes je ne nie pas l'utilité pédagogique de telles grammaires puisqu'il faut savoir lire et écrire mais je crois qu'elles sortent de l'horizon du linguiste pour qui l'écriture n'est pas sujet d'étude .

Il serait amusant qu'un grammairien veuille un jour nous faire une grammaire× parlé ou tout devrait être noté , évidemment en écriture phonologique . On y verrait entre autres ces règles :

× du Français

- l'adjectif qualificatif est invariable (sauf exceptions)

Cet homme est / trist /
Ces hommes sont / trist /
Cette femme est /trist /

- Les formes verbales ne distinguent pas les trois personnes du singulier

Je /don / aux pauvres
Tu /don / aux pauvres
Il /don / aux pauvres

(Entre barres la transcription phonologique)

Ces critiques de l'écriture, du point de vue du linguiste, ne doivent pas nous faire oublier qu'elle est le seul moyen de connaissance des langues du passé et le principal instrument de connaissance des civilisations d'autrefois . Ni qu'elle a été , et qu'elle est encore un outil qui permet aux civilisations d'éxister.

Mais l'écriture est entrain de perdre cette sorte de monopole qu'elle détenait à savoir qu'elle échappait aux impératifs temps et espace qui s'imposent à la langue parlée .

En effet sont apparus :

D'une part, le téléphone et la radio qui libèrent de l'impératif spacial (locuteur et auditeur peuvent ne plus être à portée de voix)

D'autre part les procédés d'enregistrement de la voix (disque et surtout bande magnétique) qui libèrent des impératifs spacial et temporel . Non seulement , moi, auditeur je peux entendre un message prononcé dans le passé, à des kilomètres de l'endroit ou je me trouve , mais je peux à mon gré faire répéter ce message .

Ces deux catégories de procédés lorsqu'ils sont employés éliminent l'écriture et par là remédient à ses insuffisances en tant que code .

Il n'est pas interdit de penser qu'en se perfectionnant ces techniques feront perdre à l'écriture son prestige et son universalité et l'abaisseront au rang d'"erzatz" pour civilisations sous-développées *.

Ce serait l'ère de la civilisation audio-visuelle .

Toutes ces considérations nous amènent

---

* Obligeant par là même certains grammairiens à se reconvertir !!!

bien loin de notre propos de début où nous évoquions les déclarations de nos deux bascologues !

Nous concluerons en disant que puisque l'écriture est un code chacun est libre de le concevoir à sa manière .

Laissons donc nos deux grammairiens exprimer leur façon de voir et renvoyons les dos à dos car ils ont tous les deux raison !

Mais n'oublions pas qu'un code aussi judicieux et raisonnable soit - il n'a de valeur pratique que s'il est accepté par tous de bon ou de mauvais gré .

De la coutume de désigner les mots à sens verbal par la forme impersonnelle dite " Participe "

Citation extraite de la grammaire Lafitte :
" Le participe au nominatif indéfini sert à traduire l'infinitif pour désigner un verbe "

Pour moi cette convention ne s'impose pas. Mais voyons les choses de plus près .

Tout d'abord qu'est ce que l'infinitif en français ?

C'est une forme qui exprime l'idée marquée par le verbe (I) d'une façon très générale, sans aucune indication de mode , de temps et de personne . Cette forme possède en français un certain aspect de substantif et à ce titre peut recevoir les modalités " défini" ,"indéfini" et même quelquefois la modalité "pluriel" .

Ex.: Les parlers du sud de la Loire .

Il est tout à fait normal d'utiliser cette forme pour désigner les verbes dans les lexiques(dictionnaires) de la langue Française.

En basque , il existe des mots(2) qui évoquent une idée d'action ou d'état ; c'est le cas de IBIL JAUTS IDUK IGOR IHARDETS IRES IRAUL ITZUL IZAR , Etc . (J'ai ouvert le dictionnaire au hasard à la lettre I,J.

Ce sont donc des formes verbales .

Ces mots ne contiennent aucune modalité de mode, temps ou personne .

Et , tels que, ou modifiés de la façon que nous allons voir, ils entreront dans la conjugaison périphrastique en apportant l'idée verbale , l'auxiliaire , lui , apporte les indications de personne, temps et mode .

Ces formes originelles que nous avons relevées au dictionnaire, sont appelés par quelques uns "infinitif

---

(I) Cette idée est une idée d'action ou d'état interessant un sujet .

(2) Le "mot" est constitué par un monème (unité signifiante minimale) unique ou par plusieurs monèmes non séparables .

(Martinet)

radical" . Je préfère dire"radical verbal" .

On pourrait concevoir une conjugaison périphrastique qui se servirait seulement de la forme "radical verbal"accompagnée de toutes les formes possibles des auxiliaires dont les principaux sont DA et DU .

Toute l'indication temporelle serait concentrée sur l'auxiliaire puisque le radical verbal est " intemporel" .

Mais il n'en est pas ainsi, et on constate que cette forme , en entrant dans la conjugaison Pér. subit le plus souvent des transformations qui ,elles, sont pourvues de significations temporelles .

GAL , par exemple , entrera dans la conj. péri. sous les formes :

GAL
GALTZEN (par l'intermédiaire de GALTZE)
GALDU
GALDUKO

Et les grammairiens classiques considèrent que c'est la forme GALDU qui doit être adoptée pour désigner l'équivalent de l'infinitif français et que par conséquent cette forme doit être choisie pour désigner le verbe dans les lexiques .

C'est de ce choix que nous voulons discuter ici .

Il importe , en premièr lieu d'examiner le "signifié" de ces formes .

GAL : c'est le radical verbal . Il exprime l'idée de perdre ou de se perdre .

GALTZE : forme intermèdiaire qui n'intervient pas dans la conj. pér. est appelé nom verbal dans la grammaire "Ezkila" et infinitif nominal dans la grammaire Lafitte;

C'est un substantif à sens abstrait qui signifie "le fait de perdre" et à ce titre de substantif il peut recevoir les modalités "défini" et"pluriel" . On voit tout de suite que les caractères : pas d'information temporelle ,caractère de substantif suceptible de recevoir les modalités spéciales du substantif rapprochent beaucoup cette forme de l'infinitif français tel que nous l'avons défini en première page .

GALTZEN : c'est la"déclinaison" à l'inessif archaïque de la forme précédente . On peut lui donner le sens : en train de perdre , en perdant .

GALDU : C'est une forme suffixée en TU , DU,I , issue du radical verbal. Elle comporte une idée d'action ou d'état située dans le passé .

GALDUKO : Déclinaison au génitif de la forme précédente a le sens de "devant perdre" ou "devant être perdu"

Ainsi de ces quatre formes qui s'unissent aux auxiliaires l'une GAL ne comporte aucune modalité temporelle ,

les trois autres portent une idée temporelle :

GALTZEN contient une idée de présent
GALDU une idée de passé
GALDUKO une idée de futur

Constatons que GAL , qui répétons le n'a aucune signification temporelle est spécialisé pour se joindre aux auxiliaires du mode impératif , les trois autres formes se joignent aux auxiliaires qui en eux-même évoquent l'idée de présent (DA , DU) ou de passé (ZEN , ZUEN ,) pour nous en tenir aux formes des auxiliaires du mode indicatif .

Ainsi dans les conjugaisons per . utilisant le nom verbal décliné en N ; le participe ; et le participe décliné en KO (GALTZEN , GALDU , GALDUKO) les notions de présent , passé et futur contenues dans ces trois formes se combinent avec les indications de présent et de passé contenues dans DA, DU et ZEN , ZUEN .

Par conséquent dans chacun des deux termes d'une conj. Péri(1) on trouve des indications temporelles . 3 éléments en première position se combinant avec 2 éléments en deuxième position celà donne 6 combinaisons différentes /: Avec DU on pourra avoir :

GALDU DU. GALDU ZUEN.GALTZEN DU.GALTZEN ZUEN.GALDUKO DU. et GALDUKO ZUEN .

Memes combinaisons avec DA,ZEN .

En examinant ces différentes formes il faut tout de suite se poser la question :

Quel est le rôle de l'indication temporelle contenue dans le premier terme et quel est le rôle de celle qui est contenue dans le deuxième terme en vue de constituer le "signifié" de l'ensemble des deux termes ?

Nous croyons pouvoir répondre que la marque temporelle du deuxième terme c'est à dire de l'auxiliaire situe dans le temps le récit du locuteur , tandis que la marque temporelle du premier terme(GALTZEN , GALDU, GALDUKO) situe l'évènement , le procès ,à l'intérieur du temps dans lequel se place le locuteur .

Ainsi , on a lorsque le locuteur place son récit dans le présent :

GALDU DU	Il a perdu	Passé par rapport au présent
GALTZEN DU	Il perd	Présent par rapport au présent. C'est le présent simple
GALDUKO DU	Il perdra	Futur par rapport ou dans le présent c'est le futur simple .

Lorsque le locuteur place le récit dans le passé on a :

(1) répétons que l'emploi de la forme intemporelle n'est pas envisagée ici

GALDU ZUEN : Il avait perdu(passé du passé ou encore passé par rapport au passé)
GALTZEN ZUEN : Il perdait(présent du passé ,c'est l'imparfait français)
GALDUKO ZUEN : Il aurait perdu (I) . (futur du passé,ou futur dans le passé . Littéralement : Il allait perdre, il était devant perdre .

Commentaire sur GALTZEN ZUEN : Si je dis Galtzen zuen, moi , locuteur , je me place dans le passé(indication donnée par ZUEN)et l'évênement que je rapporte est présent à l'intérieur de ce passé . C'est donc bien le présent du passé . (en Français nous disons : Imparfait .

Nous venons de voir la combinaison:Galdu - Galtzen- Galduko avec les formes présent (DU et la suite) et avec la forme passé (ZUEN et la suite) . Il faut essayer de voir comment l'auxiliaire peut placer l'action dans le futur bien qu'il n'y ait pas de temps futur dans les verbes forts (l'auxiliaire est un verbe fort) .

En effet les verbes forts possèdent trois temps : présent , passé , éventuel mais point de futur .

Les faits à venir appartenant à une époque que nous ne connaissons pas il est tout naturel que la langue Basque utilise ce temps dit"éventuel" .

Mais mon ignorance de la langue Basque m'interdit de dire quoi que ce soit sur la traduction du futur par le temps "éventuel" .

J'avais simplement pensé que nous pouvions , en utilisant LUKE la forme "éventuel " de DU , avec les 3 formes impersonnelles Galdu-galtzen-galduko dire
GALDU LUKE : Passé dans le futur
GALTZEN LUKE : Présent dans le futur
GALDUKO LUKE : futur dans le futur .

Mais il semble que ces formes qui figurent dans le tableau de la page 340 de la grammaire Lafitte soient en pratique, inutilisables .

Peut-être ces formes peuvent elles être remplacées par GAL LEZAKE avec utilisation du radical . Mais on perd alors les indications temporelles contenues dans Galdu-galtzen-galduko puisque GAL est intemporel .

8

(I) Bien que cette forme francaise"il aurait perdu" soit aussi la forme du conditionnel, il faut remarquer qu'elle n'implique nullement ici,une idée conditionnelle; c'est simplement la transposition dans le passé (marquée par ZUEN) du futur simple "il perdra "

(2) Cette absence du futur n'a rien d'extraordinaire : Le latin vulgaire disait pour le futur:cantare habeo j'ai à chanter,il n'y avait donc pas de temps futur mais une périphrase avec avoir,quia donné chanter-ai par l'intermédiaire de Cantaraio(Grévisse:le bon usage)
Le sens futur de "son procès doit passer prochainement est à rapprocher de Galduko,littér devant perdre

J'ai eu la curiosité de soumettre à un basque (illétré en basque) la phrase suivante qui figure page 381 de la grammaire Lafitte : IKUSTEN BANU? HARTZEN NUKE ? simplement parce qu'elle contient la forme "hartzen nuke" qui correspond à la forme GALTZEN LUKE que j'ai envisagée plus haut .

Cet auditeur qui ne se préoccupait évidemment pas de savoir si une expression est grammaticalement possible ,légitime , rare ou fréquente a paru horrifié en me disant : C'est du très mauvais basque , à la française , çà ne se dit jamais , çà sonne mal .

La grammaire Lafitte précise que l'expression est très rare .

Cette réaction est interessante . C'est une manifestation de la notion (introduite par De Saussure) de la "discrétion " du signe linguistique étendue ici à un groupe de signe . De même un feu rouge est un signal discret ; ou bien on peut passer , ou bien il est interdit de passer; mais on ne passe pas plus ou moins , c'est du tout ou rien .

En l'espèce , l'auditeur a rejeté le signal parce qu'il ne figurait pas dans le code de déchiffrement qu'il possède ; Il n'a pas cherché à savoir s'il était plus ou moins valable , ne l'a pas analysé comme le ferait un grammairien .

En linguistique les phonèmes sont des unités discrètes . Par exemple si l'articulation peut passer insensiblement du P au B en prononçant le mot Pierre, le message sera interprêté Pierre puis Bière , deux signifiés completement différents . Le signifié ne sera jamais un peu Pierre , un peu Bière , mais ou l'un ou l'autre , alors que le signal , (le signifiant) sera passé insensiblement de P à B .

Pour en revenir aux trois formes GALDU LUKE , GALTZEN LUKE et GALDUKO LUKE faut-il dire que si elles sont grammaticalement possibles , elles ne passent pas (surtout les deux dernières)

Mais ce n'est pas le temps éventuel avec le suffixe KE (LUKE) qu'il faut choisir pour éssayer de trouver des formes qui pourraient représenter le passé dans le futur , le présent dans le futur , le futur dans le futur, (schéma de M. Imbs).

En effet LUKE traduit le conditionnel français .

Essayons alors le temps présent toujours sous la forme potentielle (suffixe KE), c'est à dire DUKE . On aurait ainsi :

GALDU DUKE
GALTZEN DUKE
GALDUKO DUKE

Ces formes semblent avoir disparu dans la pratique ,mais elles ont existé si on en croit Lafon (le verbe basque au I6º siècle)

En effet cet auteur signale chez Liçarrague et Detchepare l'existence de formes IKUSI DUKE; IKUSIREN DUKE et IKUSTEN DUKE et il ajoute :" La triade IKUSIREN DU , IKUSTEN DUKE , et IKUSIREN DUKE fut une des créations les plus heureuses du Basque ;on doit regretter qu'elle ne l'ait point conservé " .

Ainsi par le raisonnement , on peut sans savoir la langue préjuger de l'existence de formes qui , si elles ont disparu pratiquement aujourd'hui ont été vivantes autrefois .

Mais reste à savoir si ces trois formes peuvent s'intégrer dans le schéma de M. Imbs et représenter
Le présent dans le futur ,
Le passé dans le futur ,
le futur dans le futur

C'est par cette phrase que P. Guiraud représente le système du futur :

" Quand il aura achevé sa tâche ,(antérieur du futur) , il estimera sans doute (futur) qu'il faudra la reprendre (ultérieur du futur) "

Je demande à un lecteur basquisant , d'essayer de traduire cette phrase en Basque en utilisant trois formes verbales analogues à GALDU DUKE ,GALTZEN DUKE et GALDUKO DUKE .

Si ce n'est pas possible toute cette spéculation tendant à essayer de remplir le schéma de Imbs avec des formes bien déterminées s'effondre .

Alors de deux choses l'une : Ou bien le Basque est incapable de représenter l'échelle des temps relatifs donnée par Imbs (ce qui m'étonnerait fort !) ou bien il en est capable mais avec des formes verbales qui varient avec la structure de la phrase .

Remarquons que la valeur des trois formes en question a été donnée par Lafon (le verbe basque ....)

Cet auteur dit de la forme IKUSI DUKE , GALDU DUKE, qu'elle équivaut au futur antérieur français ;

de la forme IKUSTEN DUKE, GALTZEN DUKE qu'elle peut avoir la valeur d'un présent intemporel ou d'un futur ,

enfin de la forme IKUSIREN DUKE ,GALDUKO DUKE , qu'elle doit avoir la valeur d'un futur comportant quelque indétermination , ou la valeur d'un futur pour ainsi dire renforcé . Cette forme ,dit-il exprime un fait futur vu pour ainsi dire du futur .

Bonaparte appelle cette dernière forme :

futur double , mais n'en analyse pas le sens . Lafitte de son coté dans son tableau des formes traduit GALDUKO DUKE par " Il perdra probablement "

Le schéma de M. Imbs nous a mené bien loin du sujet de cette note qui avait pour but de donner notre avis sur le choix de la forme " GALDU " pour représenter le verbe à l'infinitif dans les lexiques .

Remettant en cause ce choix nous avons dit que d'autres formes verbales impersonnelles devaient être examinées et que peut-être l'une d'entre elles remplacerait ou pourrait remplacer### avantageusement la forme " participe " .

Il faut éliminer les formes qui contiennent une modalité temporelle de façon que le terme n'exprime que l'idée de l'action ,sans relation avec un sujet . L'infinitif français remplit cette condition puisqu'il évoque l'idée sans marque ni de temps ni de personne .

Il n'est donc possible de choisir qu'entre GAL et GALTZE , c'est à dire radical verbal ou nom verbal .

Le radical verbal est une forme polyvalente qui joue non seulement son rôle dans la conj. périphras. mais qui toujours (à moins qu'on me démontre le contraire) un autre rôle ,celui de nom , adverbe,adjectif ou pronom ou participe . Exemples :

JAN	radical verbal	ET	participe
HANDI	"	"	adjectif
BERE	"	"	pronom
HOBEKI	"	"	adverbe
GAL	"	"	substantif
HIL	"	"	substantif et adjectif

A ce propos, il ne parait pas exact de dire comme la grammaire Ezkila ;

citation :

" Certains radicaux n'expriment qu'une idée verbale; ils n'ont pas de sens autrement ex GAL , IBIL , HIL(fin citation)

C'est peut-être vrai pour IBIL celà ne l'est pas pour GAL et HIL tout au moins si je me réfère aux phrases suivantes extraites du dictionnaire Lhande-Lafitte :

HILA LUR PERA, BIZIAK ASERA (Oihenart)
ZAKUR HILAK EZ TU SAINGATZEN
EZ DIRA ORO GAL IZAN

Sémantique

A cause de cette polyvalence de la forme radical verbal , son choix comme correspondant de l'infinitif français ne serait pas,à mon avis,opportun .

La seule forme possible serait donc le nom verbal GALTZE .

Il présente une grande analogie avec l'infinitif français .Tous les deux sont des formes nominales du verbe , tous les deux peuvent prendre les modalités:défini,pluriel, et servir de sujet dans la phrase. Tous les deux évoquent l'idée de l'action ou état, sans modalité de temps,personne ou mode . Que demander de plus ?

D'aucuns pourront me dire qu'il s'agit là de propos d'un intérêt tout à fait académique ,

A quoi je répondrai en citant Pierre Guiraud professeur à la faculté des lettres de Nice auteur de " La

syntaxe du français" excellente initiation à la syntaxe structurale :

" Les plus évidentes vérités et les plus anciennes nous cachent toujours quelque aspect des choses qu'il est bon d'aborder de temps en temps avec des yeux naïfs..... "

++++++++++++++++++++++

MELANGES

La précédente ~~Cette~~ note fait référence à différents temps. Disons que les temps constituent un système qui oppose le passé , le présent , le futur . Théoriquement le présent devrait être ponctuel mais pour qu'un action puisse s'y dérouler , il faut bien lui reconnaitre une certaine étendue .

Le passé et le futur peuvent être pris comme origine des temps et considérés comme des présents qui ont chacun leur passé et leur futur .

Voici le schéma de la représentation du temps suivant P. Imbs :

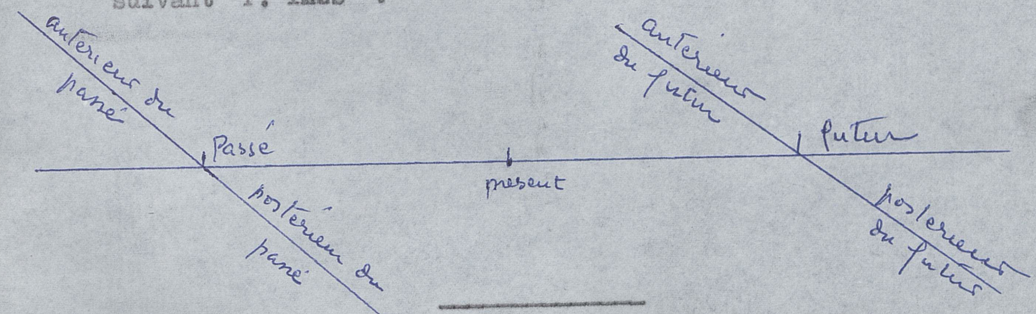

Dans la correspondance Guillaume-Lacombe , on trouve sous la plume de Guillaume des "explications qui me paraissent pour le moins étranges .
Je cite : " La langue Basque obtient directement (?) à partir du thème radical non pas le verbe mais trois adjectifs verbaux (!) se rapportant à une époque différente .
futur ETORIKO:qui viendra (!)
présent ETORTZEN : en venant
passé ETORRI : venu .
En tant que forme ~~#######~~ finale (!) sommant les trois époques (!) ETORRI prend valeur d'infinitif (!) elle est le nom du verbe (!) "

Et plus loin : " L'usage dominant (!) est caractérisé par la construction constante (!) du verbe sous une forme périphrastique comprenent l'emploi d'un verbe auxiliaire faisant fonction de verbe essentiel (!!!) avec des adjectifs verbaux (!) qui le complètent . "

Manifestement M. Guillaume n'avait pas regardé les choses de très près

A ce sujet je ferais les remarques suivantes :
ETORIKO et ETORTZEN ne peuvent être qualifiés d'adjectifs .
Que veut dire ETORRI forme finale ?
ETORIKO ne peut se traduire par " qui viendra "
L'expression " verbe auxiliaire faisant fonction de verbe essentiel " ne veut rien dire.

Si nous voulons passer au sérieux il faut nous retourner vers Lafitte , Lafon et Gavel (en français)

Variations : La forme participe(GALDU) est appelée par Azkué : Infinitif et par Ithurry : Infinitif passé . La forme"nom verbal"est appelée par Ithurry : Infinitif déclinable présent . La forme "nom verbal décliné (en N) (Galtzen) est appelée par Ithurry : Infinitif présent , par Larramendy et Lardizabal : participe présent .

Trouvé avec plaisir sous la plume de Lafon (le verbe Basque au I6ème siècle) :

" On dit parfois que le Basque possède trois nombres singulier , pluriel , indéfini . Cette façon de s'exprimer que nous avons employée ailleurs n'est pas juste . L'indéfini n'est pas un nombre qui se place à coté du singulier ou du pluriel . La déclinaison dite indéfinie est indifférente au nombre " fin citation .

Je l'avais déjà dit dans une note précédente .

Quelques remarques :

Grammaire structurale : Les signes n'ont pas de valeur en eux-mêmes . Ils tirent leur signification de leurs rapports réciproques dans un système structuré .

P. Guiraud a écrit : la grammaire française a été arbitrairement forcée dans le cadre du latin et de sa terminologie .

J'ajoute : Ne forçons pas la grammaire Basque dans le cadre de la langue Française et de sa terminologie .

A méditer ces lignes de Lafon : " On n'a pas le droit de coller sur toute forme verbale Basque une étiquette dont le libéllé soit emprunté à la grammaire des langues romanes ou des langues indo-européennes ou des langues de toute autre famille . "

Que penser de la théorie de la passivité du verbe Basque de Schuchardt , adoptée sans réserve par Gavel ? Je ne peux avoir la prétention de la juger mais je dois avouer ,sans trop savoir pourquoi d'ailleurs qu'elle ne me plaît pas du tout .

SEMINAIRE DE LINGUISTIQUE BASQUE

Sujet de discussion proposé

Emploi de KO et de EN suffixés au déterminant

dans les formes : déterminant + déterminé

Voici mon sentiment sur cette question :

Il me parait nécéssaire de faire intervenir les notions de substantifs concrets correspondant à des êtres ou à des objets c'est à dire à des animés ou à des inanimés, et de substantifs abstraits qui indiquent des qualités, des rapports, des manière d'être -

D'ou trois critères :

abstraits , animés , inanimés

notés : AB, AN, IN,

Il faut bien remarquer qu'un même substantif peut-être ou concret ou abstrait suivant son emploi .

ex : l'église de mon village

une église dissidente

ex : les substantifs sou , franc peuvent être inanimés : J'ai trouvé un sou par terre

abstraits : Je l'ai payé IO sous .

Je propose donc que la discussion porte sur les propositions suivantes qui me paraissent répondre à la question de l'emploi de KO et de EN dans les ensembles déterminant+déterminé .

Iº En dialecte Navarro-labourdin l'emploi de KO exclut celui de EN et vice versa sauf dans les formes :

inanimé(déterminant) + animé(déterminé)

Dans ces dernières formes quel est le sens de KO, quel est le sens de EN

2º EN est obligatoire

Iº Lorsque dans la paire déterminant+déterminé figure un substantif abstrait .

Ex.

ZORIONEN BORTA	AB + IN
BELDURREN SARIA	AB + AB
MAHAINAREN GAINEAN	IN + AB
EGITEAREN BORTSAZ	AB + AB
HAMAR LIBERAREN SUPERA	AB + IN
BI SOSEN GATZA	AB + IN

Remarquer que l'unité de compte pour définir un prix un temps ou une distance est un abstrait .

2º Lorsque le déterminant est un animé :

ex.

ERRETORAREN ETXEA	AN + IN
ERRETORAREN GATUA	AN + AN
AITAREN GISA	AN + AB

2º KO est obligatoire lorsque la forme est du type
inanimé + inanimé

ex :

LIGIKO ELIZA
ELIZAKO BIDEA

La règle , à supposer qu'elle soit exacte(ét il appartient aux bascophones de citer des exemples qui montrent qu'elle est fausse) est idéalement simple , elle tient en trois lignes :

EN ou KO : inanimé + animé
EN/Ø obligatoire :-lorsque dans la paire figure un abstrait
-lorsque le déterminant est un animé
KO obligatoire : inanimé + inanimé

Bien entendu ceci valable seulement pour le navarro-labourdin .

Juin 1971

Au Le chanoine Lafitte

Semmane de Langue Basque

Juin 1971.

- DE LA CLASSIFICATION ET DU ROLE DES SUFFIXES
- RETOUR SUR LE SUFFIXE KO
- LE SUFFIXE EN ,comparaison avec le suffixe KO
- ANNEXE PORTANT ANALYSE DU PARAGR. 860 de la grammaire Lafitte

DE LA CLASSIFICATION ET DU ROLE DES SUFFIXES

Nous ne parlerons pas ici des suffixes , infixes et préfixes qui se trouvent dans les formes verbales parce qu'ils relevent de la notion de flexion plutot que la notion de suffixation .

Cette distinction entre les formes verbales avec indication de temps de mode et de personne, qui sont des formes fléchies et les formes nominales qui sont suceptibles de recevoir des suffixes (très rarement des préfixes) parait fondamentale .

C'est l'opinion de Lafon ,(remarque sur la phrase nominale basque BSL tome 47 I95I fasc. I) c'est celle de Campion et aussi celle d'Azkué . Ce dernier, lorsqu'il étudie les affixes et qu'il tente d'en faire le classement dit en effet : "no se incluyen en esta clasificacion, las flexionès verbales " (morfologia Page 46)

Azkué reconnait l'existence de 7 catégories d'affixes (morph. page 46) mais si on écarte la catégorie qu'il appelle affixes conjonctifs (N,LA,BAIT,BA, EZ) qui en qualité d'affixes n'interessent que les formes verbales , il reste six catégories qui se rémènent à <u>trois sortes</u> de suffixes (les préfixes étant négligés ici) compatibles avec les nominaux lexicaux ou grammaticaux , à savoir :
Les suffixes de dérivation (dérivativos) page 49 morfologia
Les suffixes de détermination (déterminantes)page 263 morfo.
Les suffixes de fonction (déclinativos) page 282 morfol.

Azkué considère que TU, DU ,I , qui se suffixent au radical verbal (ex. GAL , GALDU ; IBIL, IBILI) sont à classer parmi les suffixes de détermination .

Je suppose que la raison en est que GALDU, IBILI appelés souvent participes passés sont aussi des adjectifs . Or les adjectifs sont les déterminants du nom .

Dans GALDU DA , GALDU est un adjectif qualificatif attribut ; Galdu da pourrait se traduire par : il est dans l'état d'être perdu, il a la qualité d'être perdu .

Il y a là un sens de présent passif et remarquons qu'il en est de même en français ; ce que nous appellons en Français participe passé a souvent un sens de <u>présent</u> passif
exemple : Il est aimé .

Azkué considère encore que le suffixe dit partitif est un suffixe de détermination au même titre que A et AK .

Je pense que nous pouvons adopter le point de vue de Azkué au sujet de TU, DU, I, et IK .

En somme ,,nous pourrions classer ainsi les suffixes :

A suffixes de dérivation qui servent à créer des nominaux nouveaux

B suffixes de détermination qui sont de deux sortes :

Ceux qui donnent au nominal le pouvoir de déterminer le nominal qui suit . C'est le cas de EN et de KO dans les exemples : BERTZEN LAGUNTZEA EDER DA et BIHAR GOIZEKO BAZKARIA.

Ceux qui déterminent le nominal lui-même auquel ils sont suffixés . ex. GIZON --- GIZONAK
OGI --- OGIRIK

C suffixes de fonction (ou fonctionnel)

Nous éliminons l'expression suffixes de déclinaison employée par Azkué Ce faisant nous n'innovons pas et ne faisons que suivre l'opinion de Campion , d'Astarloa , d'Hovelacque et de Van Eys

88888888

Les suffixes KO et EN semblent présenter tous les deux la même particularité ; c'est qu'ils peuvent être tantôt dérivationnels , tantôt déterminatifs , tantôt fonctionnels .

KO sera dérivationnel dans ETXEKO (cabane) ARGINKO[illegible](métier de tailleur de pierre) cf Azkué
déterminatif dans IZIGARRIKO LAN
fonctionnel dans : ERRAN DIOT HAREN LIBURUA HARTZEKO
La fonction de HARTZE [illegible]
par rapport au prédicat verbal est celle de complément de ce prédicat avec idée de but

EN sera dérivationnel dans LAURDEN,HARRIEN(mal de piedra) ou BIZIEN (cancer) cf Azkué
déterminatif dans PAULOREN SEMEA
fonctionnel dans ERRANEN DU
La fonction de EN ici consiste à marquer le futur du verbe périphrastique

---

Ajoutons que si un suffixe marque un rapport de possession il est suffixe déterminatif , c'est ce qui arrive quelquefois au suffixe EN ; je dis bien quelquefois
Et cela ne parait pas suffisant pour donner à ce suffixe EN ,ni le nom de génitif , ni celui de possésif (voir Ithurry grammaire)

RETOUR SUR LE SUFFIXE KO

Dans une note sur le suffixe KO , j'avais dit que le suffixe KO peut donner une valeur de déterminant au nominal auquel il est suffixé ; la détermination portant sur le nominal qui suit immédiatement

ex. Etxeko nausia

Je disais en outre que KO ,agissant comme suffixe fonctionnel,peut introduire une idée de but , de destination , donc de futur lorsqu'il est suffixé :

Au nom verbal : erraiteko (pour dire)

Au participe passé ou adjectif verbal : Gero ikusiko (on verra ensuite)

Aux adverbes de temps : lehengo (pour jadis)

J'avais omis de dire que cette idée de destination s'étend aux substantifs propres ou communs .

En voici des exemples tirés de la grammaire Gavel :

BAZEN EGUN LETERA HANITZ LIGIKO ETA BATERE ATHEREKO
(il y avait aujourd'hui beaucoup de lettres pour Licq et pas du tout pour Atherey)

ARRI ARRI ZAMARKO BIHAR GARUSERAKO
(hue,hue petit cheval pour aller demain à Garris) chanson enfantine .

Dans ces exemples KO a bien un sens de destinatif (ne pas confondre avec le prolatif TZAT qui se traduit aussi par "pour" - cf. Gramm. Lafitte par. 369)

Au passage admirons la concision et l'élégance qu'apportent les ressources de la suffixation en permettant l'ellipse du verbe dans"bihar Garuserako"

Au sujet de l'appellation de KO "locatif" je voudrais dire que je ne vois pas bien le sens locatif de ce suffixe . Mais il est fort tentant de le considérer comme un locatif car , au pluriel , les noms et adjectifs suffixés en KO portent l'infixe locatif ETA à l'image des trois véritables suffixes locatifs inessif , discédent et adlatif .

Mais d'après Gavel l'infixe ETA du "génitif" en KO n'a pas de signification locative . Cet auteur écrit " On peut supposer que c'est là une extention postérieure introduite à un moment où déjà on commençait à perdre de vue dans la déclinaison la valeur primitive de cet élément" fin citation .

LE SUFFIXE EN

COMPARAISON AVEC LE SUFFIXE KO

Il doit être possible de trouver comme nous l'avons fait pour KO, les différentes significations du suffixe EN .

Ecartons de cette étude le rôle dérivationnel de EN qui n'appelle guère de commentaires . Notons que Azkué cite , à ce titre les mots : LAURDEN ,HARRIEN , (mal de piédra),bizien (cancer),HANDIEN (plus grand) .

Nous nous sommes reportés au petit corpus des emplois de EN figurant dans le paragraphe 860 de la grammaire de M. le chanoine Lafitte .

Chaque exemple a été analysé et cette analyse se trouve en annexe à la présente note, à laquelle le lecteur peut se reporter .

Nous avons eu la surprise de constater que tous ces exemples (sauf Gero ikusiren où EN est suffixé à l'adjectif verbal)se ramènent à la forme : nominal en EN, déterminant + nominal déterminé .

Signalons toutefois l'exemple BEGI BEGIAREN , qui sans remettre en cause le rôle de déterminant rempli par EN , inverse l'ordre des termes(on a ici : déterminé+ Déterminant)

EN en qualité de déterminant

Ce rôle de déterminant d'un nominal qui suit,est exactement le même que pour KO, et il semble que l'éventail d'informations que peut apporter EN en qualité de déterminant est le même que pour KO

La question qui vient alors immédiatement à l'esprit est celle-ci :

Pour assurer la détermination comment choisir entre EN et KO ?

Le premier critère est le suivant : Les nominaux animés ne supportent que EN (tout au moins en l'état actuel de la langue dit prudemment Gavel)

Mais pour les animés , le problème du choix reste entier . Disons qu'ils appellent en général KO (Gavel) . M. le chanoine Lafitte nous dit que EN s'emploie lorsque le nominal déterminé est pris dans un sens abstrait ou lorsque le nominal déterminant c'est à dire le complément apporte l'idée d'appartenance .

Ce mot d'appartenance me parait un peu équivoque car"appartenir à" est bien la contrepartie de "posséder et ~~[illegible]~~ il nous semble,ne serait-ce que par le corpus de l'annexe, que les emplois de EN au sens possessif sont peu nombreux

"Erretoraren etxea"(cf. gr. Lafitte par. 805) n'implique pas que la maison est possédée par le curé , qu'elle lui appartient , qu'il en est propriétaire .

Ceci amène évidemment à regretter l'appellation "génitif possessif"pour EN .

La véritable raison de l'emploi de "erretoraren etxea" et non de "erretoreko etxea" c'est que erretor est un animé .

Le deuxième exemple cité dans le paragr. 805 etxearen nausia , nous laisse entendre - etxe étant un inanimé- que nous pourrions avoir "etxeko nausia" et d'àprès M. le chanoine Lafitte l'utilisation de EN au lieu de KO signifie que le"nausia" est le propriétaire de la maison . Si celà est, l'appellation de "possessif" pour EN correspond bien à sa fonction . autrement dit , la présence de EN sur le déterminant (etxearen) rend le déterminé (nausia) possesseur de ce déterminant (etxe) ou autrement dit encore EN rend le nominal auquel il est suffixé possédé par le nominal qui suit .

J'ai dit que les emplois de EN au sens possessif sont rares , voici la raison probable :

Il faut admettre que la possession , j"entends la veritable possession , est le privilège des animés , il faut admettre aussi que choses possédées sont des inanimés (sauf si on possède des animaux) ; il faut donc avoir :

INANIMÉ SUFFIXÉ EN"EN"+ ANIME DÉTERMINÉ POSSESSEUR

C'est le cas pour :

"Etxearen nausia "

Comparons les deux exemples du Par. 805

"erretoraren etxea" et "etxearen nausia"

Dans le premier EN établit entre les deux termes un rapport qui n'est pas obligatoirement de possession (EN n'est là que parce que Erretor est un animé)

L'occupant de la maison , le locataire ,c'est à dire l'élément actif c'est erretor ; l'élément passif c'est etxea (qui est louée , occupée etc.)

Dans le deuxième exemple EN établit aussi un rapport qui d'après M. le chanoine Lafitte est un rapport de possession ; l'élément actif qui possède c'est le nominal déterminé (nausia) l'élément passif qui est possédé c'est"etxe" . On a donc :

erretoraren etxea		etxearen nausia	
actif	passif	passif	actif

C'est à dire que : Dans le premier exemple la détermination apportée par EN au deuxième terme c'est une détermination de passivité (Ce n'est pas n'importe quelle maison mais une maison qui est occupée , louée par le curé) EN est porté par l'élément actif .

Dans le deuxième exemple : La détermination apportée par EN est une détermination d'activité (ce n'est pas n'importe quel nausia mais un maitre qui est possesseur de etxe. Le suffixe EN est porté par l'élement passif etxe .

Ces deux exemples ont éxactement la même forme, la même structure . Dans le premier EN est obligatoire parce que ERRETOR est un animé ; dans le deuxième il peut permuter avec KO parce que ETXE est un inanimé

Dans ce deuxième exemple "etxearen nausia" EN s'impose , lorsqu'on entend exprimer une idée de possession du déterminant (possession passive), par le déterminé qui exerce une possession active .

Si par contre on entend exprimer une simple idée d'appartenance, sans idée de possession , de simple dépendance, KO s'impose : etxeko borthak

---

Le critère de sens abstrait du déterminé (1) pour départager les emplois de KO et de EN, lorsque ceux-ci sont suffixés à des inanimés, permet d'expliquer les formes :

ELIZAREN INGURUAN
OGI BATEN FALTAN
ETXEAREN GIBELEAN
OGIEN MIRAKULUA
INFERNUAREN BELDURRA
ONTSA DA LANAREN EGITEA
LIBURU ZAHARREN IRAKURTZEAK BALIO DU

Tous les déterminés figurant ci-dessus sont des mots abstraits, donc EN s'impose .

les trois premiers nominaux déterminés sont des post-positions, donc des noms abstraits

Les deux derniers nominaux déterminés (egitea et irakurtzeak) sont des noms verbaux, or les noms verbaux sont des abstraits (gramm. Lafitte par. 805)

Nous avons plus haut assez longuement parlé du critère que M. la chanoine Lafitte appelle le critère "d'appartenance" apporté par le "complément" et qui justifie l'emploi de EN suffixé au déterminant (au complément).

citation :

" Quand le complément exprime l'appartenance..... On le met au génitif possessif..... "

Il y aurait là une sorte de pétition de principe car le complément n'exprime l'appartenance que s'il est mis au génitif.

En se plaçant au plan de la recherche des fonctions il faudrait dire : si le complément est mis au génitif il exprime l'appartenance .

Prenons les deux exemples

etxeko nausia et etxearen nausia . C'est justement l'emploi de EN au lieu de KO qui permet au complément etxe d'exprimer l'idée d'appartenance au lieu de l'idée qui était apportée par KO

(1) Voir en bas de la page 4

Il faut signaler le cas des noms abstraits qui sont déterminés non plus ~~~~~ par des substantifs suffixés en EN comme nous venons de le voir page 6,mais qui sont déterminés par des noms verbaux suffixés en EN . (gram. Lafitte par. 472) Voici les exemples :

erraitearen bortxaz (à force de dire)
Hiltzearen Orhoitzapena (le souvenir de la mort)
erraitearen beharrik ez zutelakoan (sous prétexte qu'ils n'avaient pas besoin de le dire)

Or ces noms verbaux(qui sont utilisés le plus souvent pour bâtir la conjugaison périphrastique du présent par la suffixation au génitif archaique) ne sont que des substantifs . Erraitea c'est : le dire,le fait de dire , hiltzea c'est : la mort, le fait de mourir . On se trouve ici ramené à la règle exprimée au par. 805 de la grammaire Lafitte.

Le nominal déterminé étant abstrait(Bortxaz,orhoitzapena,beharrik sont des abstraits) le déterminant c'est à dire le complément suivant la terminologie de la grammaire Lafitte,doit être suffixé en EN et non en KO .

Mais que se passerait-il si au lieu de suffixer le déterminant en EN comme le veut la règle du par. 805, nous le suffixions en KO ??

Nous obtiendrons les formes :
erraiteko bortsaz
hiltzeko orhoitzapena
erraiteko beharrik ez zutelakoan

C'est ce que j'appelle la mise à l'épreuve d'une règle de grammaire .

Nous avons vu en étudiant les différentes fonctions de KO que celui ci introduisait une idée de but , de destination lorsqu'il était suffixé au nom verbal

erraiteko = pour dire
hiltzeko = pour mourir

Comment traduire:erraiteko bortsaz, etc. nous serions reconnaissant à M. le chanoine Lafitte de bien vouloir éclairer notre faible lanterne .

Ce que je cherche à déterminer est ceci :

Puisque nous comparons ici les différents rôles de KO et les différents rôles de EN pour établir un parrâlélisme de leurs fonctions il faut arriver à savoir quelle est la différence entre le nom verbal suffixé en KO (hiltzeko) et le même nom verbal suffixé en EN (hiltzearen)

Pour épuiser la liste des emplois de EN en qualité de déterminant du nominal qui le suit il faut signaler le cas ou le déterminant (le complément suivant la terminologie de la grammaire de M. le chanoine Lafitte) est une mesure monétaire, spaciale, ou chronologique (par. 803 gr. L.)

Dans ce cas EN s'impose et non KO

ex: HAMAR LIBERAREN SUPERA dix francs de "super"
BI SOSEN GATZA deux sous de sel

Mettre KO à la place de EN serait du charabia : Le super de IO francs !!! le sel de deux sous !!!

Nous terminons l'examen de EN en qualité de déterminant en ~~[illegible]~~ donnant sous forme de tableau les emplois de KO et de EN comme déterminants du nominal (1)

KO et EN se répartissent la tâche de détermination suivant des règles qui varient suivant les régions . La répartition n'est valable que pour le navarro-labourdin .

En Soule les emplois de EN dépassent les cas de sens abstrait du déterminé et les cas d'appartenance (par. 805 gram. Lafitte). On y dit : ETXE HORIEN BORTAK ~~[illegible]~~ alors qu'en Labourd on emploierait KO (Gavel)

EN en qualité de suffixe fonctionnel

En dehors de son rôle de déterminant qui suppose ~~[illegible]~~ la présence d'un nominal le suivant immédiatement, le suffixe EN, tout comme KO, possède le pouvoir d'indiquer quelle fonction remplit, dans la proposition, le mot auquel il se suffixe (si ce mot est un participe passé)

C'est ainsi que EN peut se suffixer tout comme KO à la forme dite participe passé ou adjectif verbal

IKUSIREN(DOT (DET))
IKUSIKO(DUT)

La fonction est exactement la même : idée de futur .

Ces formes, identiques, sont intégrées dans le prédicat verbal qui est périphrastique.

Le fait que dans un lieu déterminé le locuteur utilise une de ces formes et élimine l'autre et qu'il ne les emploie jamais indifféremment ne leur enlève pas leur caractère de formes synonymes . La notion de synonymie doit être vue à l'échelle de l'ensemble de la langue sans tenir compte des lieux . La synonymie dans un lieu déterminé n'existe pas à vrai dire, car un locuteur fait toujours un choix, ce choix correspond à une variante du "signifié" aux yeux du locuteur .

Azkué signale à Ste Engrâce la superposition ~~[illegible]~~ EN+ KO : erranenko düzü .

A propos d'azkué , et incidemment, signalons une curieuse évolution de ses idées au sujet du suffixe EN .

Dans son dictionnaire V E F (antérieur à 1905) on lit " d'après certains EN est suffixe de possession , il semble plus probable que le suffixe de possession est N auquel s'ajoute la lettre euphonique E "

(1) Voir ce Tableau en page 10 bis

Dans sa morfologia(Nº I59 page II6) on lit :
" EN ; en esta su primordial manifestacion morfologica,expressa el caso posessivo "

Nous pensons avoir épuisé les emplois de EN tant en qualité de déterminant du nominal qui suit, qu'en qualité de suffixe fonctionnel.

Si on peut dire que KO,endehors de son rôle de déterminant du nominal qui suit introduit lorsqu'il est fonctionnel l'idée de futur , de but , de destination , (avec le nom verbal , le participe passé , l'adverbe de temps et certains nominaux)

On ne peut en dire autant de EN ; en dehors de son rôle de déterminant parallèle à celui de KO il n'introduit la notion de futur que lorsqu'il est suffixé au participe passé.

Malgré celà leurs points de similitude sont frappants
meme rôle de déterminant
même rôle avec le participe passé
même possibilité d'être tantôt dérivationnel, tantôt déterminant , tantôt fonctionnel

A première vue il semble bien qu'ils remplissent dans la langue basque un rôle très important .

Mais il est vraisemblable que le champ d'action de KO est beaucoup étendu que celui de EN ; on remarquera en effet que KO peut se suffixer non seulement à tous les nominaux nus mais à tous les nominaux déjà suffixés

Sauf aux nominaux déjà suffixés à l'actif , en KO ou en I .

(ce qui fait , entre parenthèses qu'on ne peut dire GIZONAKOKO ou GIZONARIKO et celà est fort heureux pour l'harmonie de la langue !!)

M. le chanoine Lafitte pourrait peut-être dire dans quelles conditions les formes déjà suffixées peuvent admettre EN car je n'en sais rien . Il s'agirait d'établir la liste des incompatibilités et compatibilités de ce suffixe EN pour faire à ce point de vue la comparaison avec KO

Je voudrais faire une dernière remarque . Etant donné leur similitude d'emploi il faudrait que ces deux suffixes portent un même nom qui recouvre le plus possible leurs fonctions . C'est en fait impossible, et il n'y a qu'à constater les divergences des auteurs à ce sujet .

Peut-être pourrait on les appeler
~~suffixe~~ suffixe déterminatif en EN
suffixe déterminatif en KO

On pourra penser que c'est encore trop précis car ces suffixes n'ont pas qu'un rôle déterminatif, bien que ce rôle soit de loin le plus usuel.

Alors il ne resterait qu'à les appeler suffixe en EN et suffixe en KO.
Et surtout foin du Génitif comme dirait Darrigol.

JUIN 1971

10 ème

Répartition des emplois de KO et EN
comme déterminants du nominal

Sources: grammaires Lafitte et Gavel
Dialecte: Navarro-Labourdin
Forme de la détermination :
Nominal déterminantsuffixé en KO ou EN
+ nominal déterminé

Nature des éléments de l'ensemble déterminant suffixé + déterminé	KO	EN
animé + inanimé	incompatible	erretoraren etxea
animé + animé	id.	erretoraren gatua
animé + abstrait	id.	aitaren gisa
inanimé + abstrait	id.	ogien mirakulua
inanimé + abstrait	id.	infernuaren beldurra
abstrait + abstrait	id.	ez dut erraitearen beharrik
inanimé + abstrait (post-position)	id.	etxearen gibelean
abstrait + abstrait (nom verbal)	id.	ontsa da lanaren egitea
inanimé + abstrait (nom verbal)	id.	liburu zaharren irakurtzeak balio du
~~nom de mesure +~~		
nom de mesure (I) + inanimé	id.	bi sosen gatza
nom de mesure + inanimé	id.	hamar liberaren supera
toutes combinaisons en dehors de celles qui comportent un anim ou un nom de mesure pour premier terme ou bien un nom abstrait pur second terme	tous exemples possibles répondant aux conditions ci-contre	incompatibles
inanimé + animé	etxeko nausia	etxearen nausia (2)

(I) chronologique, monétair ou spaciale
(2) EN suffixé à l'inanimé ignifie une relation de propriété
N.B. : les termes qui entainent l'adoption de EN sont soulignés

il semble que l'enseignement à tirer de ce tableau
c'est que avec les forms nominal determinant + nominal déterminé
1°) l'emploi de KO est la règle et l'emploi de EN l'exception, d'ailleurs très large.
2°) L'emploi de EN exclut celui de KO et vice-versa sauf dans la 1ère inanimé + animé où le choix est possible = etxearen nausia et etxeko nausia avec un "sinfie" différent évidemment.

je serais bien d'avoir l'avis de M. le chanoine Lafitte sur ces deux points

ANNEXE

ANALYSE DES EXEMPLES DE L'EMPLOI DU SUFFIXE"EN"
donnés par la grammaire LAFITTE (paragr. 860)

En tête de chaque exemple ou groupe d'exemples nous donnerons entre guillemets l'appréciation donnée par M. le chanoine Lafitte pour caractériser ces exemples .

Iº " complément de nom "

ETXEAREN NAUSIA	Le maitre de la maison(dans le sens de propriétaire
NAUSIAREN ETXEA	La maison du maitre
PAULOREN SEMEA	Le fils de Paul
OGIEN MIRAKULUA	Le miracle des pains

Il est facile de voir qu'ici, le suffixe EN donne au premier nominal le pouvoir de déterminer le deuxième,c'est à dire d'apporter ~~[illegible]~~ sur le compte de celui-ci une information particulière .

Dans le premier exemple , EN apporte une information de possession par le nominal qui suit,de l'objet signifié par le nominal qui précède .

Dans le deuxième exemple , le rapport entre le nominal qui suit et le nominal qui précède n'est pas un rapport de possession ; la maison n'est pas obligatoirement possédée par le maitre ;elle peut être louée,habitée par le maitre . Mais sur ce point j'aimerais avoir l'avis d'un bascologue, car mon interprétation est justifiée seulement par la traduction française ; il se pourrait qu'en Basque "nausiaren etxea"implique obligatoirement et sans hésitation l'idée de la propriété de la maison par le maitre .(1)

Dans le troisième exemple EN apporte l'idée d'une relation parentale entre les deux nominaux . Dire que le fils appartient à Paul n'a pas de sens ; donc pas d'idée de possession

Dans le quatrième exemple , Pas la moindre idée de possession ;"miracle"n'appartient pas à"pains"

Dans ces quatre exemples qui sont assimilés par l'auteur à des compléments de nom tels que les définissent la grammaire française, nous pouvons dire que le premier terme apporte les informations suivantes :

1) une information de possession
2) une information sur des rapports,qui pour être étroits , ne sont pas précisés; ces rapports pourraient être de possession , de gérance ,de location , d'occupation physique etc.
3) une information de parenté
4) une information indiquant que le fait signifié par le deuxième terme (le miracle) a porté sur certains objets passifs(les pains) signifiés par le premier terme .

(1) en fait le suffixe EN est imposé par la qualité d'animé de NAUSI , comme l'indique le tableau précédent (page 10 bis) que a été rédigé après cette annexe (cf GAVEL)

2º "sens prolatif"
BEGIA BEGIAREN oeil pour oeil

C'est en pensant Français que l'auteur a dit "sens prolatif" . Tout ce qu'on peut dire c'est que EN établit entre le premier et le deuxième terme un rapport de détermination . Le premier terme begia n'est pas n'importe quel oeil, mais un oeil lié à un autre oeil ,celui de"begiaren"

C'est une expression "idiomatique " dont le sens ne peut ressortir que grâce à un contexte . Le contexte ici évoque la loi du talion,le fait qu'à la suite d'un acte subi par une victime,celle ci a perdu un oeil,et que lagresseur devra à son tour perdre un oeil . Le rapport entre les deux termes est évidemment très sous-entendu,il indique que l'un des yeux appartient à la victime , l'autre à l'agresseur et qu'ils doivent avoir l'un et l'autre le même sort . On pourrait presque voir là un rapport d'égalité .

Evidemment ici EN n'apporte aucune idée de possession d'un oeil par l'autre .

Alors que dans les quatre exemples précédents nous avions l'ordre déterminant-déterminé nous avons ici l'ordre déterminé-déterminant comme nous l'avons vu en étudiant le suffixe KO avec"Aita familiako" .

3º "destinatif"
HANBAT GAIXTOAGO ZURE (tant pis pour vous)
DEBRUEN DELA (qu'il soit pour les diables)

Premier exemple :

Han ou hain est simplement le démonstratif Hura porteur du suffixe"EN" , bat faisant interv enir l'idée de quantité .

"Hanbat gaixtoago"peut d'ailleurs être ramené à"hanbat gaixto" (grammaire Lafitte paragr. 319)

Dans la phrase "hanbat gaixto zure , le verbe DA est sous entendu :

"hanbat gaixto zurea da"

Gaixto est un nominal et littéralement la phrase s'analyse :
(le)mal(pire avec ago) , celui-ci(+ idée de quantité) est(le) votre .

L'ordre est : déterminant suffixé en EN -déterminé.
et Hanbat détermine Gaixto

l'équivalent français "tant pis pour vous"parait bien traduire la pensée Basque et c'est manifestement le mot "pour" du texte français qui amène l'auteur à parler de"destinatif"

Mais je pense que le suffixe EN porté par HURA qui devient ainsi HAIN ou HAN ne porte aucune idée de destination ; il n'y a aucune idée de destination entre HURA déterminant et GAIXTO déterminé .

L'idée de destination elle existe entre GAIXTO (mal) et ZURE par le canal de "DA"

Par contre "EN" de HANBAT (contenu dans hanbat) apporte une information de désignation démonstrative (celui-ci)

Deuxième exemple :

Ici , le nominal déterminant est DEBRUEN le nominal déterminé est absent ,manifestement il est sous-entendu ; supposons que ce soit GIZON

on a donc : DEBRUEN GIZON DELA (qu'il soit(l)homme du diable)

c'est à dire l'ordre traditionnel :déterminant suffixé en EN + déterminé . On peut dire ici ce qui a été dit pour l'exemple précédant"hanbat gaixtoago zure" ; le "EN" de debruen ne porte aucune idée de destination ; Ce terme a été inspiré par le "pour " de la transcription française .

En réalité EN apporte entre debru (déterminant) et gizon(déterminé)un certain rapport qui n'est pas forcement un rapport de destination

Le déterminant peut apporter une idée de possession (l'homme appartient au diable) , de similitude l'homme est assimilé à un diable) de réprobation (semblable à celle que l'on peut avoir pour le diable)

Cette contestation du terme "destinatif" sous lequel ont été classés ces deux exemples pourra paraitre un peu "tirée par les cheveux" et sans conséquences pratiques . Je veux seulement dire que ~~[illegible]~~ j'essaye de trouver un dénominateur commun aux formes en EN à vocation déterminantes en écartant toute explication ou définition qui serait inspirée par les formes des transcriptions françaises .

4º " Complément de mesure"
MENDE BATEN BIZI BADU (Il a pour un siècle de vie)

Nous avons l'ordre habituel :
Nominal déterminant en EN (mendibaten)+ nominal déterminé (bizi)

La détermination apporte une information de durée au mot Bizi .

5º " Complément d'adjectif"
HAREN BETHE BADA (Il lui est égal)
HAREN BELDUR NAIZ (J'ai peur de lui)

L'auteur considère bethe et beldur comme des adjectifs ; de toutes façons ce sont des nominaux et là encore nous avons la forme :déterminant en EN + nominal déterminé .

Ce n'est pas n'importe crainte mais la crainte provoquée par celui-là (relation de cause)

Ce n'est pas n'importe quelle indifférence mais l'indifférence ressentie par celui-là dont on parle (relation précisant la disposition d'esprit)

6º "complément direct de l'infinitif "
BERTZEN LAGUNTZEA EDER DA (il est beau d'aider autrui)
SEMEAREN IKUSTERA NOA (je vais voir le fils)

HAREN IKUSTETIK GIBELATU (empêchérde le voir) GIBELATU

remarquer ici la traduction de l'adjectif verbal ou participe basque par l'infinitif français . Je crois que l'infinitif français est intraduisible dans une phrase basque et ce qui correspondrait le mieux , le moins mal, à l'infinitif français serait l'emploi dans la phrase basque de la forme dite "nom verbal" alias"infinitif ~~[illegible]~~"nominal" ici Gibelatze (a):(le)fait de voir . Car gibelatu a plutot ici le sens de"empêché".

~~Premier exemple :~~ Cette traduction de la forme en TU par le terme français "infinitif" est d'autant plus à noter que les trois formes basques énumérées ci dessus sont intitulées " Complément direct de l'infinitif" C'est donc que pour l'auteur les noms verbaux LAGUNTZEA , IKUSTERA , et IKUSTETIK sont traduisibles par le terme "infinitif". Et ici celà me parait tout à fait justifié . Encore que le fait de voir , le fait d'aider etc etc ne puisse pas être considéré comme équivalent EN FRANCAIS aux formes infinitives AIDER , VOIR .

Quand donc la linguistique Basque sera t-elle débarassée de ce terme INFINITIF invention des langues romanes, (et peut-être d'autres).

Crois t-on que si un linguiste Chinois ou martien (de culture étrangère à la nôtre) se penchait sur la langue Basque il irait pêcher ce terme roman pour baptiser des termes comme EKAR, EKARRI, EKARTZE~~N~~ pour prendre un exemple quelconque .

Sur le plan de la linguistique rien n'excuse le mot infinitif ; Sur le plan de la grammaire normative il est mille fois pardonné . Que le lecteur veuille donc excuser un tout pètit peu mon insistence .

Premier exemple (voir ci-dessus 6º)

Laguntzea est un nominal à sens abstrait, (le fait d'aider) . On a donc la forme habituelle : Déterminant suffixé en EN + nominal déterminé

Information apportée par la détermination: La personne sur laquelle se porte le fait d'aider. Idée de bénéficiaire .

Deuxième exemple :

Ikusterat est un nominal à sens abstrait. (le fait d'aller voir , RA apporte l'idée de déplacement vers) On a ici aussi : Déterminant en EN (semearen)+ nominal déterminé.

Information apportée par la détermination: La personne vers laquelle se porte le fait d'aller voir . Idée de mention d'un but .

Troisième exemple :

IKUSTETIK est un nominal à sens abstrait. TIK apporte l'idée de passage à travers (car tik n'a pas qu'un sens élátif).Information apportée par la détermination: Le passage en vue de voir une certaine personne. Idée de désignation d'une personne (celui-là,là bas,Hura + EN)

7º " origine "
BURUREN BURU (d'un bout à l'autre)
ici , je suis incapable d'expliquer cette forme par la formule habituelle :déterminant en EN + nominal déterminé . Littéralement : L'extrêmité de l'extrêmité , celà ne veut rien dire . Sur le plan formel , on a toujours ici comme dans les exemples précédents : déterminant+ déterminé .
Il faudrait ici trouver quelle est l'information (la nature de la détermination) qui est apportée par BURUREN.

8º "Attribut"
ENEA DA (Il m'appartient , il est à moi)
ENE ou NERE , c'est NI + suffixe EN .
La structure ne peut être vue que si nous faisons apparaitre le nominal sous-entendu .
exemple:ENE BESOA DA
Ici encore nous avons la forme type : déterminant suffixé en EN (ENE) + nominal déterminé(BESOA)
L'information apportée par la détermination est la possession .

9º " avec ellipse "
HARENAK EGIN DU (c'en est fait de lui)
ZOZOAREN EGIN (faire l'imbécile)

Premier exemple :
Nous allons tenter de retrouver la forme type déterminant en EN + nominal déterminé . En effet il manque un nominal après HARENAK dont le AK doit sauter et se reporter sur le nominal à ajouter .
On aurait : HAREN .....AK EGIN DU
M. le Chanoine Lafitte pourrait peut-être ajouter ici le mot manquant puisque lui même souligne que la phrase donnée est avec ellipse . Ensuite pourra être trouvée l'idée apportée par la détermination . Probablement: Désignation d'une personne .
Deuxième exemple :
Là aussi il manque un nominal;choisissons GAUZA .
On a ZOZOAREN GAUZAK EGIN
On retrouve la forme type déterminant+ déterminé . Ce ne sont pas n'importe quelles choses maisles choses relatives à la bétise , les choses bêtes . L'idée apportée par ZOZOAREN semble être une espèce de qualification des choses . Donc idée de qualification .

AG

IOº " Avec post-position"
AITAREN GANAT : Auprès du père (vers)
ETXEAREN ONDOAN Dans les environs de la maison
Nous retrouvons ici l'ordre:nominal en EN déterminant + nominal déterminé
Ondoan et ganat sont en effet des nominaux suffixés à l'inessif et à l'adlatif.
L'information supplémentaire apportée par le déterminant indique la personne concernée par le déterminé(premier exemple) et l'objet concerné par le déterminé (deuxième exemple)

IIº " Partitif"
HORREN BERTZE (autant)
Horren c'est hori (celui-ci) + le suffixe EN . On retrouv e l'ordre type:déterminant en EN + nominal déterminé .
L'idée contenue dans cette relation est la désignation d'un objet (celui-ci)

Les exemples ci-dessus montrent que EN donne au nominal auquel il se suffixe (ce nominal peut etre un substantif , un pronom personnel(exemple Nº 8) un démonstratif(ex. Nº 3),Donne à ce nominal dis-je un pouvoir de détermination du nominal qui suit .
Malgré la variété des phrases du par. 860 de la grammaire Lafitte , les ellipses , les mots sous-entendus qu'il faut rétablir , on trouve l'ordre déterminant+déterminé avec toutefois l'exception BEGIA BEGIAREN(oeil pour oeil)
Il s'agit là peut-être d'une forme aberrante ,d'un écart par rapport à la syntaxe habituelle ,d'une expression inanalysable et figée constituant en tout qu'on pourrait écrire : BEGIABEGIAREN à rapprocher de la forme aita familiako

---

M. le Chanoine Lafitte a étudié le suffixe EN en grammairien. Les exemples donnés paragr. 860 ont été classés en fonction de la traduction française. Le mot suffixé en EN est désigné comme complément(de nom,d'infinitif, de mesure d'adjectif),comme attribut ; ou bien la phrase est désignée par son aspect extérieur(exclamatif,avec ellipse), un seul exemple est désigné par référence à la forme basque (avec post-position) .
Mais si on se place à un autre point de vue,peut-être plus synthétique, qui est celui de l'analyse donnée en annexe,on arrive à découvrir un aspect commun à toutes ces phrases : déterminant en EN + déterminé (sauf l'écart aberrant BEGIABEGIAREN ou nous avons l'ordre inverse)
L'information qui est apportée par la détermination est variable : elle peut porter sur la possession,

AJ

Elle peut être vague ,et porter sur plusieurs relations imprécises(cas probable de "nausiaren etxea" ; porter sur la parenté , sur la désignation d'un objet qui subit l'action ,sur la désignation démonstrative d'une personne ,sur la durée , sur l'indication d'une disposition d'esprit,l'indication d'un bénéficiaire , d'un but .

Il est probable que si le"corpus" en EN avait été plus étoffé nous aurions trouvé bien d'autres relations .

Fin de l'étude du paragr. 860 de
la grammaire de M. le chanoine Lafitte .

FSC
TT-COC-2573